

1835 C-89
Dr. Claus n. 8

10172

1835 C-89
Dr. Claus n. 8 Rapport de la Commission

DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

NOMMÉE POUR S'OCCUPER

DU MONUMENT DE BRÈS

ET DES TRAVAUX DÉCORATIFS

DU GYMNASÉ CIVIL DE M. AMOROS

SITUÉ RUE DE JEAN GOUJON, N° 6,
Quartier de François Premier.

EXTRAIT DU JOURNAL DES ARTISTES

1836.

PARIS

IMPRIMERIE DE DUCESSEIS,

Quai des Augustins, 55.

IMPRIMERIE DE DUCESSEIS,
Quai des Augustins, 55.

1835 C-89
07. Claus n. 8

cet édifice, et les ornements intérieurs les mieux appropriés. Cette commission, s'étant réunie différentes fois, a divisé son travail en deux parties, et a produit les résultats suivants. Le monument de Brès, situé au gymnase normal de la place Duplex, par plusieurs raisons de convenances, a été terminé, et le rapport fait par M. Thiollet vous a expliqué ses formes, la matière durable qui a été employée à sa construction et le but moral qu'on s'est proposé d'atteindre. On a rempli par ce fait consommé, trois buts respectables : Honorer dignement la mémoire d'un homme de mérite, faire connaître un procédé nouveau que nous devons aux méditations de M. Hitorff, et inspirer à la jeunesse les sentiments de piété et de reconnaissance que l'on doit aux hommes bienfaisants et illustres par leurs œuvres.

La façade et les ornements intérieurs du gymnase civil *orthosomatique* ont été également terminés, et c'est la description de ces travaux que nous avons l'honneur de vous faire. Le colonel Amoros, en qualité de fondateur de cet établissement nouveau et de la méthode qu'il y enseigne, indiqua ses idées à la commission, qui consistaient à se servir de l'architecture, de la sculpture, et d'une application opportune des inscriptions pour expliquer d'une manière intelligible, les divers exercices que l'on faisait dans son école, le but principal qu'ils étaient destinés à remplir, qui est la bienfaisance, et par conséquent, les influences physiques et morales de son système d'éducation.

De même que M. Thiollet s'était chargé de présenter à la commission deux projets pour le monument de Brès, l'un desquels a été exécuté, de même il s'offrit pour composer un frontispice qui exprimât convenablement les idées du fondateur du gymnase, et pour orner son intérieur avec la grâce

et la convenance nécessaires. L'ardeur que M. Thiollet montrait pour s'occuper de ces deux objets, bien que surchargé de travail, avait une noble source. Comme père de famille, et comme artiste, il avait envoyé ses trois enfants aux cours du gymnase; il savait ce qu'ils avaient gagné, et il voulait exprimer sa gratitude, et son empressement à seconder cette institution en s'occupant de lui être utile. La commission examina ce projet, proposa quelques idées qui furent suivies, et voici sa description, précédée de quelques considérations dictées par M. Thiollet lui-même.

« L'immense variété des attitudes que l'on fait prendre au corps, dans ces exercices, pour lui donner la force et l'agilité nécessaires, produisent une beauté et une grâce extraordinaires. Tous ces mouvements partent d'un principe si artistement combiné, qu'ils produisent encore la santé des élèves et la correction même de quelques vices de conformation. La répétition de ces attitudes académiques qui intéressent tant la perfection des formes, devraient être connues par les artistes, comme l'une des études les plus dignes de les occuper. Guidé par ces réflexions, et connaissant les inépuisables modèles des temples et autres édifices anciens, j'ai composé la façade d'un style propre à sa destination. Elle devait parler, elle devait offrir aux regards du public ce que l'on fait dans l'intérieur, et la différence qui existe entre cette méthode d'éducation raisonnée, qu'un ancien ministre de l'intérieur, le comte Siméon, recommandait à la confiance publique, et les autres purement matérielles et funambuliques. »

« Je n'ai qu'un regret, dit M. Thiollet, et son collègue Amoros le partage avec lui, c'est que ces sculptures étant seulement modelées en plâtre, l'on n'ait point employé des matériaux plus durables pour transmettre à la postérité une

1835 C-89
07. Claus n. 8

composition qui fournirait des motifs dignes de réflexion et capables d'inspirer de bons exemples de vertu, d'humanité, de courage, et des actions également utiles à la vie civile, à la carrière militaire, aux intérêts et à la gloire de la patrie. On a remarqué que tous ces exercices sont exécutés par les élèves avec le plus vif plaisir, en se servant de la musique, du chant, et qu'ils produisent sur l'économie animale de très-heureux résultats, en augmentant la résistance à la fatigue, et les autres puissances d'action si nécessaires pour les courses, et pour triompher de plusieurs obstacles. Le monument devait donc exprimer ces divers effets et voici comment on l'a fait : »

Quatre pilastres en forme de cippe soutiennent quatre têtes colossales qui représentent *Hercule*, *Mercure*, *Minerve* et *Apollon*. Le choix de ces têtes mythologiques a permis d'inscrire au-dessous de chacune d'elles les qualités qui étaient attribuées aux personnages qu'elles représentent, et que l'on développe dans l'établissement. Ainsi on lit :

Sous la tête d' <i>Hercule</i> .	Sous celle de <i>Mercure</i> .	Sous celle de <i>Minerve</i> .	Sous celle d' <i>Apollon</i> .
Force.	Agilité.	Régularité.	Grâce.
Fermeté.	Vélocité.	Sagesse.	Santé.
Résistance.	Adresse.	Constance.	Beauté.
Courage.	Énergie.	Héroïsme.	Bonté.

Dans l'architrave on a écrit :

GYMNASÉ CIVIL ORTHOSOMATIQUE (1).

Ce dernier titre exprime mieux que celui d'*Orthopédique*, les influences générales de la méthode, qui ne se limite pas à

(1) *Ortos*, régulier, *soma*, corps.

corriger les vices de la conformation des *pieds* , mais qui exerce sa salutaire influence sur tout le système osseux, musculaire et nerveux du *corps* . En ce point, les médecins étant les meilleurs juges ont procuré à M. Amoros les attestations les plus honorables, et c'est la Société de Médecine de Paris qui a dit que *cet établissement était un champ de séeries et de métamorphoses salutaires* .

La frise est divisée en trois compartiments, pour recevoir les bas-reliefs dont les actions sont représentées par des enfants qui s'exercent aux différentes branches de la méthode. Le premier, à gauche, est destiné aux exercices de la *force* ; le second, qui occupe le milieu, représente les exercices où domine l' *adresse* , et le troisième, à droite, marque les exercices de *vélocité* .

Les quatre triglyphes qui encadrent et séparent ces trois bas-reliefs sont ornés chacun d'une grande couronne : sur la tête d' *Hercule* , on voit celle de chêne, sur celle de *Mercure* , une d'olivier, sur la tête de *Minerve* , on voit la couronne de laurier, et sur celle d' *Apollon* , la couronne de fleurs.

Le fronton est orné de figures symboliques qui indiquent les actions bienfaisantes faites par des moyens gymnastiques, pour prêter du secours à l'humanité souffrante ou en danger. Au centre, on voit un robuste gymnasiens sauvant trois personnes d'un incendie, gravitant sur un socle qui porte l'inscription suivante, qui est la plus essentielle de la méthode :

Le but principal de la gymnastique est la bienfaisance.

A côté de ce groupe principal, on en voit un autre qui inspire autant d'intérêt, et qui consiste en deux élèves forts

ND12.

1835 C-89
07. dans n. 8

et adroits, qui marchent sur une poutre et sauvent une malade, assise sur un brancard. De l'autre côté, on voit encore un gymnasien sauvant dans un sac trois enfants qui ne peuvent se détacher, quel que soit le mouvement violent qu'ils feraient, et qui conduit un jeune homme par la main pour le guider au milieu des dangers qui l'entourent.

Aux deux angles latéraux du fronton, on observe deux femmes qui enseignent l'une la morale, et l'autre la musique, aux enfants qu'elles ont devant elles, ayant des attitudes différentes et gracieuses.

Enfin, on lit au-dessus de la porte l'axiome ancien de Juvénal :

Mens sana in corpore sano.

Il est possible de placer encore sur cette porte un trophée d'instruments gymnastiques, pour enrichir et orner l'espace qui reste vide jusqu'à l'architrave, et ajouter encore ce moyen de faire une façade parlante, qui explique avec la plus grande exactitude la destination et les résultats principaux de cette école de mœurs, de bienfaisance et d'héroïsme.

Nous serions injustes si nous oublions de dire que c'est notre collègue M. Molcheth qui a fait ces sculptures, mais avec une si étonnante rapidité, qu'il n'a employé que vingt jours pour travailler et mettre en place les figures de la frise, vingt-cinq pour celles du fronton, et huit pour les têtes colossales des pilastres.

C'est dommage, nous le répétons, que la matière qui exprime ces intéressantes idées soit aussi fragile, mais il est à désirer, et on peut même l'espérer, que lorsque l'on verra plus palpablement les mêmes effets utiles produits par cette méthode depuis 20 ans, on se prêtera avec plus de chaleur à

procurer les moyens de rendre l'édifice plus durable, plus vaste, pour produire des résultats plus grands, et entouré de ce *grandiose* qui sied si bien aux établissements de ce genre, lesquels, plus productifs que les colonnes et les arcs de triomphe, peuvent récompenser les frais qu'ils coûtent en produisant toujours; et quel produit est comparable à celui des hommes utiles, courageux, bienfaisants, à celui d'une éducation morale, physique et gymnastique, en même temps, formant des hommes aptes pour toutes les professions, suivant l'avis des hommes profonds et respectables qui l'ont examinée!.. Mais ce qui est venu dernièrement mettre le sceau à la sécurité que cette méthode inspire, aux approbations qu'elle a reçues de vingt commissions différentes et des dispositions que divers ministres ont prises pour la répandre, c'est le vœu émis par le congrès scientifique de Douai qui a proposé au gouvernement de l'introduire comme une branche essentielle de l'éducation, et à tous les pères de famille, instituteurs et institutrices de la faire enseigner à leurs enfants et à leurs élèves.

Ainsi, la commission qui s'est occupée de l'ornement de l'établissement modèle, et du monument de Brès qui se rattache à la même institution, dont il fut l'ami, le poète et l'historien, a répondu à la noble mission qu'elle s'était imposée, et à la confiance que la Société libre des Beaux-Arts a dû avoir en elle, la voyant composée de membres aussi zélés et aussi habiles.

Paris, 28 novembre 1835.

Signé par les membres de la commission,

THIOLLET, DELAVAL, C. FARCY, MILON, MULLER,
BIDAUT, BORDIER, MAILLOT, DREUILLE.

1012.

1835 C-89
07. Claus n. 8

L'Institut de France vient de sanctionner le mérite de la méthode d'éducation du colonel Amoros, par une démonstration qui l'honore, et qui lui rend justice en même temps.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie de sciences, vient de lui écrire, à la date du 24 décembre, la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que dans sa séance publique de lundi prochain, 28 de ce mois, l'Académie royale des sciences fera la distribution des prix de cette année, et qu'une somme de trois mille francs est accordée à vos travaux sur l'éducation physique, gymnastique et morale. Je saisis avec empressement, Monsieur, cette occasion de vous offrir mes félicitations personnelles, en vous témoignant tout l'intérêt que l'Académie prend à vos succès et à vos travaux, etc.

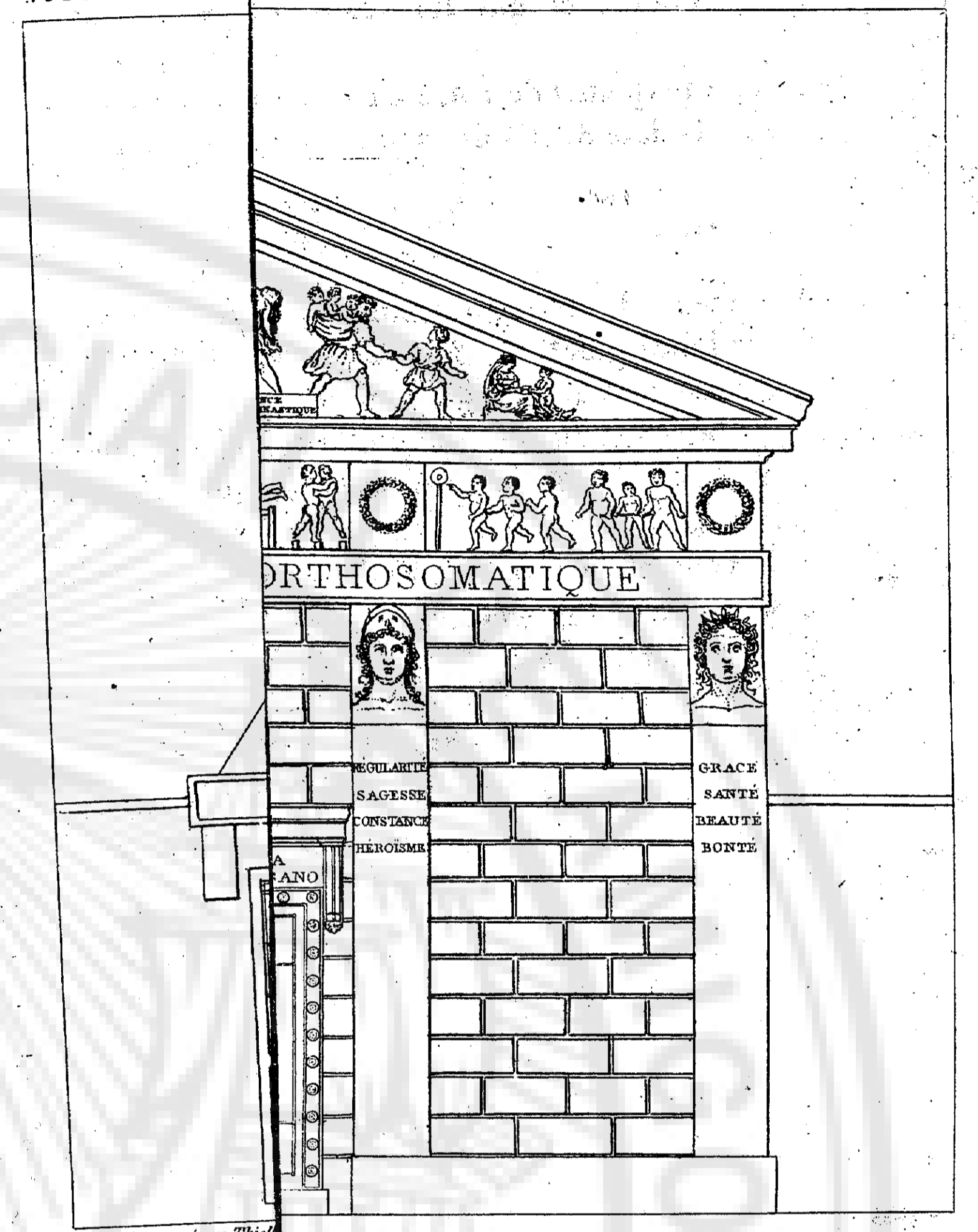
« Signé, FLOURENS. »

Imprimerie de DUCASSOIS, quai des Augustins, 55.

1835.

S

N° 25. vol. 2.



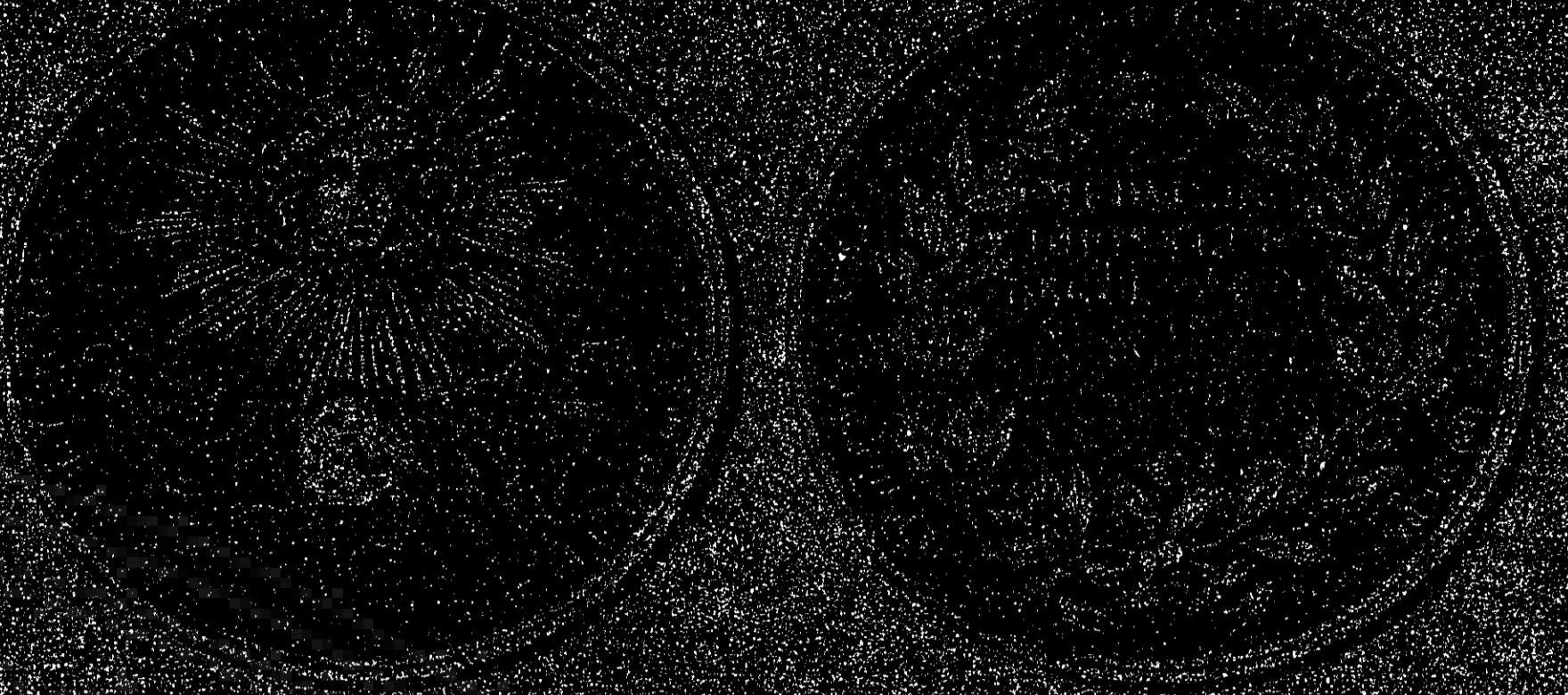
Composé et gravé par Thié

Goujon N° 6

10172

1835 C-89
07. Claus n. 8

AD12



RAPPORT
SUR LE
GYNASE NORMAL

DE M. LE COLONEL AMOROS

PAR M. LE DOCTEUR F. ANTOINMARCHI

PARIS
IMPRIMERIE DE GILAUBET
RUE SAINT-HONORE, N° 515

1834

1835 C-89
07. Claus n. 8

AD12.

CERTIFICAT.

Nous, soussignés, certifions que depuis que M. le colonel Amoròs a ouvert le Gymnase normal militaire et civil, qu'il a fondé à la place Dupleix du petit Grenelle, en 1820, il n'a cessé d'être fréquenté par un grand nombre d'élèves civils des classes laborieuses et peu aisées de la société, qu'il a toujours reçus gratuitement. Ces élèves, appartenant à toutes les professions périlleuses de serruriers, charpentiers, menuisiers, maçons, peintres en bâtimens, badigeonneurs, couvreurs, etc., sont devenus fort adroits, très courageux, et guidés toujours par la prudence, ont rendu leurs professions plus salutaires, et plus utiles, et secourables en même temps en faveur des autres. Il est évident, aussi, que le corps des Sapeurs-Pompiers a fréquenté pendant plusieurs années les Écoles que M. Amoròs a fondées à la rue d'Orléans, à la caserne de la rue Culture Sainte-Catherine, et au parc de Grenelle. Ainsi il a répandu dans Paris plusieurs centaines ou milliers d'élèves qui ont rendu des services signalés aux habitans de la capitale, et qui ont sauvé leurs jours au milieu des plus grands dangers.

M. Aldini fit dans son grand Gymnase les expériences de l'incombustibilité des habillemens dont il revêtaït les hommes, se servit des élèves du colonel Amoròs, pour les faire, et portait un grand respect aux travaux et aux inventions de ce chef.

1835 C-89
M. Claus n. B

Enfin, les élèves des écoles gratuites du Gros-Caillou, et de tout le quartier des Invalides, ainsi que de plusieurs autres de Paris, ont été reçus bénévolement et en masse, et M. Amorès a rendu par ces moyens généreux de grands services à l'humanité. En foi de quoi nous délivrons le présent certificat, satisfaits de rendre justice à un zèle aussi persévérant, aussi désintéressé, et qui n'a été arrêté par aucun des événemens extraordinaires qui ont eu lieu.

Paris, le 20 avril 1835.

Signé :

DE PRÉMONVILLE, Contrôleur des finances. — THIOLLET, Architecte et Professeur de dessin au collège royal de l'Artillerie. — PIHAN DE LA FOREST, Chef de bureau au Ministère du commerce. — CALMELET, employé à l'Intendance militaire. — ROUGELOT, Négociant. — FÉRÉ, Vérificateur des travaux publics. — LERET, Propriétaire et Administrateur du Comité de bienfaisance. — ANDRYANE DE LA CHAPPELLE, Chef du 1^{er} bataillon, 10^e légion. — TÊTU, 2^e Chef du 1^{er} bataillon, 10^e légion. — BOCH, Propriétaire et Capitaine des grenadiers du 1^{er} bataillon, 10^e légion. — CHARLES HOUDAILLE, Propriétaire, Marchand de bois et Capitaine de la garde nationale. — MORIN, Propriétaire et Capitaine de la garde nationale. — THOMAS, Directeur des Frères des écoles chrétiennes.

Ayant assisté pendant plusieurs années aux travaux gymnastiques de M. le colonel Amorès, je ne puis que lui rendre la même justice, et rappeler ici les éloges consciencieux que je lui ai donnés dans mon rapport (à la Société des sciences

physiques, chimiques, et arts agricoles et industriels de France) relatif à ses utiles établissemens.
Paris, 14 mai 1835.

Signé : JULIA DE FONTENELLE.

Les faits ci-dessus sont exacts et je me plais à les certifier; depuis trois ans je suis témoin du zèle et des efforts généreux de M. le colonel Amorès, et il est bien certain qu'il rend de très grands services à ses concitoyens, à la société. M. le colonel Amorès est un homme infiniment recommandable sous tous les rapports, et il est bien digne de l'attention et de la bienveillance du gouvernement.

Le Commissaire de police du quartier des Invalides.

Signé : NOEL.

Vu par nous, maire du 10^e arrondissement de Paris, pour la légalisation de la signature de MM. Boch, de Prémonville, Pihan de la Forest, Têtu, Rougelot, Morin, Andryane de la Chapelle, Leret, Charles Houdaille, etc., etc., au témoignage desquels nous joignons le nôtre, en attendant les utiles et honorables services que depuis long-temps est appelé à rendre M. le colonel Amorès, dont les talens et les sentimens élevés lui ont concilié au plus haut degré l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens et de l'administration.

A la Mairie, le 1^{er} juin 1835.

Signé : BESSAS-LAMÉCIE.

A. PIHAN DE LA FOREST, Imprimeur de la cour de cassation, rue des Noyers, n° 37.

1712

1835 C-89
07. Claus n. 8

1017.

ACADEMIE DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

RAPPORT

LE GYMNASSE NORMAL

DE M. LE COLONEL AMOROS.

Chargé, par la commission nommée par le conseil supérieur de l'Académie de l'industrie, pour examiner le gymnase normal de M. le colonel Amoros, de vous présenter un rapport sur sa visite de cet établissement, j'ai l'honneur de vous faire connaître le résultat de son examen.

Cette commission, composée de dix-huit membres de l'Académie, s'est transportée le dimanche 16 mars de cette année, à une heure et demie de l'après-midi, au nouvel établissement de M. le colonel Amoros, place Duplex, entre le Champ-de-Mars et la barrière de Grenelle.

M. le colonel Amoros a distribué aux membres de votre commission une petite brochure intitulée : *Opinion sur la Gymnastique Amorosienne*, par M^{me} Louise Dauriat.

L'opinion favorable et l'encouragement que cette brochure contient en faveur de l'établissement de M. le colonel Amoros font honneur à son auteur et aux sentiments très louables qui l'ont dirigé.

A deux heures votre commission fut introduite dans une des classes de l'établissement. M. le colonel Amoros, après avoir fait exécuter, en sa présence, par les élèves, trois chants rythmés, *Dieu, le Roi et la Patrie*, qui font partie de sa méthode, lut un discours qui fut universellement applaudi.

1835 C-89
07. Claus n. B

Un jeune élève, Auguste Roguet, présenta une petite composition poétique. Ce morceau, où l'on remarquait d'excellentes inspirations et qui fait connaître l'heureux accord qui règne entre le colonel Amoros et ses élèves, a mérité les applaudissements de l'assemblée.

M. le colonel Amoros, qui attache beaucoup d'importance au développement de la force, de l'énergie et de la persévérance, chez ses élèves, procéda ensuite à la distribution des prix; et nous dit, à cette occasion, que les élèves les plus forts produisaient, au bout de huit mois de gymnastique, quatre fois plus de travail que les hommes ordinaires n'en font habituellement.

Les prix furent ainsi distribués :

- 1^o Camuset, voltigeur au 3^e de ligne, reçut le prix du courage et le hausse-col des travaux;
- 2^o Seigneurie, sergent au 5^e léger, eut le prix de force et d'adresse;
- 3^o Couvers, voltigeur au 5^e léger, obtint celui de vitesse et d'adresse.

Après la distribution de ces prix, M. le colonel Amoros invita les moniteurs et professeurs qui dirigeaient les pelotons des élèves civils souscripteurs, des élèves civils gratuits, des pensions Michelot et Barbet, des enfants de troupe, des jeunes demoiselles, et des enfants de l'école mutuelle gratuite du 2^e arrondissement, à présenter les élèves distingués de chaque peloton.

Ces élèves furent successivement présentés, et des prix d'encouragement leur furent distribués. Ces prix indiquaient le mérite particulier de chaque élève.

De ces élèves, qui étaient au nombre de dix, six appartenaient aux élèves civils souscripteurs, deux aux élèves civils gratuits, les deux autres

étaient militaires. Le premier de ces élèves, Ferdinand Moreau, âgé de huit ans, s'était distingué en se tenant sept minutes à la fermeté;

Le second, Caroline de Cressart, âgée de neuf ans, avait bien fait tous les exercices;

Le troisième, Léon Conseil, âgé de onze ans, avait mérité le prix par son adresse et sa sagesse;

Le quatrième, Léon de la Ville-Leroux, âgé de onze ans, était resté huit minutes à la fermeté;

Le cinquième était Auguste de Gourcuff;

Le sixième, Lambert, âgé de dix-huit ans, avait mérité le prix par sa vitesse et pour avoir sauté quatorze pieds en largeur; cet élève appartient à la pension Michelot;

Le septième, Walther, moniteur général de l'école mutuelle gratuite du 2^e arrondissement, s'était fait remarquer par son adresse et sa sagesse.

Le huitième, Lebrun, enfant de troupe, était resté une demi-heure à la fermeté et avait mérité le prix par sa sagesse;

Le neuvième, Lagneau, du 10^e de ligne, avait bien fait tous ses exercices et s'était distingué par sa sagesse;

Le dixième, Magnan, militaire, obtint le prix pour avoir bien fait tous les exercices et par sa sagesse.

M. le colonel Amoros nous présenta ensuite son tableau *Anthropologique*, et nous fit remarquer qu'il attachait beaucoup plus d'importance aux bonnes qualités et à la moralité de ses élèves qu'à leurs qualités physiques. Il fit ensuite exécuter par les élèves un hymne patriotique composée par M. Brès et mis en musique par M. Rocas.

1885 C-89
07. Claud n. 8

4

M. le colonel Amoros ayant alors donné ses instructions aux professeurs pour la formation des pelotons, votre commission se dirigea avec lui vers le parc, pour assister aux exercices.

Le parc était bien disposé, les machines étaient pavoisées; et tout étant dans le plus grand ordre, nous nous arrêtâmes au stade pour voir les courses de résistance et de vélocité, qui furent parfaitement exécutées. M. le colonel Amoros dirigeait lui-même les exercices. Le vainqueur de chaque peloton reçut une couronne.

Deux pelotons d'élèves militaires et les élèves civils gratuits les plus forts exécutèrent ensuite une série d'exercices de plus en plus difficiles, et même surprenants. Ils nous firent connaître, par nombre de procédés divers, l'art très périlleux de sauter, les exercices de résistance et de fermeté, qui sont excellents pour les abordages, les cas de naufrages, les passages de rivières, pour franchir des précipices, etc., etc.

Après ces derniers exercices, les élèves attaquèrent la belle machine appelée l'Octogone et nous fûmes étonnés de l'énergie et de la rapidité avec laquelle ils grimperent au sommet. Ils franchirent des barrières hautes de six pieds, des ponts volants très élevés, debout et à cheval; puis ils donnèrent assaut au grand portique, exécutèrent des sauts en profondeur de quinze pieds, et en largeur de dix à quatorze pieds; marchèrent sur des plans inclinés pour en rendre l'application facile dans les guerres terrestres et maritimes; passèrent sur des poutres vacillantes en chantant l'un des rythmes dont nous avons parlé précédemment, afin de se mettre d'accord avec le mouvement élastique des poutres, et exécutèrent en notre présence les divers pas-

5

sages au pas modéré, au pas accéléré, et même au pas de course. Nous reconnûmes alors l'avantage du rythme adopté par M. le colonel Amoros dans les exercices gymnastiques. Les élèves qui s'accompagnaient du rythme faisaient bien leur trajet, ceux, en petit nombre, qui l'avaient négligé, tombaient dans le fossé.

Nous vîmes ensuite exécuter la voltige; le saut extraordinaire appelé de Géant, qui consiste à franchir un cheval dans toute sa longueur en prenant un point d'appui sur la croupe. Puis les élèves donnèrent assaut au vieux mur et au mur crépi, par le moyen de pyramides vivantes, c'est-à-dire en s'élevant les uns au-dessus des autres. On donna ensuite l'assaut à une tour de pierre; et après cet exercice l'on présenta à la commission deux élèves militaires et un élève civil qui avaient monté à cet assaut sans mettre les pieds dans les rainures de la tour et à l'aide seulement des doigts de la main.

Le dernier assaut eut lieu au moyen de perches lisses à double crochet.

M. le colonel Amoros fit aussi exécuter en notre présence deux procédés au moyen desquels les hommes les plus inexperts se trouvent poussés au sommet d'un mur par leurs camarades. Des sauts en profondeur de genres différents eurent lieu pour descendre de ces murs. Ils furent exécutés avec un ensemble, une précision admirables, et à la grande satisfaction de votre commission.

Il n'est survenu aucun accident fâcheux pendant la durée de ces exercices.

Avant de terminer la séance, M. le colonel Amoros nous a montré une statue demi-colossale, en plâtre, représentant un élève du gym-

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

nase sauvant trois personnes d'un incendie. L'inscription porte que la Bienfaisance est le but principal de la gymnastique.

A 5 heures, votre commission, qui avait trouvé le temps fort court, s'est retirée, admirant l'habileté des élèves du Gymnase et convaincue de l'utilité et de l'importance de l'institution fondée par M. le colonel Amoros.

Après avoir rendu compte des divers exercices de gymnastique dont nous avons été témoins, permettez-moi de vous entretenir plus particulièrement de ce qui intéresse l'hygiène et la thérapeutique, et des heureux résultats de la belle méthode de M. le colonel Amoros.

La gymnastique était cultivée avec soin et honorée chez les anciens. Elle faisait partie de l'éducation des hommes libres. Chez les Grecs et les Romains, les adolescents fréquentaient le Gymnase, le Cirque ou le Champ-de-Mars. Le philosophe, le magistrat, le guerrier, et en général les citoyens, prenaient part à ces exercices, afin de devenir plus forts, plus adroits, plus légers et plus durs à la fatigue.

Ces mœurs, ces habitudes et ces institutions, si recommandables sous le rapport de la santé publique, étaient tombées en désuétude et presque dans l'oubli, lorsque l'illustre Pestalozzi en Suisse, et M. le colonel Amoros en Espagne, ouvrirent des établissements de gymnastique qui ne tardèrent pas à devenir célèbres et d'où sortirent de nombreux élèves.

En 1815, M. Amoros, naturalisé français, établit à Paris un gymnase normal, remarquable par son étendue, les machines et les nombreux instruments qui s'y trouvent rassemblés. Le gymnase Amorosien satisfait par sa po-

sition à toutes les conditions de l'hygiène. Un local bien aéré et assez spacieux, dans lequel on peut même faire les exercices à couvert, renferme des machines disposées de manière à remplir toutes les indications de la médecine. On peut dire que dans cet établissement l'on peut faire l'apprentissage de toutes les professions.

Les principes sur lesquels est fondée la méthode de M. le colonel Amoros, offrent les résultats les plus heureux et les plus satisfaisants pour l'éducation physique et morale des élèves.

M. le colonel Amoros, après avoir bien étudié le caractère de ses élèves, leur enseigne à se connaître eux-mêmes, à bien constater les facultés physiques et morales (car les degrés de l'intelligence et de l'aptitude ne sont pas les mêmes) qu'ils possèdent, à augmenter la puissance de celles qui existent, à faire naître celles qui leur manquent, à corriger et tempérer celles qui sont nuisibles; à rendre l'homme capable de produire le plus de bien possible, à l'empêcher de nuire, à lui inspirer les sentiments d'humanité et de bienfaisance, l'amour de toutes les vertus et du travail, qui les engendre.

C'est ainsi que M. le colonel Amoros apprend à ses élèves à multiplier la valeur productive des hommes, qui constitue la richesse publique; à bannir l'oisiveté en prenant du repos par le seul moyen du changement de travail, et en faisant en sorte que l'homme, toujours occupé, ne reste inactif que pendant les heures consacrées au sommeil. On parvient ainsi à diminuer la durée du sommeil sans nuire à la santé; quatre à cinq heures suffisent à ce repos indispensable.

On apprend aussi aux élèves à ne considérer comme bonnes actions que celles qui sont utiles.

ND12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

inspirées par le courage, l'amour de l'humanité et de la bienfaisance. C'est par ces divers moyens que M. le colonel Amoros parvient à former des hommes qui, par le travail, se suffisent à eux-mêmes, et rendent à leurs semblables le plus de services possible.

La bonté de ces principes ne saurait être contestée, et leur application donne au système de M. Amoros une supériorité éminente sur celui qui avait été adopté dans la plupart des anciens gymnases, et dans ceux qui existent aujourd'hui. C'est par ce système philosophique, qui réunit l'éducation morale et l'éducation physique, que l'école Amorosienne diffère essentiellement de toutes les autres. Elle fait connaître à une jeunesse ardente une foule de belles actions à imiter, et inspire aux élèves un vif désir de consacrer leurs personnes et leurs moyens au bien public et à la patrie. Des chants qui régissent certains exercices élémentaires ou préparatoires succèdent à d'autres qui remplissent les intervalles du repos. Ces chants, qui servent à obtenir le développement et la force des organes de la respiration et de la voix, sont composés de maximes morales qui inspirent aux élèves des sentiments de bienveillance élevés et généreux. La musique élève et fortifie l'âme, et par le rythme qui l'accompagne dispose les élèves à plus d'ordre, plus d'ensemble et à de plus grands efforts dans le cours des exercices.

Les effets généraux et locaux que la gymnastique produit sur l'économie animale sont variés et très remarquables. Que l'on examine avec attention le système d'éducation des enfants universellement suivi, l'on verra la jeunesse fléchir sous le travail du développement exclusif des

facultés intellectuelles. On néglige les organes des sens et de la locomotion, et on les laisse dans une inaction à peu près complète. Pourquoi ne chercherait-on pas à mettre sur la même ligne avec le développement de l'intelligence l'éducation musculaire et celle des sens externes? On semble oublier que les organes inactifs restent stationnaires, et que les parties du corps les plus fortes se développent et se fortifient de plus en plus au détriment de celles qui ne font aucun progrès. On éviterait pourtant par l'emploi de la gymnastique les inconvénients attachés au système actuel d'éducation sédentaire, et l'on verrait moins d'enfants tristes et languissants se déformer sur les bancs, et perdre une santé qui, avec un autre régime, aurait continué d'être florissante et bonne.

Si des exercices préparatoires de la gymnastique l'on passe aux applications, l'on remarquera une foule d'exercices variés et gradués depuis les mouvements les plus simples jusques aux combinaisons les plus savantes de la gymnastique.

Les élèves du gymnase normal s'exercent à la marche, à la course, à la danse. Ils apprennent à monter à de longs câbles, à des mâts et à des perches lisses, mouvantes et perpendiculaires; à grimper sur des portiques au moyen de cordes nouées et lisses, et d'échelles de cordes; à escalader des édifices à compartiments de plus de trente pieds d'élévation et à en descendre; à sauter en profondeur, en hauteur et en largeur; à marcher sur des poutres élevées, arrondies, vacillantes; à marcher suspendu par les bras pendant vingt à trente minutes, et même plus; à donner l'assaut à un mur, à franchir des ri-

AD12

1835 C-89
07. Claus n. 8

vières; la voltige, le saut avec la perche, l'équitation, l'action de ramer sur un bateau, font aussi partie de leurs travaux. Tous ces exercices déterminent une grande activité dans le système musculaire. C'est ainsi que l'on voit chez les danseurs se développer plus particulièrement les extrémités inférieures; chez les portefaix, le cou, les épaules et les bras; chez les personnes qui se livrent à l'escrime, les bras; chez les sauteurs et les équilibristes, tous les muscles, surtout ceux de la colonne vertébrale, et même la colonne vertébrale par suite du profond ébranlement qui l'a fortifiée. Les muscles qui ne sont mis en action que pendant un certain temps s'engourdissent et rendent leur contraction difficile et pénible, tandis que, lorsqu'ils sont exercés, ces organes, devenus plus rouges, plus compacts et plus développés, acquièrent une densité et une force plus considérables. Les os même augmentent de volume. Chez les personnes qui se livrent à des grands et violents exercices, les muscles prennent des formes rudes, ont des saillies très prononcées à la surface du corps, et le tissu cellulaire graisseux disparaît. Les mouvements musculaires habituels et soutenus communiquent de la vigueur aux autres organes, et agissent énergiquement sur l'estomac et les fonctions animales. Aussi l'estomac éprouve un besoin d'aliments plus fréquent, plus impérieux, et digère une quantité plus considérable de substances nutritives. Cependant il faut avoir soin de ne point troubler la chymification pendant l'action de l'estomac: car les substances alimentaires, passant aux intestins sans être digérées, deviendraient au moins inutiles à la nutrition.

Un exercice violent produit sur celui qui n'y est pas habitué une irritation plus ou moins vive; les muscles deviennent douloureux à la pression; les mouvements sont presque nuls. Ces exercices violents peuvent aussi troubler l'ensemble des fonctions; produire la lassitude, la précipitation et l'irrégularité des mouvements du cœur, la respiration haletante et saccadée; l'absorption ne suffit plus à la réparation des pertes; l'estomac ne fait qu'imparfaitement ses fonctions; les forces vitales diminuent, et l'amaigrissement se détermine progressivement jusqu'à la mort de l'individu.

Tels sont, Messieurs, les déplorable effets des exercices trop violents et trop continus. En passant des effets produits par les exercices violents aux effets des exercices modérés et progressifs, on voit les muscles augmenter de volume, la force motrice s'accroître, la nutrition devenir plus active, et la force d'action acquiert un perfectionnement qui n'existait pas auparavant. Disons aussi que la digestion et l'absorption successive des substances nutritives s'opèrent avec rapidité, que la circulation est alors accélérée et que le cœur et les poumons redoublent d'activité. Les exercices gymnastiques doivent être modérés, si l'on veut en retirer de grands avantages. Une alimentation saine et substantielle est nécessaire pour réparer les pertes occasionées par la respiration, par le développement de la chaleur animale, la transpiration cutanée et la sécrétion synoviale étant devenues abondantes. Il est curieux de faire remarquer que, dans ces cas, les autres organes sécrétoires suspendent, pour ainsi dire, leurs fonctions respectives.

AD12

1835 C-89
07. Claus n. 8

Nous allons maintenant indiquer quelques règles dont nous recommanderons l'application aux personnes qui veulent apprendre la gymnastique. On ne doit forcer personne, à quelque âge que ce soit, de se livrer à ces exercices. C'est à l'élève à faire connaître sa volonté et le plaisir qu'il y prend.

On doit proportionner les exercices à la force, aux dispositions de l'élève.

Pendant la durée des exercices, le corps doit jouir d'une entière liberté.

Le vêtement doit être très commode et ne gêner en aucune manière les mouvements. Point de cravates ni de liens circulaires.

Une ceinture qui entoure les reins sert à prévenir la formation des hernies. Cette ceinture doit s'étendre de la partie hypogastrique. On aura soin de la serrer plus en bas qu'en haut.

Un suspensoir est au moins aussi nécessaire que la ceinture dans les différents sauts que l'on exécute, dans le passage à cheval, sur des poutres, dans les sauts de géant, etc., etc.

Le moment le plus favorable pour les exercices gymnastiques est en hiver, au milieu du jour, et en été de bon matin, ou au coucher du soleil. L'adolescence est l'époque de la vie la plus avantageuse pour cette étude.

A l'époque de la puberté, la gymnastique sert éminemment à l'éducation des sens et à celle de l'appareil locomoteur. Ces exercices rendent la nutrition plus énergique, et augmentent la densité et la puissance d'action de tous les solides.

C'est avec la gymnastique que l'on parvient à prévenir et à détruire les habitudes vicieuses

déterminées par l'excès de sensibilité des organes de la génération. Les menaces, les châtiements, les corsets et les entraves contre l'action des mains, n'ont pu jusqu'à présent empêcher l'onanisme. La gymnastique, disons-le franchement, fournit les seuls moyens efficaces contre cette funeste habitude. Ils se trouvent dans la fatigue des membres et dans l'excitation musculaire. M. le colonel Amoros a déjà obtenu un grand nombre de guérisons de ce genre.

Pour remédier à la faiblesse, à l'étroitesse et à la mauvaise conformation du thorax chez les femmes, surtout parmi celles qui habitent les villes, il serait à désirer que, libres et débarrassées des corsets dans lesquels on les emprisonne, les jeunes personnes pussent se livrer aux exercices gymnastiques les plus appropriés et les plus convenables à leur sexe. C'est en fortifiant leur corps qu'on les rend plus aptes à bien remplir le devoir de mère. La gymnastique développerait avec avantage la beauté de leurs formes, et leurs grâces naturelles y gagneraient. On parviendrait ainsi aux résultats les plus heureux pour l'éducation physique et morale des femmes en les rendant plus agiles, plus adroites, plus courageuses, et l'on devrait à la gymnastique un développement inattendu de leurs forces physiques et morales, que l'on n'aurait pu obtenir par aucun autre moyen.

Les anciens employaient la gymnastique avec succès dans le traitement des maladies constitutives, de faiblesse, etc., etc. Un exercice modéré et bien dirigé hâte de beaucoup le rétablissement de la santé à la suite des maladies aiguës. Les exercices gymnastiques sont très efficaces dans les irritations lentes et chroniques

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

des viscères, dans les affections scrophuleuses, scorbutiques, chlorotiques, etc., etc. Enfin les mouvements des membres et la gymnastique bien dirigée sont les moyens les plus actifs et les plus puissants que l'on puisse employer pour l'orthopédie, pour corriger la mauvaise conformation de la poitrine, et pour détruire les dispositions à la phthisie pulmonaire.

Nous avons donné, Messieurs, un récit fidèle de ce que nous avons vu au Gymnase normal de M. le colonel Amoros. Les considérations que nous avons cru devoir vous présenter vous mettront à même d'apprécier l'excellence de sa méthode, l'utilité de la gymnastique, le degré de perfectionnement auquel cet établissement est parvenu, et les avantages que l'on doit en attendre. L'institution de M. le colonel Amoros, telle qu'elle existe aujourd'hui, a acquis une telle supériorité sur ce qui existe tant en France que dans l'étranger, que bientôt l'on n'osera plus donner le nom de gymnastique à ce petit nombre d'exercices vulgaires que l'on exécute dans d'autres établissements. On rendrait un service important à l'humanité en donnant à cette institution toute l'extension dont elle est susceptible, et l'on doit désirer que le gymnase reçoive des encouragements et participe à la bienveillance et à la protection du gouvernement.

En terminant ce rapport, votre commission a l'honneur de vous proposer :

1° De voter des remerciements et des éloges à M. le colonel Amoros, pour l'encourager à continuer les soins extraordinaires qu'il donne à l'éducation de ses élèves et au perfectionnement de l'établissement qu'il dirige avec tant de zèle, de prévoyance et de succès;

2° D'émettre le vœu que le gouvernement prenne sous sa protection spéciale un établissement digne d'une grande nation et dont l'utilité et les avantages sont incontestables;

3° De manifester le désir que les pères et mères de famille, les instituteurs et institutrices, ainsi que toutes les personnes chargées de l'éducation de la jeunesse, envoient leurs enfants et leurs élèves au Gymnase Amoros, afin de développer entièrement et de compléter leur éducation physique et morale, et préparer par ce moyen l'amélioration des générations futures;

4° Enfin de décerner à M. le colonel Amoros dans la prochaine séance annuelle de notre Académie une médaille d'honneur en or, comme un témoignage de la satisfaction de ses membres et un encouragement aux travaux ingénieux et utiles de cet officier supérieur.

Votre commission croit devoir vous proposer également de voter une médaille d'honneur en argent au corps des professeurs attachés au Gymnase, pour le zèle et l'habileté avec lesquels ils ont secondé les efforts de M. le colonel Amoros dans l'application et l'enseignement de sa méthode gymnastique, et de mettre, en outre, à sa disposition trois médailles en bronze pour être distribuées à ceux des élèves civils et militaires qui se seraient montrés les plus dignes de cette faveur.

Signé le docteur AN TOMMARCHI, rapporteur. M. le duc de MONTMORENCY, président. — MM. ANNÉE, AUDOUIN DE GERONVAL, le général BARDIN, le général baron BLEIN, CAILLEAU, le général marquis de CHAMBRAY, DANIEL DE SAINT-ANTOINE, le général DUBOURG, le général baron JUCHEREAU DE SAINT-DENIS, JULIEN DE PARIS, MALEPEYRE aîné, MALEPEYRE jeu-

1012.

1835 C-89
07. Claus n. 8

ne. MOREAU (Ciriac), le marquis de SAINTE CROIX et SELLIGUE, membres de la commission.

Après la lecture de ce rapport, qui a été écoutée avec le plus vif intérêt et l'attention la plus soutenue, les conclusions sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité par le conseil.

Des remerciements sont ensuite votés à M. le docteur Antommarchi pour l'intéressant rapport qu'il a présenté au conseil.

Signé César MOREAU, président.

ANNÉE *. AUDOUIN DE GERONVAL, George Geary BENNIS, CAILLEAU, F. CHATELAIN, le général baron JUCHEREAU DE SAINT-DENYS (C. *), Eustache JUCHEREAU DE SAINT-DENYS, Alexandre LEROY DE BACRE *, François MALEPEYRE, Léopold MALEPEYRE, MONBRION, César MOREAU *, Ciriac MOREAU, Jacques RIFAUD *, François SICARD *, membres du conseil — MM. Charles BAZIN, George BLUMM, BOIRE, BOURLON SAINT-VICTOR, BERTAULT, CHABERT, le comte DE CHASTELLUX (O. *), DARU *, Timothée DEHAY, DONNDORF, FORTIN *, FERGANT, FRIGERIO, GUEROULT, GUILLOT SAINT-AMAND, HEBERT, IZERNE (de Perpignan), LAFON, Jules LE-CHEVALIER *, Pierre-Louis LECARON, LEGÉ, LE SEBLE, MIALLE, MARC JODOT, MARTINET, MIGOUT, MARBEAU *, NOYRY, Jacques PEYROT, RODOT, le marquis DE SAINTE-CROIX *, SALIN, SIMYANT, et THIRION, membres de l'Académie.

Pour copie conforme :

Eust. JUCHEREAU DE SAINT-DENYS, secrétaire.

Le gymnase civil et orthopédique que M. Amoros vient d'établir se trouve rue Jean Goujon, n° 6, aux Champs-Élysées, quartier de François I^{er}.

AD172

1835 C-89
V. Claus n. 8

AD12.

1835 C-89
V. Claus n. 8

L'Élève

DU

GYMNASE AMOROS.

Par M^{re} Eugénie Foa.

(EXTRAIT DU JOURNAL DES ENFANS.)

1835 C-89
197. Claus n. 8



L'ÉLÈVE

DU

GYMNASE AMOROS.

— Il ne s'agit pas de pleurer, Geneviève, il faut prendre un parti; disait un homme dans le costume d'un ouvrier couvreur revenant de sa journée, à une pauvre femme assise sur le pied d'un mauvais grabat, et qui allaitait un enfant. — Ton mari est mort, il est tombé d'une échelle, il s'est tué, c'est un grand malheur pour toi, pour ta famille; mais pleurer ne remédie à rien, vois-tu.

Et disant ces mots d'un ton brusque, pour cacher sans doute l'émotion que lui causait la douleur de cette jeune femme, le couvreur essuya, du revers de sa manche, une larme qui bordait sa paupière.

— Mon pauvre Georges, ... disait la femme.

Encore, si ton fils était bon à quelque chose, reprit rudement le couvreur, en jetant un regard de dédain sur un enfant pâle, contrefait, débile, qui pleurait silencieusement assis par terre, dans un coin de la chambre. Si ça pouvait

1835 C-89
07. Claud n. B

seulement devenir un homme, cet enfant, je le prendrais avec moi, et je lui apprendrais à grimper sur les toits, à se tenir en équilibre sur les poutres, à se laisser filer le long d'un câble, mais non, tous les jours, il devient pire, à peine maintenant il se tient sur ses jambes; il a douze ans bientôt, ton fils, on lui en donnerait quatre, et en le flattant encore.

— Est-ce la faute de Jacques, mon frère, s'il est venu au monde ainsi contrefait, dit la mère d'un ton de reproche.

— Non certes, aussi je ne lui en veux pas, à cet enfant, je ne lui en veux pas, mais ce sera toujours une bouche inutile dans le monde... heureusement qu'il ne peut vivre longtemps, ajouta le couvreur à l'oreille de sa sœur. Puis se levant, il sortit de la chambre en criant: — Adieu, à demain, d'une voix qui trahissait le chagrin que lui causait la position de sa sœur et de sa petite famille.

— Heureusement que je ne peux vivre longtemps! répéta d'une voix douce et triste, le pauvre enfant dont la douleur avait ce cachet profond et résigné qui n'appartient qu'aux âmes qui sentent vivement.

— Que dis-tu, Jacques? dit Geneviève.

— Que je ne suis bon à rien, ma bonne mère, que mon oncle a raison.

— Du courage, mon fils, en grandissant tu te renforceras.

— Oui, si... dit l'enfant, mais il n'acheva pas sa phrase, et la mère trop absorbée dans sa douleur ne lui demanda pas compte de cette réticence. Il était tard; un moment après, la pauvre famille se coucha, et le jour du lendemain n'était pas levé, que Jacques descendu dans la cour regardait les laquais de l'appartement du premier étriller les chevaux, laver les carrosses, et se disposer à atteler.

On était dans l'été; bientôt une jeune fille descendit dans la cour: à sa vue, Jacques fit un cri.

— Sans béquilles! mademoiselle Emilie.

— Comme tu vois, Jacques, répondit la jeune fille avec un doux sourire, depuis hier je ne m'en sers plus, pourtant j'ai ce côté encore un peu faible, ajouta-t-elle, en montrant son bras et sa jambe gauches beaucoup plus minces que les membres du côté droit, et puis je suis toujours un peu contrefaite.

— Et mademoiselle croit qu'elle guérira tout-à-fait?

— Certainement Jacques; songe donc que j'étais bien plus

malade que tu ne l'es; tiens, Jacques, je suis sûre que si tu allais prendre avec moi des leçons de gymnastique, chez le colonel Amoros, tu guériras.

— Je suis trop pauvre pour cela, mademoiselle, et on a dit à ma mère que ces maisons ortho... ortho... je ne sais quoi, sont fort chères, et puis à quoi cela me servirait-il, puisque mon oncle dit que je ne puis vivre long-temps.

— Ton oncle ne s'y connaît peut-être pas aussi bien que notre docteur qui, assure que lorsqu'on peut guérir, on peut vivre; enfin, Jacques, n'as-tu jamais vu, de gens âgés, boiteux, et bossus... ils ont bien vécu, peut-être, ceux-là!

— Mais ils ne sont pas, sans doute, obligés de gagner leur vie, en travaillant, mademoiselle?

— Pauvre Jacques! dit Emilie avec compassion; écoute: quand je serai mariée, et que j'aurai beaucoup d'argent, je ferai avec bien du plaisir, je l'assure, tous les sacrifices que ton traitement exigera.

— Alors je serai trop âgé, mademoiselle, ou mort, qui sait?

— Mon Dieu! mon Dieu! Comment donc faire, dit Emilie frappant du pied d'un air de désappointement.

Mais voyant paraître dans la tour une dame un peu âgée, elle courut à elle en s'écriant: — Ma bonne amie, permettez que Jacques vienne avec nous, au-Gymnase-Amoros; j'ai vu que vous donniez un cachet pour moi. Eh bien! vous en donnez deux.

— Cela m'est impossible, mademoiselle, répondit la gouvernante, je ne puis disposer de vos cachets sans l'autorisation de monsieur votre père.

— Et mon père qui n'est pas ici! s'écria Emilie, les larmes aux yeux, qui est à la Martinique,... avant d'avoir une réponse... mon Dieu! mon Dieu!

— Ne vous désolez donc pas ainsi, mademoiselle, reprit la gouvernante, j'ai entendu dire que, dans les établissements dirigés par M. Amoros, non-seulement les prix des séances sont plus modérées que dans les autres, mais encore qu'on y recevait gratuitement, depuis plusieurs années, tous les élèves peu fortunés, qui ne peuvent payer aucun genre de souscriptions; c'est même d'autant plus louable de sa part que l'entretien des gymnases aussi bien montés que les siens doit être fort dispendieux.

AD12.

— C'est très-beau du colonel, mais je veux payer pour Jacques, car si tout le monde y allait gratis, certes l'établissement serait bientôt ruiné.

— Mais avec quel argent paierez-vous, mademoiselle ?

— C'est ce que vous verrez, ma bonne amie... Jacques, ajouta-t-elle en se tournant vers le pauvre enfant dont la figure pâle et souffrante exprimait tout l'intérêt qu'il prenait à cet entretien, — Jacques, tu vas me suivre au gymnase.

— Jamais je ne pourrai marcher jusque-là, mademoiselle, dit Jacques tristement.

— Tu monteras dans ma voiture.

— Y pensez-vous, mademoiselle... non, je suis trop sale, dit le pauvre fils du couvreur en jetant un regard de regret sur sa veste usée et son pantalon vert rapiécé de gris.

— N'as-tu pas des habits du dimanche ?

— Oui, mademoiselle, mais ils ne sont guère plus beaux.

— Ils sont au moins plus propres : va les mettre, va vite.

Jacques obéit; un moment après il descendit, un peu mieux vêtu, mais grâce plutôt aux soins minutieux d'une bonne ouvrière, qu'à la qualité de l'étoffe qui composait son vêtement.

Il fallut presque qu'Émilie employât son autorité pour que les domestiques permissent au petit couvreur de monter dans le carrosse; enfin, il se plaça sur la banquette de devant, plus étonné que charmé de se sentir emporté au galop de deux chevaux jeunes et fringans.

Dans les Champs-Élysées, en arrivant par la place Louis xv, on tourne à gauche, et on arrive dans un quartier nouveau, appelé *François I^{er}*, du nom de la maison de ce roi de France, qu'on y a transportée pierre par pierre. Là, se trouve une rue neuve, la rue *Jean Goujon*, et, du plus loin qu'on y entre, on aperçoit une maison blanche, d'un style particulier et élégant, sur le frontispice de laquelle on lit : — *Gymnase civil orthosomatique*, avec quelques autres inscriptions qui expliquent la destination de cet édifice.

Maintenant, mes chers amis, comme mon but principal, en vous racontant ce fait vrai, est de vous parler de la gymnastique amorosienne, une des plus belles inventions dont l'humanité ait à se glorifier, je vais laisser pour un moment, Émilie, sa bonne et Jacques rouler dans les Champs-Élysées, ce ne sera pas long. Jusqu'à présent je n'ai cherché qu'à vous

amuser, aujourd'hui mon but est plus noble, je veux que vous tous, enfans, vous deveniez de grands, de beaux hommes; je veux que vos facultés intellectuelles croissent avec votre âge, et pour cela, il ne faut qu'aller vous amuser deux heures, deux ou trois jours de la semaine, à votre choix, chez notre célèbre et honorable gymnasiarque, le colonel Amoros.

Du reste, mes enfans, j'appuie mon opinion sur celle des principaux docteurs de la faculté, du baron Dupuytren qui n'est plus; des docteurs *Broussais*, *Tissot*, *Baron*, *Bailly*, *Guillon*, *Portales*, *Gasc*, *Amussat*, etc... Puis de M. Cuvier, de M. Julia de Fontenelle, du docteur Antommarchi, médecin de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène, qui a fait un rapport à cet effet à l'Académie de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, à la suite duquel rapport, une médaille d'honneur a été décernée au colonel Amoros. Je citerai encore l'opinion du secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine, sur ce *champ de l'écries et de métamorphoses salutaires*, M. Pariset.

Voici ce qu'il écrit : « M. Amoros sent bien, veut bien, fait bien; il est l'ami des enfans, il est digne de créer des hommes, il en fera sortir de ses mains, qui seront, comme la Minerve d'Homère, forts et sages; voulez-vous refondre vos générations et avoir des ames fortes dans des corps sains? ayez des Amoros, et remettez-leur vos droits de père de famille et de prince; car c'est tout un; heureux les peuples où s'élèvent de tels instituteurs! »

Ce ne fut qu'en 1815, en France, que le colonel Amoros tenta ses premiers essais de gymnastique; MM. Jomard et Julien de Paris, non-seulement le secondèrent puissamment, mais ce dernier insista fortement, dans ses tableaux d'éducation physique, morale et intellectuelle, progressive et simultanée, sur les immenses avantages de la gymnastique.

Moi, mes enfans, j'en ai vu quelques exemples frappans, entre autres, une petite fille de huit ans; bossue, toute contrefaite, un côté rentré, et par conséquent l'autre en dehors; cette enfant, née en province, fut confiée aux soins du docteur Horner, de Tavel; elle fut, aussitôt son arrivée à Paris, envoyée au gymnase du colonel Amoros. J'avais l'occasion de la voir souvent chez la femme du docteur; cette enfant était triste, maigre, les yeux éteints, s'en allant toute de côté, marchant peu et d'une faiblesse extrême. Elle n'a encore que deux mois d'exercice, et déjà elle a grandi, ses forces sont revé-

1835 C-89
07. Jaud n. B

AD12

1835 C-89
07. Claud n. 8

nues, ses mouvemens ont acquis de l'élasticité, sa taille s'est redressée, ses côuleurs ont reparu avec sa gaieté, ça n'est plus le même enfant.

Je pourrais citer vingt autres garçons ou demoiselles guéris parfaitement par les mêmes moyens, variés à l'infini suivant les circonstances et les difformités, et vous entretenir aussi des lettres de félicitation ou de reconnaissance que les pères ou les médecins ont adressées au fondateur de cette philanthropique institution, mais ce serait trop long; toutefois, avant de finir, je veux encore vous dire un mot du colonel Amoros.

D'origine espagnole, M. Amoros s'est distingué très-jeune dans les armées espagnoles. Après s'être donné, à lui-même, en Biscaye, des premières leçons gymnastiques, il forma deux compagnies de grenadiers gymnasiens à la tête desquels il fit des actions brillantes en Afrique et en Europe: puis devenu plus tard secrétaire-conseiller du roi Charles IV, et instituteur de l'enfant don François de Paule, il forma à Madrid un grand gymnase que la guerre de 1808 a détruit. Aujourd'hui, naturalisé Français, c'est à Paris que le colonel Amoros achève de s'illustrer, en consacrant sa vie à nos enfans, et en leur rendant le plus grand service que l'humanité puisse réclamer. Les sociétés lui décernent des médailles, la France a voté des fonds pour son gymnase militaire, mais c'est dans nos cœurs où il doit chercher sa plus belle récompense: nos enfans le chériront, et nous, nous le bénissons déjà.

Je reviens à la jeune Emilie, dont la voiture s'arrêtait devant le gymnase amorosien.

Les exercices n'étaient pas commencés, les professeurs, tous jeunes et agiles, portent le même uniforme, pantalon et gilet bleu, ceinture tricolore avec un petit berret bleu sur l'oreille. Groupés au milieu de la première cour, ils attendaient le signal. Bientôt parut au milieu d'eux un homme d'un âge mûr, mais avec toutes les apparences d'une forte constitution, il était vêtu d'une redingote bleue, la boutonnière parée du ruban des braves, et un bonnet de police sur la tête.

Il s'avança vers Emilie pour la saluer, mais son regard observateur tomba de suite sur le pauvre Jacques, qui était partagé entre l'émotion que lui causait la vue d'un établissement où les pauvres enfans retrouvaient, avec la santé, l'usage de leurs membres perclus par la nature ou la maladie.

Sans donner le temps au colonel de demander ce que faisait cet enfant, qu'il ne connaissait pas pour être un de ses élèves, Emilie prit la main du colonel, et avec cet instinct qui rend un enfant calin pour obtenir ce qu'il veut, elle dit:

— Je marche sans béquilles, colonel.

— Je m'en réjouis, mon enfant, reprit-il, et cela devait être ainsi.

— J'ai grandi de dix lignes depuis six mois; oh! je vous ai bien des obligations, colonel.

— C'est à dire à ma gymnastique, chère enfant.

— Oh! à vous, colonel, à vous; car enfin, j'étais bien plus malade que Jacques, et aujourd'hui je suis mieux que lui.

— Quel Jacques?

— Cet enfant que vous voyez là, colonel, dit Emilie prenant la main de Jacques, qui se cachait derrière elle, et le forçant à s'avancer devant le colonel; c'est le fils d'un couvreur: son père est mort hier, en tombant d'un toit, le pauvre homme! sa mère est bien misérable, ayant à soigner un autre petit enfant; pour celui-ci, voyez, colonel, il peut à peine se soutenir sur ses jambes. Et pendant que M. Amoros examinait Jacques, relevant les manches de son habit pour voir ses bras, retroussant son pantalon pour regarder ses jambes, lui touchait l'épine dorsale et lui faisait allonger chacun de ses membres, Emilie continua d'une voix insistante — si vous vouliez, monsieur le colonel Amoros, nous ferions un arrangement?... Oh! mais ne me refusez pas, je vous en prie.

— Lequel, disait le brave gymnaste en continuant son inspection.

— Cet enfant est très-pauvre, très-pauvre; si on ne le guérit pas, jamais il ne pourra gagner sa vie; il a une mère et une sœur à soutenir; et voyez, colonel, je suis sûr que mon pauvre Jacques mourra bientôt.

— Voulez-vous bien vous taire, petite folle, dit le colonel, se retournant subitement à ce mot de mourir!

— Il mourra bientôt si vous ne prenez pitié de lui, mon cher monsieur Amoros, ajouta la jeune fille, en joignant gracieusement ses petites mains devant le colonel trop occupé

AD12

1835 C-89
07. Jans n. B

à examiner le pauvre Jacques et à combiner ses moyens de guérison, pour apporter une grande attention aux paroles d'Emilie. — Tenez, permettez que Jacques prenne part à vos exercices, et je les paierai sur mes économies; ou, si vous voulez attendre, je les paierai quand je serai mariée, et puis en outre, j'écrirai à mon père, pour qu'il me laisse venir prendre vos leçons, quand même je serais complètement guérie.

Le colonel ne put retenir un éclat de rire, en voyant Emilie le supplier de faire une action pour laquelle son excellent cœur n'avait pas besoin de prières.

— Il ne te faut pas tant d'éloquence pour me persuader, ma petite amie, lui répondit-il, en professant la bienfaisance, crois-tu donc que je ne la pratique pas moi-même; — je reçois ton protégé avec plaisir, à condition qu'il sera docile à nos enseignemens et qu'il ressemblera à sa protectrice dans l'amour de faire du bien.

Disant ces mots, le colonel appela un professeur particulier et désignant Jacques qui ne savait s'il veillait ou s'il rêvait, il ajouta :

— Prenez cet enfant, mettez-lui une ceinture, et un noeud rouge sur l'épaule gauche; c'est de côté qu'il faut fortifier, et il lui expliqua les exercices que cet enfant devait faire, et ceux qui lui étaient défendus.

Puis il donna le signal pour sonner la cloche, et peu après, enfans et professeurs étaient réunis dans l'enceinte du gymnase.

C'est un admirable coup d'œil, je vous assure, mes chers amis; que cette enceinte. Quelle belle combinaison que tous ces cordages, ces bâtons lissés, ces poutres, ces échelles; on ne sait d'abord à quoi tout cela doit servir; on regarde, et chaque enfant vient bientôt, sans effort et comme en jouant, résoudre ce problème.

La leçon commence par l'inspection des élèves, ils sont tous vêtus d'une veste courte et d'un pantalon; leurs feins sont entourés d'une ceinture large et forte, à laquelle est fixé solidement un anneau dans le cas où la prudence exigerait qu'ils fussent attachés; les élèves sont divisés en pelotons, suivant leur âge, leur habileté, leur sexe, ou l'état de leur santé; chaque peloton a un professeur qui le dirige, le surveille, et prévient tout accident. Lorsque des traitemens sont

difficiles, une instruction écrite par M. Amoros prescrit les règles à suivre.

Les premiers exercices consistent dans les mouvemens cadencés des jambes et des bras, et sont accompagnés d'un chant spécial qui en détermine la mesure; ce qui assouplit les membres et donne de la force aux organes de la respiration; ce sont les élémens des autres exercices; car les membres ne pourraient pas obéir à la volonté si la poitrine éprouvait de la gêne, et la poitrine de même ne pourrait se dilater si les membres étaient raides et gênés. Après vient la marche en mesuré avec les chants, plus ou moins vifs suivant son degré d'accélération. Elle est suivie de la course cadencée que l'on nomme de résistance, ou de vélocité. Puis on commence les luites et les autres grands exercices.

De toutes ces machines que vous voyez aucune n'est inutile; quelques élèves montent à des échelles de bois ou de cordes par-dessus et par-dessous, tandis que d'autres grimpent à des mâts simples ou doubles plantés à côté l'un de l'autre; ou à des cordes lâches, unies ou divisées par des noeuds. Il y en a qui traversent soit à califourchon, soit debout, une poutre horizontale ou en plan incliné, solide ou vacillante, et plus ou moins élevée; ou bien passant d'un lieu à un autre par une corde tendue horizontalement, ils se soutiennent seulement par les mains, puis encore ils franchissent, sans nul secours et à l'aide de perches, des obstacles en hauteur et en largeur. Enfin, ils marchent avec des échasses, voltigent et sautent de cent manières différentes; tout cela avec gaieté, souplesse, comme s'ils ne faisaient que jouer et s'amuser; ils tombent et ils rient; aucune chute n'est dangereuse; des filets sont tendus pour recevoir l'élève qui perdrait son équilibre; mais depuis vingt ans que les leçons de M. Amoros sont suivies, on peut affirmer qu'il n'est arrivé aucun événement fâcheux ni qui ait donné lieu au moindre regret.

La gymnastique était cultivée avec soin et honorée chez les anciens; elle faisait partie de l'éducation des hommes libres; elle donne au corps cette beauté qui consiste moins dans le brillant des couleurs, que dans l'harmonie du système musculaire due à la belle proportion des formes. Chez les Grecs et les Romains, les adolescens fréquentaient les gymnases, le Cirque et le Champ-de-Mars; et les philosophes, les magistrats, les guerriers, en général, tous les citoyens prenaient part à ces exercices, afin de devenir plus forts, plus adroits, plus légers, et plus durs à la fatigue.

AD17.

1835 C-89
07. Jans n. 8

Non-seulement, on donne aux élèves du gymnase Amoros de la santé, de la force et de l'adresse, mais encore on leur apprend à ne considérer comme bonnes actions que celles qui sont utiles et inspirées par le courage, l'amour de l'humanité et de la bienfaisance. La morale et la santé y gagnent, comme vous le voyez; car les chants, qui procurent ces inspirations, sont parfaitement choisis, et la musique est simple et appropriée au sentiment que l'on veut inspirer.

D'après ces principes, vous ne serez pas étonnés, mes enfans, de l'intercession d'Emilie pour son protégé, et de l'admission du pauvre enfant au milieu des enfans les plus distingués de la capitale par le rang et la considération dont jouissent leurs parens. Deux années s'étaient écoulées; le printemps avait ramené dans un vieux château sur la Loire M. le baron de Marcel, père de la jeune Emilie, revenant de son voyage à la Martinique; il s'occupait de quelques réparations urgentes à ce domaine de famille, et avait fait venir de Paris des ouvriers à cet effet. Dans la nuit de leur arrivée, soit manque de précaution ou inadvertance, le feu prit au château de M. de Marcel. Réveillé au milieu de la nuit par les flammes, qui éclairèrent subitement son appartement, M. de Marcel se leva à la hâte; courut sur le lieu de l'incendie, appelant sa fille qu'il ne voyait pas, et pensa tomber de douleur au spectacle affreux qui s'offrit à sa vue: le bâtiment en proie aux flammes était celui où couchait son enfant. On ne pouvait y pénétrer que par un corps de logis voisin et presque consumé; une seule poutre liait encore un édifice à l'autre. Malgré son âge et la goutte, qui lui avait perclé une jambe, le pauvre père voulut s'y élancer pour sauver sa fille ou mourir avec elle; on le retint; il poussait des cris affreux; lorsque soudain un jeune homme, presque un enfant, se montra debout sur cette poutre, qui gémit sous ses pieds; il la traversa avec assurance. On vit qu'il portait un paquet sous son bras. Le plus profond silence succéda aux cris d'horreur; l'ame de tous les assistans était passée dans leurs yeux; M. de Marcel tomba à genoux.

L'intrepide jeune homme venait d'atteindre une croisée; s'aidant des pieds et des mains, il l'escalada; on le vit encore un moment dérouler une longue corde, ou échelle à cousoles (1), et la fixer solidement au balcon de fer qui garnissait la croisée; puis il disparut.

(1) Cette échelle est absolument de l'invention du colonel Amoros, elle peut servir aussi bien dans un incendie qu'à l'armée dans une escalade.

Aucun cri, rien ne trahit l'anxiété des spectateurs. L'inconnu revint: il tenait une jeune personne cramponnée sur son dos; il monta sur le balcon, saisit la corde et s'y suspendit avec cet intéressant fardeau, qui était bien assuré par une forte ceinture. Quelle horrible perplexité! M. de Marcel ne put la soutenir; il ferma les yeux... Bientôt un cri de joie universel lui apprit que sa fille était sauvée.

Après les premiers instans donnés à la nature, la jeune fille jeta un regard sur son libérateur. Une exclamation de surprise échappa à tous deux.

— Jacques!

— Mademoiselle Emilie!

Puis, à la lueur de l'incendie, ils se considérèrent un moment en silence.

Ce n'étaient plus ces deux enfans tristes, impotens, la figure pâle, allongée, les traits flétris, et, à peine nés, déjà vieux. Eloignés tous deux depuis un an qu'Emilie avait quitté le gymnase, et changés de demeure, ils se reconnaissaient à peine. Emilie, grande et belle fille, jouissait de toutes les apparences d'une bonne santé, Jacques était presque devenu un homme!

M. de Marcel n'apprit pas sans attendrissement l'acte de charité de sa fille, et ses démarches pour faire recevoir Jacques au gymnase amorosien.

— N'en suis-je pas bien récompensé, dit Emilie, en tendant sa main au jeune homme. — Sans lui, vous n'avez plus de fille, mon père: l'horreur de ma position, l'impossibilité où je me trouvais de me procurer une corde, une échelle, un moyen quelconque de salut, m'avaient fait perdre la tête, et j'aurais été brûlée sans Jacques.

— Ah! mademoiselle, dit le fils du couvreur, avec sentiment. — N'est-ce pas à vous que je dois la vie, que je dois plus que la vie, la santé, l'usage de mes bras, le bonheur de soutenir ma mère. Oui, mademoiselle, ajouta Jacques avec feu, je puis travailler, et, grâce même aux leçons de notre excellent professeur le colonel Amoros, je suis plus adroit qu'aucun autre pour mon état; déjà je gagne le pain de ma famille, et mes émolumens sont plus forts, parce que je travaille plus et résiste mieux à la fatigue.

— Brave enfant, dit M. de Marcel, serrant dans ses bras Jacques, qui pleurait de reconnaissance, à compter de ce

AD17.

1835 C-89
D7. Claud n. 8

jour tu es aussi le mien. Je me charge de ton état; de ton avancement, je me charge de ta mère, de ta sœur... Brave enfant! ma fille a fait beaucoup pour toi, c'est vrai, mais tu le méritais; tu en étais digne; elle avait deviné ton cœur; tu as fait aussi beaucoup pour elle. — M. de Marcel tint parole, et quelques jours après, lorsque, réunis dans la mansarde de la veuve, son fils et son frère se réjouissaient de l'heureux changement survenu dans leur position, la pauvre mère serrait sur son sein la tête de Jacques, en baignant ses cheveux de baisers et de larmes; et en disant :

— Tu vois bien, frère, que mon Jacques était bon à quelque chose.

— Oui, grace au colonel Amoros, dit le frère.

— Et grâce à mademoiselle Emilie, reprit Jacques en soupirant.

Et moi, j'ajouterai, mes enfans, grace aux sentimens humains qu'on puise à l'école du colonel Amoros. Je finis cette histoire en vous recommandant de prier vps parens de vous envoyer à son gymnase : vous renforcerez votre corps et vous deviendrez meilleurs... si cela est possible; car je ne doute aucunement de vos excellentes qualités, je vous assure, mes bons amis.

NOTA.

Le congrès scientifique de Douai, ayant entendu un rapport sur les avantages de la méthode d'éducation du colonel Amoros, l'a recommandée au gouvernement pour qu'il la fit entrer comme une partie essentielle de l'instruction publique, et a conseillé aux pères et mères de famille et aux instituteurs, et institutrices, de la faire apprendre à leurs enfans et à leurs élèves.

M. le Maréchal, ministre de la guerre, a communiqué, le 12 décembre 1835, une circulaire à tous les corps d'infanterie pour qu'ils établissent des écoles de ce genre, et répandent la même méthode parmi les troupes.

Le Conseil royal de l'instruction publique a autorisé, par sa décision du 18 décembre 1835, l'admission du manuel de M. Amoros dans les bibliothèques des écoles primaires.

Enfin, l'Institut de France, ayant nommé une commission pour examiner le même ouvrage, vient de décerner à l'auteur un des prix Monthyon, dans sa séance publique du 28 décembre 1835.

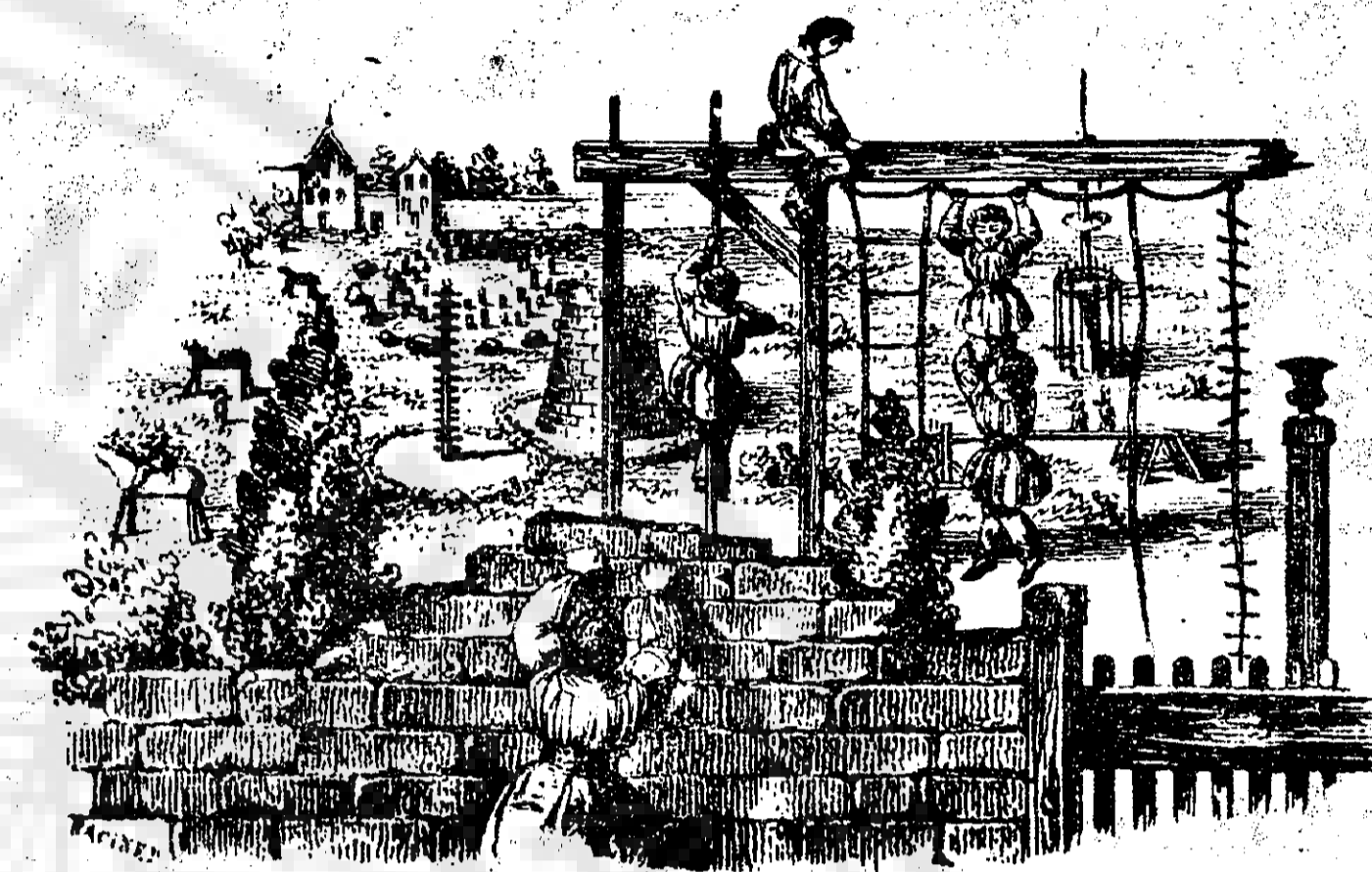
Imprimerie de A. EVERAT, 46, rue du Cadrán.

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

Le But de la Gymnastique

ou la Bienfaisance.*



* C'est de la Collection des *Fac-Simile*, publiée par M. E. Casson,
destinée à familiariser les enfants avec les lettres de toutes sortes d'Écritures.
Ouvr. approuvé par la Société pour l'Instruction Élémentaire.
Paris, chez l'auteur, rue Taranne, N^o 12.

RACHEZ, Rue Feytaud, place St. Germain, N^o 12.

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

Le but de la gymnastique est
la bienfaisance.

On me demande quelques lignes écrites
par moi-même, et que l'on destine à
vos leçons pour apprendre à lire. Je
m'empresse de satisfaire à ce désir, car
j'aime à m'entretenir avec vous, et je
m'occupe, avec plaisir, de tout ce qui
peut vous rendre laborieux, adroit, fort,
et bon par dessus tout. Le Manuel d'édu-
cation physique, gymnastique et morale,
que j'ai rédigé, propose précisément ce but
important, que j'ai voulu personnifier, pour
ainsi dire, dans la statue colossale que vous
voyez placée dans le Gymnase normal
de la Place Duplex, au delà du Champ
de Mars, et qui représente un de nos
élèves sauvant d'un incendie trois per-
sonnes. Le piédestal porte l'inscription
suivante: La bienfaisance est le but
principal de la gymnastique. Pour
me mettre d'accord avec ce principe,
j'ai fondé aussi un prix de vertu qui
remporte celui qui a fait, par des moyens
gymnastiques, une bonne action, un acte
d'héroïsme. Je suis heureux lorsque plusieurs

1835 C-89
07. David n. 8

de mes élèves se le disputent, et que le Jury enfantin et adolescent qui le décerne se trouve embarrassé dans le choix. Pour apprendre donc avec plaisir que celui qui le premier remporta ce prix, dans le Gymnase d'essai que j'établis en 1816, à la Rue d'Orléans, fut un jeune homme, âgé alors de 12 ans, à peu près, il s'appelait Lapiconerie. Voici le fait. Un de ses camarades, Barbier, fils du respectable bibliothécaire qui portait ce nom, eut la fantaisie de grimper à l'aide d'un cordage du portique, et prétendit traverser le long de la corde à passage pour descendre par une autre. Mais au milieu de ce trajet ses forces l'abandonnèrent ou pour mieux dire, l'énergie lui manqua: il s'arrêta, suspendu par les bras, et, ne pouvant faire aucun mouvement de progression, il se trouva saisi d'effroi, et commença à crier au secours. Cette imprudence avait été commise au temps de la récréation, et cet élève violait la règle qui défend de toucher aux machines pendant l'absence du Directeur. Lapiconerie entend ces cris; doué d'un bon cœur, et d'ailleurs, fort adroit et courageux, il cris, à son tour,

attends, attends, tiens ferme; il court au portique, grimpe rapidement par une corde libre, arrive par la corde à passage auprès de son ami, et lui conseille de se servir de son corps et de ses jambes, comme d'une échelle, et de descendre lentement. Barbier suit ce conseil sage, salutaire, conçu et donné si promptement; il arrive à trois pieds du sable, où il tombe observant les règles de notre méthode, sans se blesser.

Vous voyez que Lapiconerie gagna ce prix de vertu au moyen d'une belle action gymnastique.

Le second prix de vertu fut remporté, en 1817, par M. Maison, jeune anglais de 15, à 16 ans, de l'Institution des Nations européennes, dirigée par M. de Salgues. Ce jeune homme se distinguait entre tous, par la bonté, la générosité de ses sentiments; et ce furent ses camarades qui lui décernèrent la couronne, en présence d'un nombreux et brillant concours de spectateurs. Au milieu même de son triomphe, il ôte de dessus sa tête cette couronne, vient à moi et me dit: Vous m'avez inspiré les sentiments qui m'ont procuré un

1835 C-89
07. Claud n. 8

si grand honneur; c'est à vous qu'elle appartient..... Cette généreuse abnégation de soi-même, fit sur moi une telle impression que je vous avoue que je versai des larmes de plaisir. De ma vie je n'avais éprouvé une pareille émotion, un bonheur aussi vif. Les spectateurs partagèrent ces délicieuses sensations, et publièrent cette action délicate: ils diraient qu'ils avaient été témoins de plusieurs scènes d'émotion enfantine, empreintes toutes de générosité et de vertu.

Enfin, mes bons amis, je terminerai cet entretien en vous citant encore une troisième action de vertu gymnastique, qui fit aussi remporter le prix de vertu à M. Target, à l'âge de 15 ans. Nous conservons son portrait avec la légende suivante:

« Auguste Target a obtenu, le 15 septembre 1823, le prix de vertu, au gymnase normal civil et militaire, pour avoir sauvé, au péril de sa vie, un enfant qui se noyait. »

Plusieurs autres portraits des élèves militaires, qui ont remporté le prix de

vertu, ornent les murs du gymnase normal, et j'espère que le nouveau gymnase civil et orthopédique que j'établis à la Rue de Jean Soujon, Quartier de François 1^{er}, ne tardera pas à être embelli par les mêmes ornemens, car je ne vois pas d'objets plus dignes d'être retracés par la peinture ou la sculpture que les bonnes actions et les traits intéressants de ceux qui ont eu le bonheur d'être utiles à l'humanité.

Le Colonel Amorós

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

QUELQUES IDÉES

LE COLLÈGE MILITAIRE

DE LA FLECHE.

ET SUR L'IMPORTANCE DES ÉTABLISSEMENTS OÙ L'ON SUIT LA
MÉTODE D'ÉDUCATION DU COLONEL AMOROS.

Il vaut mieux fonder de bonnes écoles que
de bâtir de superbes prisons.

J.-B. SAY.

On pourrait renouveler la proposition qui a déjà été
faite, de supprimer le collège de La Fleche. Cette
mesure serait contraire aux intérêts de l'éducation
militaire et aux intérêts généraux de l'État, et voici
pourquoi.

Le colonel Amoros ayant visité ce collège pour y
établir un gymnase, a trouvé un édifice magnifique,
fait exprès pour élever la jeunesse, pour conserver,
avec la séparation convenable, les trois âges, dans
les moments où leur isolement est nécessaire. Des
cours spacieuses, des porches ou *vestes* commodes
pour mettre à couvert chacun des trois bataillons
dans le mauvais temps; un parc superbe, où l'on a
établi un gymnase complet; une classe d'hiver cou-

AD17.

1835 C-89
07. Jans n. 8

verte, contenant les machines et instrumens gymnastiques nécessaires, et un salon pour les réunions générales et les distributions des prix, vaste et grandiose, forment un ensemble de ressources avantageuses que l'on ne trouvera nulle part.

Ce Gymnase et les exercices de la méthode amorosienne sont en pleine activité, sous la direction d'un officier fort instruit et plein de zèle. La lettre suivante de ce directeur du Gymnase spécial de La Flèche l'atteste, ainsi que l'accueil favorable que cette institution nouvelle a reçu dans le pays.

La Flèche, le 21 novembre 1832.

Mon Colonel,

Je vous remercie bien de l'empressement que vous avez mis à recommander la demande que j'ai faite, ainsi que des éloges que vous voulez bien donner à ma conduite et à mon zèle. Est-ce donc un mérite d'avoir ouvert les yeux à l'évidence pour apprécier ce qu'il y a de philanthropie, de grandeur et de fécondité dans votre méthode d'éducation? Vos travaux ingénieux lui ont évité l'enfance, votre énergique persévérance l'a de suite portée à sa maturité.

J'ai déjà eu le bonheur de recevoir l'assentiment des pères d'élèves qui s'empressent de visiter nos travaux, et l'abjuration de plusieurs personnes de la ville qui s'étaient fait sur nos exercices des opinions erronées, monstrueuses. Il y a quelque chose de bien doux, de bien encourageant pour nous, et de bien convaincant pour les incrédules, dans le témoignage de la sollicitude maternelle, j'avoue que l'idée de recevoir de pareilles félicitations, lorsque votre méthode

(3.)

et mes soins auront porté des fruits, n'est pas le moindre mobile de mon zèle. Mais une pensée me stimule bien plus encore, celle de voir toute une génération d'hommes sages, robustes et adroits, capables de vouloir, d'oser et d'accomplir tout ce qui est bien. Une société composée de tels éléments ne serait-elle pas supérieure à toutes les autres, comme le serait, à tous les individus de notre espèce, celui qui unirait à la sagesse de Mentor la force d'Hercule, le génie de Voltaire et de Rapin? Que le ciel vous réserve, mon Colonel, le bonheur de voir échager de faux l'arbre que vous avez créé, et à nous celui d'en jouir et de nous enorgueillir d'avoir travaillé à sa culture. J'aime à retrouver dans votre lettre l'expression de cette persévérance, type de votre caractère, de cette qualité que vous prêchez de préceptes et d'exemple, qui ne connaît pas d'obstacles pour le bien, et qui ne doit jamais fléchir dans la ligne de nos convictions. J'obtiens des résultats satisfaisants, surtout dans les chants, dont les élèves comprennent maintenant l'importance, et dont ils commencent à goûter l'harmonie. Le mauvais temps nous persécutait; j'ai fait établir dans la salle de fermeté des machines qui nous permettront de le braver. Je vous en envoie un aperçu.

Vous ne m'avez pas répondu au sujet de M. Simonot, professeur des basse taille; cela presse; je voudrais pouvoir récompenser ses peines. La rétribution n'est pas exagérée; 300 fr. par an.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération,

Mon Colonel,

Votre plus dévoué serviteur,

Signé H. BRETON,

Lieutenant, Directeur de Gymnase de La Flèche.

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

(4)

Il résulte de ces faits, 1^o que l'édifice de La Flèche ne pourrait avoir une application plus opportune que celle qu'il a maintenant, servant de collège militaire; 2^o que le complément qu'il vient de recevoir dans son système d'instruction, ayant introduit le cours d'éducation physique, gymnastique et morale, est le plus capable de former de bons soldats, sous-officiers et officiers. Changer cette destination, ce serait occasionner des pertes matérielles très considérables à l'Etat. Se priver du seul collège militaire qui possède le meilleur mode d'éducation, ce serait encore une perte fort sensible et irréparable; et lorsque les Collèges royaux de Metz et de Louviers ont un grand nombre d'Institutions particulières, en vient le perfectionnement que celui de La Flèche vient de recevoir par l'introduction de cette méthode, il serait bien fâcheux de le détruire. Enfin, si cette méthode d'éducation, appelée *ingénieuse* dans la Chambre des Pairs, *précieuse, respectable, utile, nécessaire*, dans la Chambre des Députés, *physiologique, anthropologique, essentiellement morale et orthopédique*, par tous les médecins et par tous les savans instituteurs qui l'ont examinée et approfondie, est digne de ces éloges, ce serait porter un coup funeste à l'éducation que de faire disparaître le seul établissement militaire qui reçoit la jeunesse à l'âge le plus propre pour acquérir toutes ces impressions salutaires. J.-B. Say a dit que là où le gouvernement a quelque sentiment de bien public, une partie des revenus du

(5)

lise se transforme en établissemens publics. Il est inutile de multiplier les argumens en faveur de la conservation de ce collège militaire. Les momens pressent, les faits parlent, l'intérêt de l'armée et celui de l'Etat à le maintenir, sont suffisamment démontrés, et la sagesse, la philanthropie et le patriotisme de MM. les Députés feront le reste.

Mais si on pouvait croire exagérés les éloges que l'on prodigue à La Flèche à cette méthode d'éducation, on verra, par les témoignages suivans, qu'elle est appréciée de la même manière partout où le fondateur l'a introduite et l'a établie.

Copie de la lettre des Chefs de l'Ecole d'application de l'Artillerie et du Génie de Metz.

Metz, le 16 octobre, 1832.

MONSIEUR COLONEL,

Je ne veux pas vous laisser partir sans vous exprimer, au nom de toute l'Ecole d'application, notre vive gratitude pour vos soins éclairés, et pour toute la peine que vous vous êtes donnée pour introduire dans l'établissement l'instruction gymnastique. Je sais que les succès obtenus par nos élèves sont pour votre cœur la plus douce de toutes les récompenses, et je veux que vous en sentiez à jamais le prix, en vous donnant l'assurance que je ferai tous mes efforts pour rendre permanente dans l'Ecole de l'Artillerie et du Génie, l'aide de cette branche importante de l'instruction. Cette Ecole n'oubliera pas que c'est au Régénérateur de la

AD12

776

1835 C-89
07. Claud n. 8

(6)

science gymnastique qu'elle est redevable d'un si grand bienfait, et elle comptera toujours sur vos bons conseils pour les rendre aussi profitables que possible.

En mon particulier, mon cher Colonel, je ne puis que me féliciter des relations si amicales et si obligeantes de votre part que votre mission spéciale à Metz m'a donné occasion de renouveler avec vous, et je vous prie d'agréer comme un souvenir de votre présence à l'École, quelques uns de nos cours imprimés ou lithographiés.

Veuillez agréer, mon cher Colonel, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

Le Lieutenant-Colonel de votre commandant en second
l'École d'application et Directeur des
P. BERGERE

Copie de la lettre de M. LORNIER, capitaine du génie, au nom des élèves de la même École.

Metz, le 17 octobre 1832.

A MONSIEUR AMOROS, COLONEL, DIRECTEUR DES GYMNASÈS MILITAIRES.

« MON COLONEL,
« MM. les Éléves de l'École d'application de l'artillerie et du génie me chargent de joindre aux témoignages flatteurs et bien mérités que vous avez reçus de leurs chefs, ceux de leur reconnaissance, et les vœux bien sincères qu'ils forment de voir se répandre parmi eux l'étude des exercices

(7)

gymnastiques. Ces vœux, et l'activité qu'ils apporteront à en hâter l'accomplissement, sont la seule récompense qu'ils aient jugée digne d'être offerte à l'auteur d'une science dont le but est la bienfaisance et l'utilité commune.

Pour moi, mon Colonel, je sens toute l'importance de la mission qui m'est confiée, je la remplirai avec zèle, et secondera, autant qu'il sera en mon pouvoir, MM. les Éléves dans le vif désir qu'ils ont de se livrer avec assiduité aux exercices gymnastiques.

Recevez en, mon Colonel, l'assurance, ainsi que celle des sentiments que j'ai exprimés, avec lesquels

J'ai l'honneur d'être, mon Colonel,
votre dévoué et obéissant serviteur,
Signé H. LORNIER,
Capitaine du génie à l'état-major de l'École, chargé des exercices gymnastiques.

Copie de la lettre de M. CHÉNOU, professeur du Collège royal de Metz.

Metz, le 29 juin 1832.

LE PROFESSEUR DU COLLÈGE ROYAL DE METZ M. LE COLONEL AMOROS, INSPECTEUR DES GYMNASÈS MILITAIRES.

« MONSIEUR LE COLONEL,
« J'ai reçu, comme un véritable cadeau, l'ouvrage que vous avez eu l'obligeance de nous envoyer. J'en prouve avant

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

tout le besoin de vous faire agréer l'expression de nos remerciemens et de notre reconnaissance pour tant de bontés de votre part, pour un zèle si généreux et si pressant. Ce n'est pas à vous, Monsieur, que nous adresserions de ces phrases de politesse surannées qui doivent être repoussées par un esprit tel que le vôtre, par un cœur aussi haut placé. Toutefois, vous devez être habitué, monsieur le Colonel, à recueillir les éloges dus à votre ingénieuse méthode, et à vos nobles efforts pour la répandre sur toute notre terre française.

Puissez-vous bientôt la voir porter les fruits que vous êtes en droit d'en attendre. Acceptez donc, avec notre part d'applaudissemens, ce vœu que nous formons pour nos enfans plutôt que pour nous-mêmes; car ces enfans, si rapide d'ailleurs, n'amène que lentement les résultats même des bonnes méthodes et des heureuses investigations de l'homme. En particulier, à Metz, où du reste vos exercices gymnastiques sont bien goûtés, ainsi que vous avez pu le voir, il nous faudra des essais répétés pour introduire le chant dont vous nous avez communiqué la puissance.

Quels Amoros nous restera, Monsieur, pour maintenant et les idées et le mode que vous avez semés.

Je serai en rapport, après votre départ, avec M. le Colonel Bergère, directeur de l'École d'application, afin de provoquer les mesures nécessaires au but qu'il s'agit d'atteindre, celui d'introduire au collège vos chants moraux et gymnastiques.

Pour mieux assurer le succès de cette branche d'éducation, vous avez la complaisance, Monsieur, de nous offrir une nouvelle séance. Nous l'acceptons avec le plus grand plaisir; et j'aurai l'honneur de vous donner avis du jour où notre réunion pourra avoir lieu, ou plutôt d'aller prendre le jour qui vous conviendra le mieux. Nos doyens m'ont

demandé le recueil musical que vous m'avez si gracieusement offert. Ils en prennent copie, et se mettent en mesure, ils l'espère, de mieux aller quand ils auront l'honneur de vous voir.

Permettez-moi, monsieur le Colonel, de vous adresser, avec la nouvelle assurance de nos remerciemens, l'expression des sentimens les plus distingués.

De votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé J.-C. CHENOU.

Copie de la lettre du Doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.

Montpellier, le 4 décembre 1835.

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.

MON CHER COLONEL,

Je m'empresse de vous transmettre un extrait de ce que j'écrivis dans le journal intitulé *Memorial des Hôpitaux du Midi*, à l'occasion des analyses que je présentai relativement à un ouvrage sur l'orthomorphie. Vous savez que l'auteur était mon célèbre et malheureux ami Delpech.

Je disais, à l'occasion de la gymnastique.

Cette institution a subsisté plusieurs années en Espagne; et peut-être eût-elle changé les mœurs et la face de cette nation, si le génie du mal et la guerre qu'il trainait à sa

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

« suite n'étaient venus souffler la tempête d'Aranjuez et tout détruire. Alors un noble exilé, le colonel Amorós, vint demander à la France une patrie, et la dota, en rémunération, de l'heureux germe qui venait d'avorter par-delà les Pyrénées. La France, que l'état permanent de guerre avait tenue dans une sorte d'interdiction morale, connut alors les bienfaits d'un art que les pêtitesse ombrageuses de la politique s'empressaient déjà de ravir à l'Allemagne. Il est curieux de rappeler comment la France est entrée en possession des puissantes ressources de la gymnastique, dont les élémens nous sont toutefois venus de l'Espagne. Étrange vicissitude des choses humaines! Une nation, aujourd'hui descendue au dernier rang de la civilisation, après avoir brillé au premier dans l'ordre de la puissance militaire et la culture des lettres, a été sur le point de sortir de son abjection par une institution mâle et faite pour changer les idées : mais un tour de plus de l'aveugle fortune a transplanté chez nous cet heureux germe avec un courageux exilé.

« Les penseurs, préoccupés de l'idée d'améliorer les destinées de l'homme, devaient apprécier l'influence du physique sur le moral. Les anciens avaient senti que les exercices gymnastiques donnaient aux facultés physiques un développement favorable, et pouvaient même, par suite d'un emploi bien dirigé, modifier une constitution primitivement débile. On l'a dit avec raison, et je le répète en dépit de ceux qui vivent tout dans l'admiration du passé : l'homme n'est pas physiquement plus déchu qu'il n'est perfectionné. Voulez-vous avoir des hommes robustes, agiles, occupez-vous de leur éducation; car, dit un médecin philosophe, Cabanis, elle se divise en deux, celle qui agit directement sur le physique, et celle qui s'occupe plus particulièrement des habitudes morales : l'exercice favorise le

« développement des qualités du corps, et de celles de l'esprit. »

« Voilà, mon cher Colonel, la consciencieuse expression de ma pensée, alors que, vous connaissant peu, je vous estimais cependant beaucoup. Le spectacle de vos exercices gymnastiques, dont je fus témoin à Paris, était pour moi nouveau. J'en ai conservé le souvenir, avec le regret, je l'avoue, que votre méthode ne fût pas plus connue et surtout plus favorisée. Vous ferez de ma lettre tel cas qu'il vous conviendra; je vous rappelle seulement que l'analyse dont je vous communique quelques fragmens, a déjà été imprimée il y a plus de trois ans.

« Agréez, mon cher Colonel, avec l'assurance de mes sentimens très distingués, celle de mon affectueux dévouement,

DUBREUIL.

M. Dubreuil fait dans cette lettre une observation fort grave et d'une grande importance politique. Se serait-il trompé?... Voici les faits, et le public jugera. Charles IV avait senti que l'Espagne avait besoin de plusieurs utiles réformes, et était disposé à les faire; mais il avait écouté sur ce point les avis de son conseiller Amorós, et avait commencé par celle de l'éducation pour préparer l'esprit des Espagnols à recevoir les autres. Des travaux immenses et d'une grande portée étaient prêts, lorsque la funeste révolution d'Aranjuez arriva.... Tout fut ainsi ajourné, et l'invasion de Napoléon en fut la suite. Ce grand homme sut que M. Amorós possédait ces travaux, et

AD172

1835 C-89
07. Claus n. 8

le fit venir à Bayonne. Il les examina; il en fut étonné; car il ne pouvait pas se figurer que l'on eût pu penser à établir de pareilles institutions dans un pays aussi arriéré en administration. Il fit grand cas du conseiller Amoros et de ses projets, et on peut croire maintenant qu'ils étaient grands et bons; quand un homme comme lui sentait leur importance. Ces projets étaient relatifs à la colonisation de l'Afrique, à l'établissement du jury, des juges de paix, à la navigation de plusieurs rivières, à l'ouverture des canaux et des routes, à l'établissement d'un institut, la création d'un ministère de l'intérieur, etc., etc.

COPIE de la lettre de M. le Lieutenant-général baron DURRIEU, commandant la neuvième division militaire.

Montpellier, le 15 décembre 1832.

« MONSIEUR LE COLONEL,
Je dois vous faire connaître, en réponse à votre rapport du 9 de ce mois, que j'ai pris un vif intérêt aux enseignemens de votre méthode de gymnastique, dont vous nous avez démontré quelques principes dans les exercices des 7, 8 et 10 du courant. Je pensais déjà, et je suis maintenant convaincu que la gymnastique, pratiquée par les militaires de toutes armes, doit donner des résultats précieux pour des hommes de guerre, et qui manquaient jusqu'à ce jour à notre instruction militaire. J'ai écrit dans ce sens à notre

ministre, en lui rendant compte de votre séjour à Montpellier, et je lui ai dit aussi que les chefs de corps qui ont assisté à vos exercices, et qui paraissaient y apporter d'abord quelque froideur, ont fini par en sentir tous les avantages. Le Génie lui-même a compris que son gymnase n'était pas tout ce qu'il devait être, et il a applaudi sincèrement à votre méthode. Faites donc en sorte, à votre arrivée à Paris, d'obtenir le prompt établissement du gymnase divisionnaire à Montpellier. Je le verrai avec satisfaction, et je croirai faire une chose utile pour la gloire à venir de nos armées; de veiller à ce que les régimens sous mes ordres en cultivent les exercices avec fruit.

« Recevez, monsieur le Colonel, l'assurance sincère de ma considération la plus distinguée,

« Le Lieutenant-Général commandant la neuvième division militaire,

« Signé BARON DURRIEU »

« J'ai écrit dans ce sens à mon collègue de la dixième division militaire, et je vous ai recommandé à sa bienveillance, en lui disant que vous aviez bien gagné la mienne. »

On pourrait ajouter un grand nombre d'autres écrits qui annoncent les mêmes convictions, mais le caractère officiel de ces cinq lettres en a déterminé la préférence.

AD12

1835 C-89
07. Claus n. 8

Copie de quelques articles des journaux qui ont rendu compte des travaux du Colonel AMOROS, pendant sa mission pour inspecter les Gymnases militaires d'Arras, Metz et Montpellier, et pour établir les Gymnases divisionnaires dans ces mêmes places, et dans celles de Strasbourg, Lyon et Toulouse.

Arras, le 26 juin 1832.

« M. le colonel Amoros, directeur du Gymnase normal de Paris, inspecteur des Gymnases militaires, et fondateur de l'éducation physique, gymnastique et morale en France, est dans nos murs. Il a visité le Gymnase de la citadelle de cette place. Il y a dirigé une séance intéressante, en présence de quelques généraux, du préfet et de plusieurs officiers supérieurs.

« Tous les momens que l'organisation du gymnase militaire d'Arras lui laisse libres, il les consacre à visiter les établissemens que nous possédons, et qui méritent de fixer l'attention des hommes publics. La bibliothèque, l'école de dessin, les sourds-muets, l'école normale mutuelle, les orphelins, et nos monumens remarquables, ont été fréquentés et observés avec le plus grand soin par ce philanthrope. Il a introduit chez les orphelins quelques uns de ses exercices, qui moralisent en même temps qu'ils développent un grand nombre de facultés physiques, parce qu'ils sont accompagnés de chants.

« M. Desmontils, lieutenant d'infanterie, élève de M. Amoros, qui l'accompagne, le seconde dans ses travaux; et si comme le ministre de la guerre, qui a eu l'heureuse idée de

fonder les Gymnases divisionnaires et d'envoyer l'inspecteur pour organiser leur établissement, le ministre de l'instruction publique profitait de cette excursion de M. Amoros, pour ériger des Gymnases civils dans nos départemens, on aurait gagné beaucoup de temps, et notre éducation nationale aurait reçu le perfectionnement dont elle a besoin, et que la Chambre des Députés a recommandé au gouvernement.

« Notre excellent maire, M. Dudoit, a procuré à M. Amoros tous les renseignemens dont il a eu besoin; et les rapports honorables que ces deux fonctionnaires ont eu entre eux, attestent que l'amour du bien public est le lien le plus sûr, la sympathie la plus efficace entre les personnes faites pour s'estimer.

« D.... »

(*Le Courrier du Pas-de-Calais.*)

« Le colonel Amoros, inspecteur des Gymnases militaires, et fondateur de l'éducation physique, gymnastique et morale en France, est arrivé à Strasbourg pour organiser le Gymnase militaire, après avoir rempli la même mission à Arras, Metz et la Flèche. Il a déjà reconnu les emplacements qui pourraient convenir à cet important objet; et nous l'avons vu diriger une séance gymnastique de nos braves pontonniers, avec l'énergie que cet officier supérieur montre partout.

« Nous conseillons aux chefs de nos collèges et des pompiers de profiter du passage de M. Amoros, comme on l'a fait partout, pour rectifier leurs procédés gymnastiques ou

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

les établir; car l'affaire majeure de cette utile institution ne consiste pas à la répandre parmi les troupes, mais parmi les jeunes gens que l'État appelle plus tard à le défendre; et en ce point nous devons nous étonner, comme notre collègue d'Arras, et comme plusieurs des journalistes de Paris, que les autres ministères qui ont des jeunes gens à instruire, ne profitent point de la tournée de ce philanthrope, pour introduire partout ses procédés ingénieux et bienfaisans.

Il loge à l'hôtel de l'Esprit, et se fait accompagner d'un petit arsenal de modèles et d'instrumens gymnastiques qui procurent une intelligence rapide de ses inventions, dont le principal but est de rendre les hommes et les enfans adroits, forts et intrépides, sans les exposer au danger.

(Courrier du Bas-Rhin du 25 octobre 1832.)

Nous ne nous étions pas trompés en annonçant que le voyage de M. le colonel Amoros, inspecteur des Gymnases militaires, avait sans doute pour but l'établissement de l'un de ces gymnases dans notre ville. Il est venu, en effet, pour en fonder un, destiné aux troupes stationnées dans la dixième division. Déjà un local est désigné pour les exercices, qui, dans la mauvaise saison, doivent avoir lieu à couvert; c'est la partie supérieure de la belle église des Jacobins, qui forme une salle d'une vaste étendue, et remarquable par son architecture colossale. Les belles allées de l'Esplanade, celles qui longent le canal des Deux-Mers, la promenade extérieure de Saint-Cyprien, l'avenue de Montpellier, etc., etc., fourniront, pour les courses à pied et à cheval, des lignes aussi étendues que bien ombragées. Ce ne

seront pas apparemment les militaires seuls qui profiteront des enseignemens gymnastiques; nous avons l'espérance de les voir adopter dans le Collège royal, comme le complément indispensable d'une bonne éducation. M. Vidal, proviseur de ce collège, prévenu de l'arrivée du colonel Amoros, l'a prié d'introduire ses ingénieux procédés dans l'établissement qu'il dirige; et de suite on a organisé une séance qui a excité l'enthousiasme de nombreux spectateurs qui s'étaient réunis pour avoir une juste idée de cet utile enseignement. Il serait difficile de peindre l'ardeur que les élèves ont montrée dans cette occasion; leur aptitude à ces exercices a causé le plus vif étonnement. En moins de deux heures, ils en ont appris et exécuté de très difficiles, et avec un succès qui a même surpassé l'attente de M. Amoros.

La mission de ce colonel était toute militaire; mais il faut espérer que M. le Ministre de l'instruction publique voudra bien introduire ce genre d'instruction dans nos collèges. M. Vidal a témoigné le regret de ne pas voir ses élèves y participer au moins deux fois la semaine. Mais ses desirs à ce sujet seront sans doute exaucés. On ne saurait d'ailleurs prendre un plus vif intérêt à cette partie de l'éducation que ne l'a montré M. le proviseur, et nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici la lettre qu'il a adressée à ce sujet à M. Amoros.

Toulouse, le 25 décembre 1832.

MONSIEUR LE COLONEL,

J'éprouve le besoin de vous offrir l'expression de ma vive et sincère reconnaissance pour l'intéressante et précieuse séance de gymnastique que vous avez eu hier la bonté de donner au Collège royal. Vingt-cinq ans d'expérience acquise dans l'enseignement et l'administration des lycées ou

AD12.

1835 C-89
077. David n. 8

colleges royaux ont convaincu que ces établissements
supérieurs d'ailleurs sous tant de rapports, sont malheureu-
sément privés de tout ce qui peut et doit contribuer à l'édu-
cation physique de la jeunesse. Aujourd'hui cependant, plus
que jamais, l'on convient que la mission de l'instituteur n'est
pas seulement de former des savans, mais bien plutôt des
hommes instruits, des citoyens bons, généreux, et disposés,
dans toutes les circonstances, à courir à la défense de la
patrie, et au secours de leurs semblables. Si l'on veut corri-
per ces habitudes vicieuses que font le desespoir des mères
et des pères; si l'on veut que notre jeunesse soit élevée
dans les habitudes que réclament impérieusement les nou-
velles destinées qui l'attendent sous un Roi vraiment citoyen,
si l'on veut enfin que le système de l'éducation en France,
ne reste point incomplet, il est nécessaire que l'on adopte la
gymnastique que vous avez si heureusement implantée parmi
nous.

Depuis que la direction du Collège royal de Toulouse
m'a été imposée, mon zèle et mes efforts, je puis le dire, ne
se sont jamais ralentis pour atteindre ce noble but. Mais
lancé à mes propres forces et à mes propres moyens, j'ai eu
à lutter contre de bien grandes difficultés, pour introduire
dans l'établissement quelques exercices gymnastiques qui,
quoique peu nombreux, ont cependant produit des résultats
bien sensibles.

Encouragé, monsieur le Colonel, par votre approba-
tion et par votre bienveillance pour moi, qui m'est connue
depuis bien long-temps, et sous vos auspices, je voudrais
obtenir pour mes élèves l'inappréciable faveur d'être admis
deux fois par semaine au Gymnase militaire qui va être
établi dans un bâtiment contigu au Collège royal. Si
vous daignez appuyer et recommander ma demande, son
succès sera infallible. Ce bienfait, et les avantages que le

Collège en retirera, seront immenses, et assureront sa pro-
spérité.

Permettez-moi, monsieur le Colonel, etc.

Le Professeur du Collège royal de Toulouse,
inspecteur honoraire,

VIDAL.

(France méridionale du 29 décembre 1833.)

Toulouse, le 20 janvier 1834.

M. le colonel Amoros, fondateur et directeur des Gym-
nases du gouvernement français, était naguère dans cette
ville. Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous
ait pas permis de payer plus tôt notre tribut d'éloges et d'ad-
miration à cet ingénieur novateur. C'est à ses généreux
efforts, c'est à sa noble persévérance que nous devons le
rétablissement des anciens gymnases de la Grèce et de
Rome, modifiés et appropriés à notre civilisation. Grâce
à sa précieuse méthode, l'éducation de la jeunesse aura
pour objet de procurer à l'âme toute la perfection qu'elle
peut avoir, et au corps toute la force dont il est susceptible.
Elle fera des hommes. Quel motif pour propager une telle
innovation, pour estimer, pour bénir son respectable fon-
dateur!

Pendant son séjour à Toulouse, et durant les momens
de loisir que lui a laissés la mission importante dont il était
chargé par M. le Ministre de la guerre, M. le colonel Amo-
ros a bien voulu donner, au Collège royal, en présence
de tout ce que la ville possède de plus distingué, deux
séances de gymnastique. Elles ont servi pour faire remar-

AD12.



1835 C-89
O. Claus n. 8

quer l'esprit de système d'après lequel M. Amoros a disposé et coordonné ses exercices, entre eux et avec leurs divers buts d'utilité.

(Journal politique et littéraire de Toulouse et de la Haute-Garonne.)

Paris, 20 janvier 1829.

Le colonel Amoros vient d'arriver à Paris après avoir rempli la mission que M. le maréchal ministre de la guerre lui avait confiée, d'inspecter les Gymnases régimentaires établis par le génie à Arras, Metz et Montpellier, et de former des projets pour fonder dans ces mêmes places des Gymnases divisionnaires, ainsi que dans celles de Strasbourg, Lyon et Toulouse. Les journaux des départements ont rendu compte du favorable accueil que M. Amoros a reçu partout, les exercices qu'il a introduits, les séances de démonstration qu'il a données, ont inspiré le plus vif intérêt et la conviction de l'importance de sa méthode, ainsi que des résultats qu'elle produit, est déjà partagée, non seulement par tous les militaires éclairés, mais encore par les provinciaux des collèges royaux, et par les chefs d'institutions particulières.

Pour terminer ce choix de preuves de l'importance de cette méthode d'éducation, il sera utile de publier la disposition prise par le Ministre de l'intérieur le 25 octobre 1829, lorsqu'il fonda le *Gymnase civil normal*. On verra que cette Institution mérita

alors la même confiance que le public et le ministère de la guerre lui ont toujours accordée.

Copie de l'Arrêté du ministère de l'intérieur. — Instruction publique. — Collèges royaux.

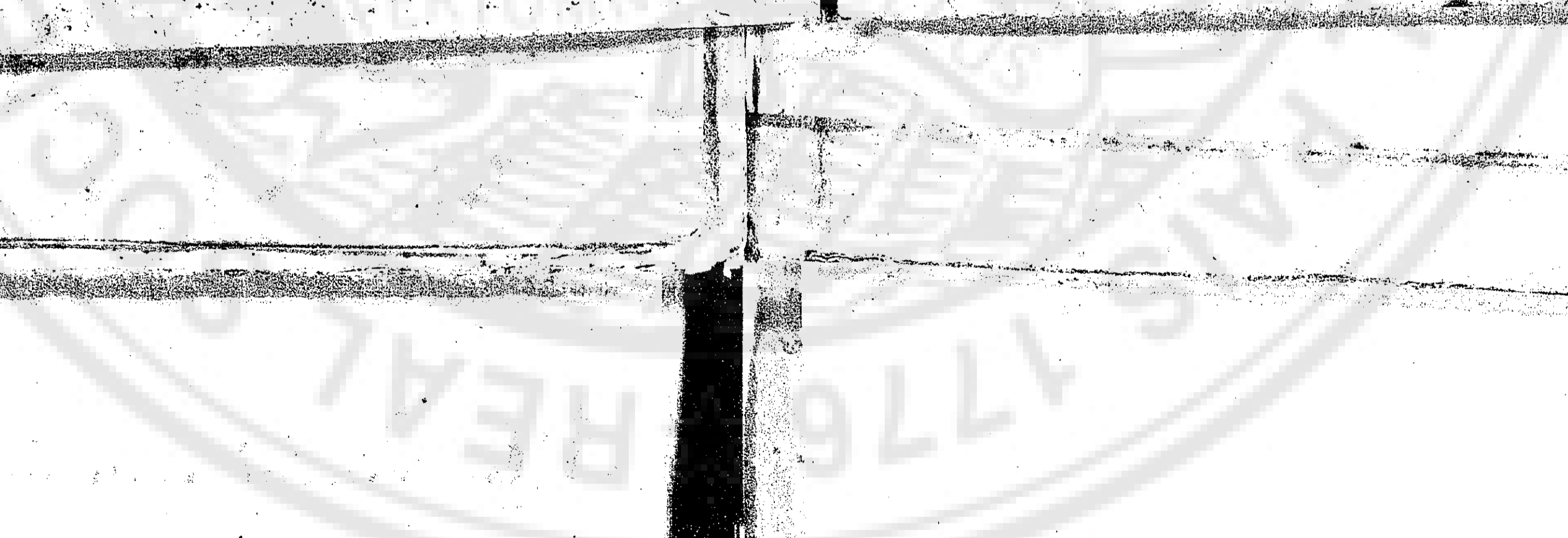
Paris, le 20 octobre 1829.

ARRÊTÉ.

Le Ministre de l'intérieur,
Vu la lettre ministérielle du 7 juin 1817, qui invite M. le Préfet de la Seine à soutenir une Institution dans le but d'éprouver la méthode d'éducation physique, gymnastique et morale inventée par le sieur Amoros;
Vu le rapport adressé par ce magistrat le 9 mars 1819, dont il résulte que l'expérience de deux années a consacré les avantages du plan d'éducation du sieur Amoros, et qu'il mérite l'appui et la protection du gouvernement;

- ARRÊTÉ CESQU'IL SUIT
- Art. 1^{er}. Un Etablissement d'éducation physique, gymnastique et morale, sera institué à Paris sous la dénomination de *Gymnase civil normal*.
 - Art. 2. Les élèves royaux et communaux des collèges royaux, et les élèves de toutes les écoles royales, seront admis gratuitement dans cet Etablissement.
 - Art. 3. Le sieur Amoros est nommé Directeur du *Gymnase civil normal*, et jouira en cette qualité, à compter du 1^{er} novembre 1820, d'un traitement de trois mille francs par an, imputé sur les fonds destinés à l'encouragement de l'éducation élémentaire.
 - Art. 4. Le nombre des aides qui devront être adjoints

AD172.



1835 C-89
177. Claus n. 8

le Directeur sera réglé ultérieurement et fixé d'après celui des élèves gratuits admis au Gymnase.

Art. 5. Le Gymnase sera ouvert aux élèves des pensions et autres enfans. Les pères de famille ou instituteurs qui voudraient y envoyer leurs fils ou élèves, traiteront de gré à gré avec le Directeur.

Art. 6. Un Règlement ayant pour objet de déterminer tout ce qui est relatif aux exercices du Gymnase, à son régime et à sa police intérieure, sera réglé par le Directeur et soumis à notre approbation.

Signé SIMÉON.

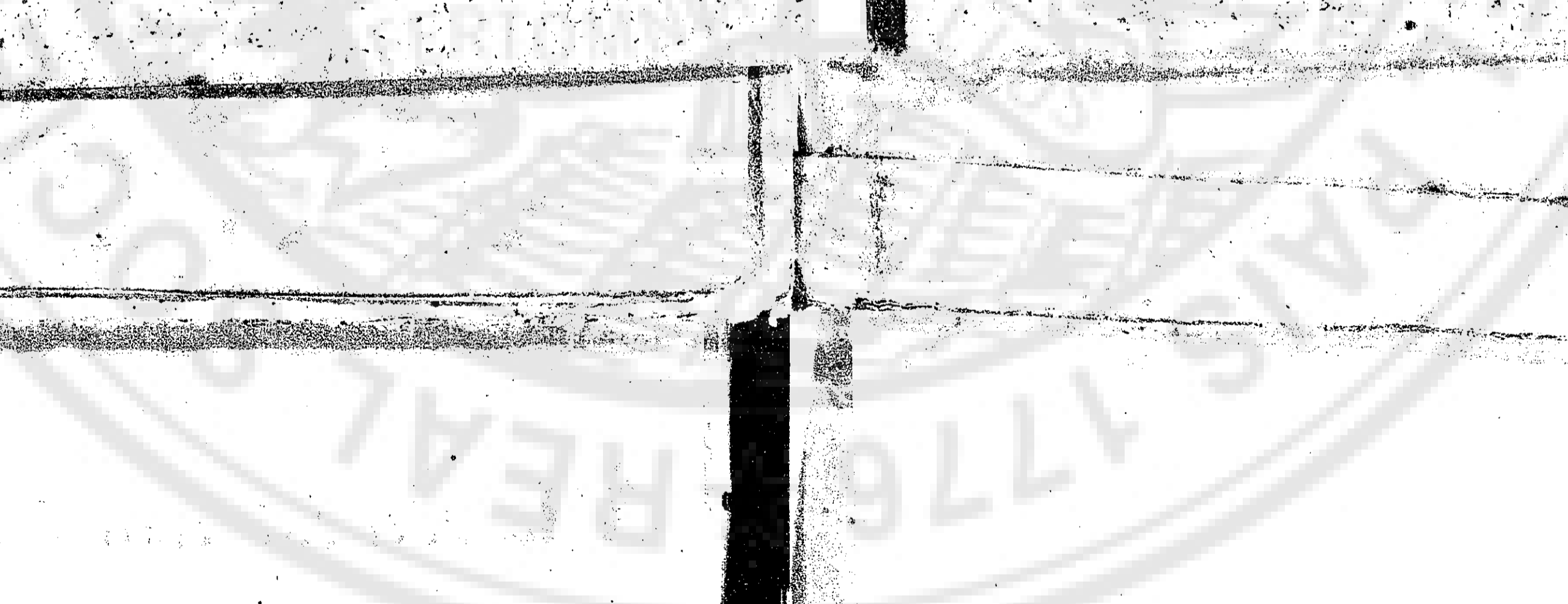
Cet arrêté fut transmis au colonel Amoros par une lettre du 4 novembre suivante, signée par le même ministre, et dans laquelle il lui disait que « les heureux résultats qu'avaient obtenus les premiers essais de la méthode d'éducation physique, gymnastique et morale, l'ayant convaincu que cette éducation, bien dirigée, devait avoir pour la jeunesse française des avantages précieux, le but que le Directeur du Gymnase civil normal devait se proposer était de fortifier la santé des enfans, améliorer leurs mœurs, développer leurs facultés morales, intellectuelles et physiques, former à la France des citoyens vertueux, et à l'État des hommes utiles, etc., etc. »

Le même ministre, sachant déjà que d'autres gymnastiques purement funambuliques, prétendaient se confondre avec celle qui avait été examinée par tant de commissions et accréditée par tant de faits, et que

ces gymnastiques imparfaites avaient été déclarées empreintes d'une sorte de rudesse et de grossièreté fort à craindre, porta plus loin ses soins, car il recommanda la méthode du colonel fondateur Amoros à la Société pour l'instruction élémentaire, en lui disant que l'institution du *Gymnase civil normal* était la seule de ce genre que le gouvernement eût approuvée et qu'il se permettait recommander à la confiance publique.

Postérieurement, on accorda au Gymnase civil normal quatre cents francs pour un gardien des machines et instrumens, et trois mille francs pour l'entretien du matériel, et pour accorder des prix aux élèves pauvres et gratuits, et les attirer au Gymnase normal. Mais les ministres Corbière et d'Hermopols ayant supprimé toutes ces allocations, le fondateur appliqua à ces dépenses, à celles des professeurs civils, et à la continuation des prix, toutes les ressources particulières dont il put disposer, ainsi que celles que la maison du duc d'Orléans et la liste civile lui procurèrent pendant long-temps, et le *Gymnase civil normal* ainsi conservé a formé plusieurs centaines d'élèves civils gratuits, qui, répandus dans Paris et partout, rendent les services que leur adresse, leur courage et leurs sentimens leur permettent... Mais sa méthode n'a pu se répandre systématiquement dans l'enseignement civil et universitaire, faute des mesures opportunes qui auraient rendu ce bienfait aussi

AD12.



1835 C-89
177. David n. 8

général qu'il l'a été en Danemarck et dans d'autres pays, où l'on a suivi les conseils et les plans que le colonel Amoros n'a cessé de proposer depuis 1815. Heureusement que la partie militaire a un commencement d'exécution assez important, puisqu'au Gymnase normal divisionnaire et civil de Paris elle ajoute deux Gymnases spéciaux aux collèges de La Flèche et de Saint-Omer, et sept autres divisionnaires dont le personnel vient de partir pour commencer à exercer les troupes et qui sont établis à Arras, Metz, Strasbourg, Lyon, Montpellier, Toulouse et Rennes; mais il faut encore organiser surtout l'organisation générale des Gymnases civils, car ce sera d'eux que sortiront les défenseurs de l'Etat, et qui fourniront des sujets adroits à toutes les classes de la société, puisque, d'après la déclaration d'une des Commissions qui ont examiné la méthode amorosienne, elle est l'apprentissage de toutes les professions.

FIN.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET
rue de Valenciennes, n. 9.

CERTIFICAT.

Nous, soussignés, certifions que depuis que M. le colonel Amoros a ouvert le Gymnase normal militaire et civil, qu'il a fondé à la place Duplex du petit Grenelle, en 1820, il n'a cessé d'être fréquenté par un grand nombre d'élèves civils des classes laborieuses et peu aisées de la société, qu'il a toujours reçus gratuitement. Ces élèves, appartenant à toutes les professions périlleuses de serruriers, charpentiers, menuisiers, maçons, peintres en bâtimens, badigeonneurs, couvreurs, etc., sont devenus fort adroits, très courageux, et guidés toujours par la prudence, ont rendu leurs professions plus salutaires, et plus utiles, et secourables en même temps en faveur des autres. Il est évident, aussi, que le corps des Sapeurs-Pompiers a fréquenté pendant plusieurs années les Ecoles que M. Amoros a fondées à la rue d'Orléans, à la caserne de la rue Culture Sainte-Catherine, et au parc de Grenelle. Ainsi il a répandu dans Paris plusieurs centaines ou milliers d'élèves qui ont rendu des services signalés aux habitans de la capitale, et qui ont sauvé leurs jours au milieu des plus grands dangers.

M. Aldini fit dans son grand Gymnase les expériences de l'incombustibilité des habillemens dont il revêtait les hommes, se servit des élèves du colonel Amoros, pour les faire, et portait un grand respect aux travaux et aux inventions de ce chef.

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

Enfin, les élèves des écoles gratuites du Gros-Caillou, et de tout le quartier des Invalides, ainsi que de plusieurs autres de Paris, ont été reçus bénévolement et en masse, et M. Amoròs a rendu par ces moyens généraux de grands services à l'humanité. En foi de quoi nous délivrons le présent certificat, satisfaits de rendre justice à un zèle aussi persévérant, aussi désintéressé, et qui n'a été arrêté par aucun des événemens extraordinaires qui ont eu lieu.

Paris, le 20 avril 1835.

Signé :

DE PRÉMONVILLE, Contrôleur des finances. — TIMOLEY, Architecte et Professeur de dessin au collège royal de l'Artillerie. — PIHAN DE LA FOREST, Chef de bureau au Ministère du commerce. — CALMELET, employé à l'Intendance militaire. — ROUGELOT, Négociant. — FÉRÉ, Vérificateur des travaux publics. — LERET, Propriétaire et Administrateur du Comité de bienfaisance. — ANDRYANE DE LA CHAPPELLE, Chef du 1^{er} bataillon, 10^e légion. — TÊTU, 2^e Chef du 1^{er} bataillon, 10^e légion. — BOCH, Propriétaire et Capitaine des grenadiers du 1^{er} bataillon, 10^e légion. — CHARLES HOUDAILLE, Propriétaire, Marchand de bois et Capitaine de la garde nationale. — MORIN, Propriétaire et Capitaine de la garde nationale. — THOMAS, Directeur des Frères des écoles chrétiennes.

Ayant assisté pendant plusieurs années aux travaux gymnastiques de M. le colonel Amoròs, je ne puis que lui rendre la même justice, et rappeler ici les éloges consciencieux que je lui ai donnés dans mon rapport à la Société des sciences

physiques, chimiques, et arts agricoles et industriels de France) relatif à ses utiles établissemens.

Paris, 14 mai 1835.

Signé : JULIA DE FONTENELLE.

Les faits ci-dessus sont exacts et je me plais à les certifier; depuis trois ans je suis témoin du zèle et des efforts généraux de M. le colonel Amoròs, et il est bien certain qu'il rend de très grands services à ses concitoyens, à la société. M. le colonel Amoròs est un homme infiniment recommandable sous tous les rapports, et il est bien digne de l'attention et de la bienveillance du gouvernement.

Le Commissaire de police du quartier des Invalides.

Signé : NOEL.

Vu par nous, maire du 10^e arrondissement de Paris, pour la légalisation de la signature de MM. Boch, de Prémonville, Pihan de la Forest, Tétu, Rougelot, Morin, Andryane de la Chapelle, Leret, Charles Houdaille, etc., etc., au témoignage desquels nous joignons le nôtre, en attendant les utiles et honorables services que depuis long-temps est appelé à rendre M. le colonel Amoròs, dont les talens et les sentimens élevés lui ont concilié au plus haut degré l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens et de l'administration.

A la Mairie, le 1^{er} juin 1835.

Signé : BESSAS-LAMÉGIE.

A. PIHAN DE LA FOREST, Imprimeur de la cour de cassation, rue des Noyers, n° 27.

AD12

1835 C-89
07. Clavis n. 8

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Séance d'Ouverture
DU
GYMNASE CIVIL
ET ORTHOPÉDIQUE.

Situé rue Jean-Goujon, N° 6,
QUARTIER DE FRANÇOIS-PREMIER;

ET
PRINCIPAUX RÉSULTATS
DE L'EXPÉDITION
DE M. LE COLONEL AMOROS,
INSPECTEUR DU GYMNASSE MILITAIRE,
A LA PLACE ET AU CAMP DE SAINT-OMER.

PARIS.

IMPRIMERIE DE FÉLIX MALTESTE ET Cie,
Successors de Carpentier-Méricourt,
AUX TRAINÉES, N° 15 ET 17, PRÈS SAINT-EUSTACHE.

1854.

AD12.

1835 C-89
07. Claud n. 8

AD12

Séance d'Ouverture

DU

GYMNASE CIVIL

ET ORTHOPÉDIQUE.

Situé rue de Jean-Goujon, N° 6,

QUARTIER DE FRANÇOIS PREMIER.

M. le colonel Amoros, ayant d'avance annoncé cette séance d'ouverture aux élèves qui fréquentaient son établissement normal de la place Duplex, les avait invités à s'y rendre, et avait également fait part de l'ouverture de son nouveau Gymnase aux personnes qui devaient y envoyer leurs enfans. Une nombreuse et brillante société occupait les galeries, la grande tribune et les plate-formes qui longent les murs de la classe. Un bureau avait été placé vers le fond de la classe pour le directeur, autour duquel se trouvaient placés l'amiral Sidney-Schmitt; le chevalier de Lima, ministre de Por-

1835 C-89
07. Jans n. 8

— 2 —
tugal; César Moreau, directeur de l'Académie de l'industrie; le marquis de Lacroix, et un grand nombre d'autres personnages distingués, des pairs de France, des députés, des membres de l'Institut et d'autres savans.

M. le directeur, ayant fait placer les élèves sur des bancs préparés à cet effet, annonça la séance ouverte, et entonna le chant religieux, qui fut exécuté avec beaucoup d'ensemble par les élèves et les professeurs, et aussi par les aspirans militaires du dépôt du Gymnase normal qui assistaient à la séance. Puis il prononça le discours suivant.

Discours

DU COLONEL AMOROS,

INSPECTEUR DES GYMNASES MILITAIRES,

ET DIRECTEUR DU GYMNASE NORMAL MILITAIRE ET CIVIL DE PARIS,

PRONONCÉ

à la séance d'ouverture du Gymnase Civil et Orthopédique,

Le 6 juillet 1834.

Respectables pères et mères de famille, instituteurs et institutrices, nous voilà installés dans ce nouveau Gymnase, plus rapproché de Paris, que vous demandiez avec instance et avec raison pour éviter la peine que l'éloignement de celui de la place Duplex vous donnait lorsque vous aviez la bonté d'y aller. Vous savez que, ne pouvant trouver un local plus opportun, j'ai loué un jardin sur lequel j'ai fabriqué la palestine que vous honorez de votre présence. Plusieurs personnes m'ont secondé dans cette philanthropique entreprise, au moyen de souscriptions, ou en se chargeant amicalement de l'exécution de plusieurs travaux. Je citerai les personnes qui m'ont aidé le plus jusqu'ici, parmi lesquelles MM. Valadon,

1012

1835 C-89
07. Claus n. 8

Boch, Thierry et Aubert occupent la première place. Ensuite viennent l'architecte Thiolet, MM. les sculpteurs Elshocht, Letier et plusieurs autres. Ne craignez pas que cette enceinte soit trop petite pour procurer de l'exercice à mes élèves, car j'ai multiplié la surface et la cavité en faisant parcourir cet espace dans plusieurs sens et dans des directions fort variées. J'ai obtenu en outre la faculté de me servir des Champs-Élysées et des allées environnantes pour les courses, les grandes luttes de traction et autres exercices qui demandent un grand développement de terrain. Ainsi nous n'aurons pas à regretter le parc de Grenelle, puisque nous pourrons procurer ici le même développement, et que nous trouvons encore l'avantage d'avoir une classe plus spacieuse et mieux conçue, où les témoins seront toujours séparés des exerçans et plus commodément placés. Quant au nombre et à la qualité des instrumens, de même qu'à la manière de s'en servir, je ne pense pas que l'on puisse surpasser l'établissement modèle, qui a mérité toujours la confiance des personnes éclairées, et qui n'a rien épargné pour multiplier les ressources en ce genre, augmenter ainsi le mouvement des élèves, et assurer leurs progrès.

Daignez regarder autour de vous, et vous reconnaîtrez que tout parle aussi à l'entendement et au cœur dans cette enceinte; et si je me suis contenté de dire modestement jusqu'ici dans ce ta-

bleau anthropobiologique, quelles étaient les qualités que nous récompensions, je serai plus vrai et plus sincère aujourd'hui, en vous disant que ces qualités sont les mêmes que nous développons, les mêmes que la nature humaine nous offre quand nous savons les observer d'abord, et les cultiver opportunément ensuite.

Et ne croyez pas que j'aie appris dans les livres la fixation des principes de cette science..... Non. J'avais l'immodeste prétention de croire que je savais quelque chose, après avoir étudié les auteurs classiques, les oracles, pour ainsi dire, de l'art d'élever les hommes, et je ne faisais que marcher d'erreur en erreur, de méprise en méprise.

Je fus obligé de chercher d'autres moyens, d'autres livres plus exacts pour apprendre des faits, et je me mis à étudier la nature dès l'âge le plus tendre. C'est alors que j'ai découvert la première faculté que nous possédons, qui est la *force*, celle qui la suit, qui est la *fermeté*, ou la répétition des actes de la *force*, et que j'ai pu, marchant par degrés, arriver au point où je me trouve. Ainsi ma méthode, fondée sur la *nature*, quant à la progression de l'enseignement, et à l'ordre que je dois suivre, a dû aussi étudier les obstacles physiques et artificiels que nous rencontrons dans la vie, et procurer des moyens qui les représentent et des ressources pour les vaincre.

Il paraît qu'un grand nombre de personnes me comprennent déjà et qui commencent à m'hono-

1812

1835 C-89
197. David n. 2

rer de leur confiance. Je dois exprimer ma gratitude à cette insigne faveur, et y répondre en redoublant de soin et en leur donnant chaque fois plus de garanties sur la sécurité de leurs enfans chéris. Je vous ferai voir des exercices qui rassureront vos inquiétudes toutes naturelles. Sensible par nature, je serais trop malheureux si quelqu'un de mes élèves éprouvait le plus léger accident.

Je crois devoir arrêter ici mes observations, et vous gagnerez beaucoup plus à entendre les discours que l'on va prononcer. Madame *Dauriat*, qui n'a pas besoin que je vante ses talens et son éloquence, va traiter la question importante des avantages d'une bonne éducation gymnastique, appliquée aux enfans des deux sexes, et je ne puis parler de cette littératrice sans lui exprimer ma gratitude pour la faveur qu'elle accorde à nos travaux.

M. Le Roi de Bacre lira une composition qu'il a faite pour encourager les élèves à travailler avec énergie, et M. de Montabert, qui est malade malheureusement, fera prononcer un discours, par un de ses amis, sur la classification de la gymnastique, parmi les beaux-arts, lorsqu'on la professe suivant ma méthode.

J'aurai l'honneur de présenter ensuite les médailles que mes professeurs et mes élèves ont obtenues de l'Académie de l'industrie, et d'inaugurer le tableau d'un grand homme qui a donné

un conseil excellent : « Jeunes gens, disait-il, chaque heure de temps perdu est une chance de malheur pour l'avenir. »

Mes élèves feront des efforts extraordinaires pour parvenir au point culminant que ce tableau occupera; et, quand ils auront eu le bonheur d'y arriver, ils communiqueront, à haute et intelligible voix, à leurs camarades, ce conseil de la sagesse. Ce moyen, et tant d'autres qui constituent ma méthode, vous prouveront le prix que j'attache à la moralisation de l'être humain, et que tous ces exercices physiques et gymnastiques ne sont autre chose que des ailes, des moyens pour arriver à ce point élevé de la perfectibilité humaine.

1072

1835 C-89
07. Claus n. 8

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR MADAME LOUISE DAURIAT.

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'établissement d'un second Gymnase, en répondant au vœu d'un certain nombre de familles, est un nouveau témoignage de la constante sollicitude du colonel Amoros, à qui la France doit l'importation de la plus belle éducation physique, puisqu'elle puise tous ses élémens dans ce que la morale humaine a de plus grand, de plus élevé. L'instituteur a compris qu'il n'était point, surtout en France, de gymnastique possible sans cette condition; comme nous il a conçu la pensée que la gymnastique civile ne pouvait prendre l'essor le plus désirable sans l'adhésion, sans le consentement des mères de famille: aussi l'a-t-on vu s'empresser d'en appeler à leurs âmes sensibles et dévouées. « Aidez-moi, tendres mères, a-t-il dit, aidez-moi! » Et son expérience ne cesse de le leur redire encore.

Si les femmes européennes étaient, comme les femmes de Sparte, habituées depuis plusieurs générations à la gymnastique, il nous suffirait de recommander qu'elle ne fût jamais séparée de

— 9 —

l'éducation générale; mais il n'en est pas ainsi; et, hors les exercices auxquels, sans autre secours qu'une mauvaise direction, ou bien quelques-uns tels que l'équitation, l'escrime et la natation, tous les autres peuvent sembler étranges et même périlleux aux mères qui ne connaissent pas les degrés que peut atteindre une force physique purement humaine. Dans cet état de choses, nous avons donc, malgré les exemples donnés par les partisans de la gymnastique, malgré ses approbateurs les plus éclairés, des scrupules et des résistances à vaincre; car il ne s'agit pas ici d'étendre les bienfaits de cette éducation à des fractions de la société, mais à des nations entières. Et les hommes de notre globe, de nos vastes régions, qui en majeure partie ne sont plus gymnasiens, sur ce point important ne songent nullement à contraindre les dispositions ou les volontés maternelles, se réservant en beaucoup d'autres occasions l'exercice absolu d'une autorité que, pour la paix et le bonheur des familles, il serait plus sage de soumettre comme firent les citoyens de Sparte, les antiques Gaulois, comme font les citoyens de diverses autres parties du monde, de soumettre, dis-je, au jugement, à la participation morale des femmes.

Ils ont laissé de grands souvenirs les peuples de Sparte; et chez eux la noble fierté des femmes n'était point immolée à la domination qui, de quelque part qu'elle vienne, est une iniquité.

1312

1835 C-89
M. Jans n. 2

Plutarque les révérait profondément. « Elles faisaient connaître, dit-il, qu'elles étaient capables de réussir aussi bien que les hommes dans ce qu'ils croyaient ne convenir qu'à eux seuls; de là, ajoute-t-il, elles avaient l'âme assez élevée pour penser d'elles-mêmes. » Et Plutarque rappelle, avec cette loyauté du philosophe qui s'estime, ce que la femme de Léonidas répondit à une dame étrangère qui lui disait avec étonnement : « De toutes les femmes, il n'y a que vous, Lacédémoniennes, qui commandiez aux hommes. » « Aussi, répondit-elle, sommes-nous les seules qui faisons des hommes. »

Je l'ai dit ailleurs, et nous le savons tous, l'éducation morale des femmes est beaucoup trop limitée, leur instruction l'est également, ou plutôt l'une et l'autre sont dans une extrême disproportion avec leurs aptitudes, avec les facultés de leur entendement, de leur raison; et leur éducation physique est totalement nulle. Et c'est pourquoi, généralement, les femmes d'Europe ne pourraient être interrogées aujourd'hui comme la femme de Léonidas, ni répondre comme la femme de Léonidas. Mais plus heureux les temps qui égaliseront les droits des deux êtres intelligens placés sur la terre pour la gouverner, pour en doubler les magnificences, pour y sentir leur existence par les plus chères sympathies, pour comprendre l'univers et la divinité dans toute sa splendeur! sublimes ramifications qui rendent la mort impuis-

sante à les désunir, et révèlent à leurs yeux le mystère de l'immortalité de l'âme!

Mais hâtons-nous de le dire : un mouvement qui ne peut plus être réprimé agite maintenant plusieurs sociétés de cette Europe; et une foule d'hommes s'écrie : L'avenir des perfections humaines se manifeste. Oui, une foule d'hommes applaudit. C'est par la femme que doit s'accomplir cet avenir que prouvent parmi elles les grandes exceptions passées et présentes. Rien de plus imposant que l'histoire des femmes illustres de toutes les époques; vainement des mains impies essaieraient de détruire les monumens de tant de gloire.

Cependant, ainsi que la société se trouve organisée, les femmes ne sont pas moins les premiers arbitres de l'éducation gymnastique; elles décideront de son implantation dans la civilisation nouvelle: il faut donc réclamer vivement leur assistance, leur assiduité à ces exercices : qu'elles accourent, qu'elles regardent, qu'elles jugent; qu'à cet art elles apportent toutes les modifications de leur prévoyance éclairée par leur zèle, par cet amour de mère invoqué par le chef de cette grande école. Et quelle mère ne s'empres- sera de les procurer à ses enfans, ces exercices, quand elle sera convaincue qu'en développant toutes les forces physiques ils les accroissent? qu'en redressant des écarts, des difformités de la nature, qu'en donnant et conservant la santé, ils

AD12

1835 C-89

07. Claus n. 8

— 12 —

rendent plus dispos, plus habile à des travaux de tous genres? quelle mère ne tressaillira de joie quand elle apprendra que la maladie la plus déplorable, peut-être, si son enfant en est attaqué, cède à la puissance de la gymnastique? que par la gymnastique il s'anéantit ce mal; qu'elle s'éteint pour toujours cette fièvre d'autant plus odieuse en son délire, qu'elle jette sur la chaste enfance un venin qui la souille et nous remplit de surprise, de douleur et de compassion? Et cette mère ne sera-t-elle pas doublement heureuse en voyant renaître l'enfant bien aimé qui lui a coûté tant de soins, de veilles et de pleurs, l'enfant qui périssait infailliblement, doublement heureuse de l'influence morale d'une éducation qui doit le rendre capable d'accomplir un jour, envers ses semblables, les actions les plus généreuses?

Pénétrées de ces grands vérités, mères de famille, non, il ne sera pas un lycée, un collège, une institution quelle qu'elle soit, où vous ne vouliez l'introduction de la gymnastique; par vous, l'opinion en ce sens, comme il en sera pour d'autres choses, triomphera, deviendra forte, unanime, universelle!

Oui, nous le redisons: de tels exercices rendent plus dispos, plus habile à des travaux de tous genres. Et qui, plus que les personnes destinées aux arts, aux sciences ou aux lettres, ont à se féliciter quand elles ont su entretenir dès leur jeunesse la force et l'agilité de leurs corps? quand

— 13 —

elles se sont fait elles-mêmes une sorte d'éducation physique? car quelle activité est semblable à celle de leur vie intellectuelle? et quelle santé robuste ne leur faudrait-il pas à toutes pour résister aux fatigues de veilles trop souvent multipliées! quelle dépense continuelle de cette vie! Jusque dans leur sommeil le travail ne les poursuit-il pas? On suppose bien que je ne parle ici que des véritables imaginations savantes et laborieuses, que de ces hommes et de ces femmes ardents à travailler au profit de l'humanité. Mais cependant malheur à eux s'ils abusent ou d'une force acquise ou de la faiblesse de leur organisation; l'une et l'autre succombent également sous les efforts de l'esprit qui crée ou qui perfectionne sans relâche. Malheur aussi à moi qui voudrais égaler en mérite ces êtres privilégiés, comme je sens que je les égale par l'amour de l'humanité, alors que je prêche la leçon en suivant ou en donnant l'exemple contraire! Il faut bien l'avouer, puisque l'on m'en accuse si souvent! Et cette peinture que je viens d'esquisser, cette peinture des écrivains qui veulent se rendre dignes de l'estime du monde, que de gens ne la soupçonnent pas! que de gens ne la comprendraient même pas!

Il n'en faut pas douter, toute institution doit se montrer selon le progrès des sociétés; mais il en est qui sont appelées à les devancer, et la gymnastique amorosienne est de leur nombre. De toutes nos facultés, la première étant la puis-

1312

1835 C-89
07. Claus n. 8

sance morale, c'est à elle qu'il appartient de diriger d'utiles exercices : honneur donc au gymnasiarque qui fait tout pour obtenir la confiance des mères, puisque, malgré la condition des femmes, trop illégalement assignée, les craintes, les sollicitudes maternelles, conservent un empire que la loi ne peut envahir ou restreindre sous peine des plus grands désordres ! Et il faut d'autant plus s'adresser aux mères pour faire des gymnasiens, que cette éducation fonde sa perfection et ses succès sur un âge tendre. C'est aux femmes, précepteurs-nés de toutes les générations, qu'il faut demander leurs fils et leurs filles. Et c'est ici que nous émettons cet avis, que les jeunes personnes ne devraient jamais être mariées avant d'avoir acquis toutes les forces dont elles sont capables, et desquelles elles sont incontestablement privées par des unions précoces. Dans nos climats, c'est nuire à la fois à l'économie physique et morale que de marier une jeune personne de quatorze, quinze, seize et même dix-sept ans. Il ne faut pas que l'homme voie grandir sa femme, assiste à l'entière croissance de sa femme, avant et après qu'elle devienne mère ; il ne faut pas que des mères enfans soient chargées de donner des enfans à la patrie. Que l'on fasse la statistique des longévités des épouses, des mères aux âges que je viens d'indiquer, comparées à celles de dix-neuf à vingt ans, et l'on reconnaîtra une affligeante disproportion : de même pour la beauté, la santé des générations, il faut que les âges soient assortis.

C'est la faiblesse physique des femmes qui fait dégénérer la constitution corporelle et morale des hommes : dans l'économie humaine, les femmes ayant leur principe de génération, de plus le principe absolu de conservation ; la confection de l'espèce humaine leur est totalement confiée, ce qui fait que leur mission est immense. Or, s'il arrive que la nature de la femme soit abâtardie, soit en état de débilité, il en advient autant de la nature de l'homme.

Je sais qu'il y a des femmes qui se complaisent dans une mollesse, une faiblesse outrées ; persuadées que cela peut ajouter à leurs grâces, ou leur donner les grâces qu'elles n'ont pas, ou les rendre plus belles. Eh bien ! c'est tout le contraire : que les jeunes personnes dédaignent d'employer ces petits moyens qui rabaisent, humilient la dignité de leur sexe. Généralement, elles n'auront pas, au même degré que les hommes, une force musculaire, ce qui ne se rencontre que par exception ; mais elles ont une ressource qui est une sorte de compensation réelle, la précision des mouvemens, qui peut quelquefois rivaliser avec une grande somme de force physique. On en voit la preuve dans la connaissance parfaite des lois de l'équilibre, qui fait que l'on porte un poids que l'on ne porterait pas sans cette combinaison, et que l'on marche sur des planches étroites et vacillantes sans tomber. Lorsque les jeunes personnes auront atteint tous les développemens de leurs

AD12.

1835 C-89
07. Clavis n. 8

forces, lorsqu'elles sauront les mettre en action, elles ne seront point exposées au désespoir affreux de n'avoir pu sauver ou de n'avoir rien fait pour sauver la vie d'un père, d'une mère, d'un être chéri; nulle d'elles n'aura cette pusillanimité, ces terreurs qui rendent beaucoup trop de femmes des objets de moqueries, bien qu'elles ne les doivent qu'à la triste éducation qu'elles ont reçue. Et qu'elles y songent bien : si un motif, que nous n'avons pas besoin d'expliquer, tend à neutraliser les femmes, les auteurs de cette tentative ne leur épargnent pas les affronts.

Appliquée aux deux sexes, la gymnastique faite avec du génie, de la science, de la morale, qu'est-ce autre chose, sinon le plus puissant auxiliaire de la philosophie progressive régénérant le monde? L'école du colonel Amoros, cette conception du progrès, n'existe qu'à la condition de marcher sans cesse avec le progrès. Son but, ses résultats sont appréciés de tous les savans. Admirable institution qui doit nous dire toujours : « Par la volonté de votre raison, de votre cœur, multipliez les forces de votre corps; dévouez-vous à l'humanité : vous acquerrez des idées grandes; il y a dans les belles actions une flamme vive, électrique, qui redouble l'amour des vertus, les facultés de l'âme et du génie. » Ah! si elle tenait un autre langage, si elle n'était qu'une vaine spéculation, qu'un piège malfaisant, loin de m'exprimer ainsi, j'aiderais à la détruire; j'ap-

porterais à cette tâche, alors imposée à mon devoir, à ma conscience, autant de zèle que j'en apporte à démontrer les incalculables services que l'on peut en attendre.

Heureuses mères, dirais-je, et vous, pères attentifs et dévoués, ensemble amenez donc dans la palestra régénérée vos fils et vos filles; venez les encourager par vos regards, vos approbations; que vos enfans, tendres et respectueux, vous couronnent des palmes qu'ils auront méritées. Femmes, venez voir croître et embellir votre postérité! Hâtez-vous de poser la pierre d'un édifice impérissable!

Instituteurs, institutrices, à qui naguère je me suis adressée comme aux pères et mères de famille, donnez aussi l'exemple, dessillez les yeux fermés obstinément à la lumière, à la vérité! Que s'il en est parmi vous qui restent en arrière de cette obligation, qu'un blâme sévère tombe sur eux; qu'ils portent la peine des esprits de rétrogradation, tout couverts de la rouille de l'habitude, ennemie de toute espèce de progrès. Il y a quelque part des femmes dont la vie est spécialement consacrée à la propagation de cette lumière, de cette vérité. Joignez-vous à elles; celles-là ne passent aucune de leurs veilles dans de fûtiles compositions, telles que de petits vers, de petits contes, de petites élégies, dénués d'intérêt, d'une sensibilité vraie, profonde, de toute espèce d'instruction solide, tristes colifichets abondans aujourd'hui, et qui n'attestent que trop l'intelligence

AD12

1835 C-89
07. Claus n. 8

étroite et stationnaire de leurs auteurs. Elles travaillent avec une grande persistance, et elles avanceront jusqu'au but assigné par la nature et le bon droit, car elles rejettent bien loin d'elles les doctrines et les projets insensés, ces plus doux, dessèchent le cœur, méconnaissent les droits du sang, abolissent l'héritage des pères, détruisent la propriété, renversent les mœurs, bouleversent l'ordre social, démolissent de fond en comble sans pouvoir reconstruire, forment un chaos, une nuit épaisse et sans fin de tout ce qui existe d'utile, de grand, de beau, de sublime, peut-être, avec tout ce qu'il y a de perversités, de calamités, de détresse, de douleur, de maux inouïs; tels les doctrines, les projets d'une secte qui s'est anéantie à sa naissance même et par sa propre faute. Et pourtant elles ont des détracteurs ces femmes de destinées; mais qu'elles méprisent cette race envieuse et jalouse, rebelle à sa conscience; ces écrivains, ces prétendus philosophes, ces poètes sans art, sans science, sans couleur aucune, qui ne peuvent se venger autrement que par leurs libelles et leurs cabales de la faculté qu'elles ont reçue de faire quelque bien en passant sur la terre. Qu'elles poursuivent leur route; elles auront, nous osons l'espérer, elles auront, pour soutenir leurs travaux, des cœurs remplis d'équité. Déjà ne les voyons-nous pas ces jeunes hommes, leurs contemporains, se rendre solidaires des succès qu'elles ambitionnent

pour l'amour de la société tout entière? Entendons leurs voix de concert avec leurs âmes généreuses applaudir à tous les vœux de ces femmes dévouées, en proclamer d'avance l'accomplissement: qu'elles poursuivent leur tâche; Dieu et l'avenir les regardent, et le monde se souviendra d'elles.

Vous, jeunes élèves, enfans du Gymnase, soyez constamment dociles à la parole de l'enseignement; vous en connaissez le but; vous connaissez tous vos devoirs: qu'ils vous soient toujours présents, puisqu'ils feront votre gloire, cette gloire qu'il faut toujours rechercher, toujours aimer; car elle tient d'une haute piété, de la religion la plus pure. Songez-y: les serviteurs de l'humanité sont les serviteurs les plus rapprochés, les plus chéris de Dieu. Jeunes gens du civil, jeunes lévites de nos temples, jeunes soldats de la patrie, oui, soyez constamment dociles à la parole de l'enseignement. Et puisse ma voix amie avoir aussi du retentissement dans vos cœurs! Disciples enfans, disciples adultes, vous tous gymnasiens qui m'écoutez, puisse-t-elle y laisser pour toujours de profitables souvenirs!

Et vous, monsieur le colonel Amoros, confiez-vous à notre belle France: ce n'est pas en vain qu'on appelle ses regards ni ceux de Philippe, son roi constitutionnel, ce prince, l'un des grands citoyens des jours antiques et modernes, sur ce qui peut ajouter à son éclat, à sa splendeur. Ainsi que vous en avez exprimé le vœu, vous la verrez

AD12

impulso a la industria, fomentar el Comercio, descubrir y desmenu

1835 C-89
07. Claus n. 8

cette école, avant que de terminer votre carrière, vous la verrez « assez prospère, assez affermie » pour contribuer à jamais au bonheur de votre nouvelle patrie. » Telles sont vos propres expressions extraites des fastes naissans de votre institution; de dignes successeurs sont réservés à vos travaux. Aujourd'hui même plusieurs professeurs, dans cette grande solennité que reproduira fidèlement l'histoire de la gymnastique, vont recevoir les témoignages de votre satisfaction; une médaille frappée en leur honneur va leur être décernée; et nous applaudissons à l'ardeur qui les anime. Ils ont mesuré l'étendue de leur mission; ils sont heureux et fiers de vous imiter; ils ont aussi des droits à l'estime des familles. Oui, monsieur, vous emporterez en quittant la demeure des hommes, le prix de votre persévérance à les servir, de votre courage à surmonter les obstacles que les rivalités et l'intrigue suscitent à tous. ceux qui font abnégation de leur repos même dans les intérêts de la société. Le dix-neuvième siècle est grand; il y a beaucoup d'ouvriers pour l'œuvre de perfection: honneur à leur noble zèle, à leur enthousiasme, à leurs passions fécondes en prospérités! Placé parmi leurs plus belles phalanges, vous recevrez ainsi qu'eux les tributs de la postérité reconnaissante (1).

(1) Avant que cette belle séance d'ouverture du second gymnase eût lieu, la Société d'industrie avait décerné une médaille d'or au colonel Amoros.

Paris, le 1^{er} juillet 1834.

A MONSIEUR AMOROS.

MONSIEUR LE COLONEL,

Je désire unir ma voix à celle des observateurs qui admirent avec raison votre belle et utile institution. Comme il serait superflu d'ajouter des éloges à tant d'éloges que vous avez déjà reçus, et qui étaient si justement mérités, je n'ai d'autre intention que de démontrer en peu de mots qu'il est indispensable de se placer à un point de vue très élevé si l'on veut embrasser tout l'ensemble de l'art de la gymnastique et le bien définir. Puissé-je par cet écrit inspirer aussi le goût des études que vous avez instituées parmi nous avec tant de talent, et que vous faites si habilement pratiquer en luttant avec une courageuse persévérance contre les obstacles que vous ont, plus d'une fois, suscités d'injustes préventions! Ah! si les législateurs d'Athènes et de Sparte eussent voulu, par une loi, interdire l'exercice de la gymnastique, ils auraient plongé la Grèce entière dans le deuil: quelles grâces ne devons-nous donc pas rendre au généreux militaire qui vient de doter la France de ce bel art! Enfin, monsieur le colonel, si les réflexions que j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointes, et par lesquelles je cherche à démontrer que la gymnastique doit être naturellement comptée au nombre

AD12

impulso a la industria, fomentav el Comercio, descuris y desem

1835 C-89
07. Claus n. 8

des beaux-arts, si ces réflexions, dis-je, peuvent mériter votre approbation, il me sera facile de leur donner plus d'extension par la suite, car elles sont tirées d'un ouvrage inédit qu'il m'a semblé utile de composer sur le caractère et la destination des beaux-arts.

Agréé, monsieur le colonel, les témoignages de toute ma considération.

Signé : DE MONTABERT,

Auteur du Traité complet de la Peinture.

CONSIDÉRATIONS NOUVELLES

SUR L'ART DE LA GYMNASTIQUE.

En nous occupant de l'art de la gymnastique, nous n'avons point ici en vue une gymnastique particulière, telle, par exemple, que la gymnastique militaire, la gymnastique sanitaire et autres; mais notre vocabulaire nous présente ce mot gymnastique comme exprimant l'idée de son ensemble, c'est-à-dire de tous les autres arts qui découlent de ce bel art si fécond en grands résultats. On nous demandera d'abord : qu'est-ce que la gymnastique? à quoi sert la gymnastique? la gymnastique est-elle indispensable? A ces questions je réponds : La gymnastique est un des beaux-arts. Mais on pourra demander encore : Savons-nous et nous a-t-on appris ce que c'est que

les beaux-arts? Je dirai : si dans notre jeunesse on nous fait dessiner et peindre des figures, exécuter des morceaux de musique sur divers instrumens; si l'on nous apprend à écrire en vers, à jouer la comédie, à faire des armes; si l'on enseigne à nos actrices des pas de danse difficiles; si l'on dresse des funambules; si l'on forme des escamoteurs, on ne nous apprend pas pour cela ce que c'est que la gymnastique; on ne nous apprend pas ce que sont les beaux-arts; on nous en laisse ignorer le principe, et tous ces exercices que nous venons de désigner ne sont considérés, dans le monde, que comme des superfluités de l'opulence, bonnes, tout au plus, à amuser des oisifs. Il est donc indispensable de commencer par examiner quel est le nombre des beaux-arts. On doit incontestablement compter sept arts libéraux ou beaux-arts. Ce nombre se démontre par leur utilité et par les emprunts, si souvent nécessaires, qu'ils se font les uns aux autres. Et, pour faire croire à la justesse de cette assertion, nous rappellerons, comme preuve, la réunion qu'offre souvent notre grand opéra de ces mêmes arts. En effet, on y voit fréquemment coopérer ensemble la peinture, la sculpture, l'architecture, la poésie, la musique, la mimique, la gymnastique; et tous ces arts se réunissent pour composer un admirable, un puissant ensemble qui est à la disposition des grands génies. Quant à l'expression *arts libéraux*, nous n'entendons nullement désigner les sciences appe-

AD12.

... jussu et consensu, desubris y deseni

1835 C-89

07. Clavis n. 8

lées de ce nom au moyen âge dans les universités; mais nous n'employons cette expression que comme synonyme de l'expression *beaux-arts*, plus moderne et offrant à l'esprit une idée plus nette. Dans ce grand et pompeux spectacle dont nous venons de parler, la peinture, un des principaux moyens de la décoration scénique, apporte ses effets magiques, ses belles idées, ainsi que la sculpture et l'architecture réelles ou fictives. La poésie, cette éloquence versifiée, compose et anime tout le sujet; la musique prête ses accords ravissans; la mimique, art du tragédien et du comédien, vivifie de même le sujet et le rend frappant aux yeux et à l'esprit; la gymnastique enfin embellit, caractérise le spectacle par ses danses, ses pantomimes et tous les gestes ou actes physiques si souvent glorieux pour l'humanité. Ici nous sommes obligés de nous arrêter, de nous restreindre, pour être courts, à ces seules indications; et maintenant il s'agit de démontrer l'utilité morale ou sociale des beaux-arts, et par conséquent de la gymnastique.

Aujourd'hui des théoriciens ignorans déclarent que l'art consiste à produire de fortes émotions et à montrer une exécution vive et piquante. Quant à la philosophie de l'art, ils n'en exigent point; et cependant que serait l'art sans la philosophie? que serait l'art sans la beauté? que serait la gymnastique sans sa belle et morale utilité? Oui, le beau est le but des arts libéraux; c'est en accou-

tumant les hommes au spectacle de l'harmonie, c'est en les familiarisant avec l'idée et le sentiment de la beauté, qu'on les familiarise avec l'idée et le sentiment de la vertu. Ce serait pitié que de produire des œuvres d'art sans cette destination morale! Oui, tout artiste doit être nécessairement philosophe.

Après avoir fixé le nombre des arts libéraux, après avoir déclaré que le beau est le principe qui leur est commun, nous pourrions mieux examiner ce que c'est que la gymnastique. Plusieurs auteurs de l'antiquité nous apprennent, et une foule de productions antiques nous persuadent, que jadis on considérait comme indispensable l'art de la gymnastique; et, bien que cet art soit tombé en désuétude chez les modernes, cependant on habitait encore récemment parmi nous quelques jeunes gens à certains exercices de voltige. Mais, à cette exception près, les études gymnastiques étaient oubliées en Europe, lorsque M. Amoros, plein de leur utilité, plein de leur dignité, est venu les faire revivre en France avec tant d'éclat et de succès. C'est notre barbarie seule qui l'oblige encore à démontrer, par des raisonnemens multipliés, que la gymnastique est un art utile, noble, indispensable, un art améliorateur de l'espèce humaine; et enfin un des grands perfectionnemens de la civilisation. Mais, du moment qu'on admettra que la gymnastique est un des sept arts libéraux, tous les raisonnemens devien-

AD17.

... fomentar et comeric, descebrir y deseni

1835 C-89
07. Claus n. 8

dront pour ainsi dire superflus; du moment qu'on sera parvenu à convaincre que la beauté, et par conséquent l'utilité, est le but de la gymnastique, on aura, par cela seul, démontré quels grands avantages la société peut retirer d'un tel art. Je ne crains point de le dire, la gymnastique est le plus fécond des beaux-arts, et, en quelque sorte, le principal, puisqu'en effet son principe est l'élément, le rudiment des autres arts. Que pourrait le peintre, le statuaire, sans le secours de la gymnastique, dont les principes fixent l'artiste sur le geste et la forme? Depuis Homère, qui façonnait avec ses vers les dieux et les héros, jusqu'à Quintilien, qui enseignait le geste oratoire, tous n'ont-ils pas eu recours aux leçons de la gymnastique? Et l'architecte n'emprunte-t-il pas à la mécanique humaine ses secrets de statique? Le musicien, qui si souvent s'associe au gymnaste, n'a-t-il pas pour secours les mêmes règles d'harmonie? Quant à la mimique, nous le comprenons sans peine, le tragédien, le comédien ne pourrait rien produire de vrai, de beau, d'excellent, sans les études rudimentales de la gymnastique. Nous découvrons donc que de cet art découlent d'autres arts subdivisés à l'infini. La gymnastique est l'art du marcher, et par conséquent du maintien. La gymnastique est l'art de la danse et de ses nombreuses variétés. Le saut, le nager, la course, la lutte, l'escrime, l'équitation, et une foule d'autres arts, ne sont que des divisions de la gymnastique. Ainsi, non seu-

lement la force, la vélocité, sont des qualités qu'elle donne, mais l'adresse et la subtilité y puisent leurs leçons. Enfin, depuis l'athlète jusqu'à l'équilibriste et le prestidigitateur, tous développent des perfections, des beautés humaines, tous doivent tendre au but de la gymnastique, but qui est la beauté; et, quoique les faiseurs de tours ne soient pas placés bien haut dans notre estime, ils forment cependant les derniers anneaux de la chaîne gymnastique; de même que nos musiciens de carrefours sont le dernier chaînon d'une chaîne qui remonte aux plus hautes sommités musicales. Il est inutile de parler du spectacle particulier des pantomimes, spectacles si admirés et probablement si poétiques, si gracieux dans l'antiquité, et qui ne sont évidemment que d'éloquens produits de la gymnastique. N'aperçoit-on pas maintenant une importante vérité: c'est que sans la gymnastique nous ne saurions connaître l'homme complètement? Répéter ici que le beau moral ressort nécessairement de tant de moyens, ce serait dire ce que ressent, ce que répète tout le monde; ce serait vouloir démontrer ce que démontrent, d'une manière si heureuse, les devises multipliées dans l'institution amorosienne.

Ainsi, pour définir convenablement l'art complet de la gymnastique, nous dirons: Perfectionner l'homme en exerçant sagement ses facultés physiques, perfectionner l'homme en lui inspirant

AD12.

impresaria, pomicar et Camerico, de subbrés y de sem.

1835 C-89
07. Claud n. 8

les sentimens de sécurité, de courage, de générosité, et en le familiarisant avec le spectacle de la grâce et de la beauté; réparer à l'aide de divers exercices les écarts individuels et les difformités de la nature, et remplir ainsi la tâche de conservateur de l'ordre et de l'harmonie universelle: voilà les hautes fonctions, les devoirs sacrés qui ressortent du bel art de la gymnastique.

Tout lecteur sans prévention qui partagera les idées que nous venons d'exprimer pourra, en jetant les yeux sur les ingénieuses machines adoptées dans le Gymnase moderne, y voir quelque chose de plus que des moyens de leçons mécaniques partielles; il verra l'art tout entier, et reconnaîtra l'importance, la haute utilité et les bienfaits moraux de la gymnastique. Je conclus donc que, de toutes les inscriptions qui peuvent décorer et vivifier un gymnase, la plus importante, la plus apparente doit être celle-ci: *La gymnastique est un des beaux-arts.* Honneur au célèbre instituteur moderne qui fait renaître chez nous la gymnastique; il a bien mérité de toutes les nations civilisées!

CHANT GYMNASIQUE

De M. le Roy de Saxe.

CHOEUR GÉNÉRAL.

Travaillons, redoublons de zèle et de courage,
Cultivons, propageons cet art générateur,
Source d'humanité, de santé, de valeur,
Et dont le feu divin, notre commun partage,
Développant en nous tous les dons du jeune âge,
Nous prépare des jours de gloire et de bonheur!

Que nos vœux, notre ardeur, notre hommage sincère,
S'élançant de nos cœurs jusques à l'Éternel,
Pour attirer sur nous son appui paternel,
Pour qu'il daigne bénir nos travaux sur la terre,
Et que pénétrés tous de son saint caractère,
On cite un jour de nous quelque fait immortel!

Travaillons, etc.

De respecter le roi, d'adorer la patrie
Faisons-nous, à jamais, un besoin, un devoir!
Que notre beau pays voie en nous son espoir;
Ne craignons pas pour lui d'exposer notre vie.

ADIZ.

... fomentar el comercio, descubrir y desent...

1835 C-89
07. David n. 8

Afin de le servir au gré de notre envie,
Redoublons, s'il se peut, de force et de savoir.
Travaillons, etc.

Voyez au champ d'honneur ce jeune et digne émule!...
Il franchit les fossés, il gravit les remparts!
Y plante le premier l'un de nos étendards!
Saute dans la redoute, et jamais ne recule!
L'honneur du nom français est tout ce qu'il calcule.
Quand il faut des combats affronter les hasards.

Travaillons, etc.

En tous temps, en tous lieux, soit en paix, soit en guerre,
Il peut se signaler par mille exploits nouveaux!
Au milieu de la flamme, et de tous les fléaux,
Sauver les jours d'un fils, d'une épouse, d'un père!
Consacrer tout son être à la nature entière,
Grâce aux fruits bienfaisants de ses hardis travaux!...

Travaillons, etc.

O spectacle à la fois étonnant et sublime!...
Une femme, courant sur une poutre en feu,
D'un bras saisit son fils, étend l'autre vers Dieu!...
Et, forte de notre art, du transport qui l'anime,
Arrache à l'incendie une chère victime,
Qui déjà lui disait un éternel adieu!

Travaillons, etc.

Après la lecture de ces deux discours, et de ces vers, qui furent applaudis avec enthousiasme par les élèves et les spectateurs, M. Amoros annonça que l'Académie de l'industrie manufacturière, agricole et commerciale, avait décerné aux professeurs et à quelques élèves, militaires et civils, des médailles d'argent et de bronze, pour leur exprimer la satisfaction que les membres de la Commission avaient éprouvée le jour de la séance générale du 16 mars 1834, et que toute l'Académie avait partagée en lisant le rapport rédigé par le docteur médecin *Antomarchi*, célèbre par les soins qu'il a prodigués à Napoléon dans les derniers instans de sa vie. Le cadre qui renfermait ces médailles fut présenté à l'Assemblée et attaché après, pour y rester, à la colonne centrale de l'octogone. M. le Directeur appela ensuite l'élève civil *Dubourg*, âgé de dix-huit ans, désigné comme le plus fort et le plus adroit des élèves de cette classe, et il reçut cette médaille honorable aux vifs applaudissemens de tous les assistans. M. Amoros, qui croit aux influences salutaires d'une noble émulation, et qui a organisé son système de récompenses de manière à l'inspirer à tous ceux qui l'entourent et qui reçoivent ses leçons, avait promis aux ouvriers qui avaient construit le Gymnase civil nouveau qu'à la fin des travaux il accorderait à ceux qui se seraient distingués par leur exactitude et leur énergie des prix pécuniaires de différentes classes, accom-

AD17

1835 C-89
07. Claus n. 8

pagnés de couronnes d'honneur. En conséquence, on appela successivement au bureau les ouvriers qui s'étaient le plus distingués. On accorda deux prix de première classe, deux de seconde et deux de troisième.

On plaça ensuite au sommet de l'octogone le portrait du grand homme, auquel on avait ajouté l'inscription de l'excellent conseil qu'il donna à la jeunesse :

« Jeunes gens, chaque heure de temps perdu » est une chance de malheur pour l'avenir. »

Ensuite on chanta divers chants du recueil de la méthode, dans l'ordre suivant :

1° Le chant royal ;

2° Le chant pour la patrie ;

3° Le chant religieux et philosophique, *Dominateur de la nature* ;

4° Un autre de la même nature, qui commence *Charmans oiseaux* ;

5° La danse pyrrhique, chant militaire et orthopédique en même temps, puisqu'il sert à corriger des vices de conformation ;

6° *N'ayons jamais l'orgueil d'une vaine opulence* ; chant moral ;

7° Hymne nouveau de *Brés*, de *l'Amour de la patrie* ;

8° L'hymne de M. Roux de La Rochelle : *Si l'homme est formé de poussière, son âme est un souffle immortel*, que nous appelons le chant triomphal de la jeunesse.

Quelques-uns de ces chants furent accompagnés de mouvemens plus ou moins énergiques ; d'autres furent chantés avec le recueillement et le calme des passions fougueuses qu'ils sont destinés à inspirer, et le public sut apprécier l'influence morale que cette branche de la méthode amorosienne exerce sur les élèves de tout âge et des deux sexes, qui prenaient part à cette brillante fête.

Cet intéressant épisode terminé, on retira le bureau, et tous les bancs où les élèves étaient placés, et au commandement du directeur, on forma autant de pelotons d'élèves qu'il était nécessaire pour que chacun se trouvât à sa place sans courir le moindre risque. C'est alors qu'une et même plusieurs séries d'exercices commencèrent, faits, les uns avec une précision, un à-plomb admirables, les autres avec une promptitude étonnante, et tous avec une perfection qui enchantait l'assemblée. On tremblait pour les élèves, et on se rassurait tout de suite, car les précautions les plus minutieuses éloignaient tout danger. Les élèves aimaient beaucoup à se jeter sur les filets que l'on préparait pour les cas des dangers ou les inadvertances, qui n'arrivaient jamais, parce que les premières leçons que l'on donne dans cet établissement paternel est celle d'*apprendre à tomber sans se faire du mal*, et de *connaître l'étendue de ses facultés, la puissance de ses forces*, qui forment la conscience de l'être. Ainsi l'axiome *nosce*

1835 C-89
07. Claus n. 8

te (*connais-toi toi-même*), traduit en plusieurs langues, est fixé sur la partie la plus apparente et à l'entrée du salon du Gymnase, pour faire voir que c'est la première qualité que l'on cultive et que l'on doit nécessairement acquérir par des procédés aussi bien conçus, aussi exactement suivis.

Ce merveilleux labyrinthe d'actions diverses, incapables d'être saisies toutes à la fois, à cause de leur multiplicité, qui se fit remarquer lorsque les élèves furent divisés par pelotons, excita l'étonnement du public à un si haut degré, qu'il augmenta, par sa surprise, et par les applaudissemens qu'il prodiguait aux maîtres et aux élèves, l'intérêt général que produisait un tableau aussi nouveau, aussi singulier. Cet ordre parfait, au milieu de ce désordre apparent, se termina, ainsi que la séance, après deux heures d'exercices divers, sans qu'il y eût à regretter le plus léger accident; et, lorsque la séance venait d'être levée, on présenta au colonel Amoros la composition poétique suivante, faite par M. le comte d'Adhémar, l'un des élèves-officiers attachés au Gymnase normal militaire, qui avait été présent à la séance, mais qui venait de partir. Le directeur regretta beaucoup que le départ de cet officier lui eût empêché de le prier de lire lui-même sa composition, presque improvisée; mais il la communiqua à quelques personnes qui l'ont crue digne d'être publiée. La voici :

Épître

AU COLONEL AMOROS,

FONDATEUR D'UN GYMNASSE NORMAL, CIVIL ET ORTHOPÉDIQUE,

RUE JEAN-BOUSON, N° 6 (CHAMPS-ÉLYSÉES).

Sous les ombrages frais, où, dans les jours de fête,
Tout Paris se rassemble en des groupes joyeux,
De l'art sur l'ignorance éclatante conquête,
Un gymnase nouveau va s'ouvrir à nos yeux.
C'est là que, des enfans protégeant la faiblesse,
Le savant créateur d'un art trop peu vanté,
Pour prix de ses leçons, promet à la jeunesse
L'adresse et la vigueur, la force et la santé.

O vous, dont la tendresse est souvent alarmée,
Mères, quand vos enfans, tout entiers à leurs jeux,
Petits *Bayands* futurs, se formant en armée,
Simulent des combats, ou les tournois des Preux;
Allez, et, revêtant une plus dure écorce,
Ces frères arbrisseaux, qu'un seul mois va changer,
Sauront unir bientôt l'adresse avec la force,
Et combattre sans crainte, ainsi que sans danger.
Dans une salle immense, avec art disposée,
Des machines sans nombre étonnent le regard :

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

— 56 —

Ici c'est l'octogone à la forme évasée,
Et qui domine en roi : voyez sous le hangar,
Portique, échelles, poutre, et barres parallèles,
Passage de rivière, et trapèze, et ce mur,
Où de faibles enfans ainsi qu'avec des ailes
Monteront sous vos yeux. Souvent, à l'âge mûr,
Un malade épuisé vient dans la gymnastique
Chercher la guérison de ses vieilles douleurs ;
Et vous voyez là-bas l'échelle orthopédique,
Qui peut de la nature effacer les erreurs.

Une vaste tribune est autour de l'enceinte,
Où la mère, sans cesse auprès de ses enfans,
De son œil maternel pourra suivre sans crainte,
Dans les travaux divers, les moindre mouvemens.
Du maître toutefois l'attentive prudence
Veille sur tout, voit tout, et son constant effort
Doit conduire, homme fait, à son adolescence,
L'enfant que ses leçons ont rendu *sage et fort* (1).

Et celui qui dota sa nouvelle patrie
Du fruit de ses travaux, il était le Mentor
Du jeune infant d'Espagne, et, dans sa noble vie,
Il fut soldat, ministre, et puis soldat encor.
Puisse donc *Amoros* à notre belle France
Démontrer de son art l'immense utilité,
Et son nom, célébré par la reconnaissance,
Passer avec son œuvre à la postérité !

C^{te} AL. D'A***.

(1) Sapiens et fortis.

— 57 —

Ce procès-verbal a été signé par quelques personnes
présentes à la séance pour constater les faits qui s'y sont
passés :

L'amiral Sydney-Smith ; le chevalier de Lima ; le marquis
de Sainte-Croix ; César Moreau ; F. Chatelain ;
comte d'Adhémar ; la comtesse de Bradi ; Moreau
Cirdal ; Louise Dauriat ; le Roi de Bacre ; Rifaud ;
Amy Hodgson ; Batsale ; Lefeuye ; le comte Ca-
priol ; le colonel Amoros ; d'Argi ; Jean Ant. Melon ;
Grômmart ; C. Desmontils ; Romualdo ; Lopez ; Bal-
lectenos ; Drouart ; Barthe ; Brouitta ; Decan ; Fevrier.

Nous avons parlé d'un labyrinthe d'actions diverses
qui eut lieu lorsque les élèves, divisés en peletons, com-
mencèrent à faire des exercices avec une énergie ad-
mirable.

Madame la comtesse de Bradi a expliqué, dans le
Gymnase littéraire du mois d'octobre 1834, les impres-
sions qu'elle éprouva dans ce moment singulier, et les
idées que la méthode d'éducation du colonel Amoros
lui a suggérées.

« Une des institutions les plus remarquables de ce
» siècle (dit cette dame) est certainement celle du *Gym-*
» *nase normal* de M. le colonel Amoros, et dans bien
» peu de temps on s'étonnera que les peuples modernes
» aient été privés jusqu'à ce jour des immenses avan-
» tages que toutes les classes, tous les âges, peuvent
» retirer d'exercices qui développent à la fois les facultés
» physiques et intellectuelles des deux sexes. Ces exer-
» cices tendent tous à rendre l'homme *pieux, prudent,*
» *courageux, robuste et adroit.* Comme il n'est pas une

AD12.

1835 C-89
Or. Claud n. 8

» situation dans la vie où ces vertus et ces qualités ne
» soient indispensables; les gens du monde ont réclamé,
» les pères et mères surtout ont voulu que leurs enfans,
» quelle que soit la carrière qu'ils dussent suivre, partici-
» passent aux bienfaits d'une instruction non seulement
» utile, mais nécessaire, et que bientôt on regardera
» comme une des principales bases de toute éducation;
» cédant à leurs desirs, le colonel Amoros a établi un
» *Gymnase civil et orthopédique* plus rapproché du centre
» de Paris.

» Témoins de l'inauguration de ce gymnase, nous
» osons à peine rendre compte des sensations que nous
» avons éprouvées, tant nous craignons d'être accusés
» d'exagération par ceux qui n'ont point vu ces prodiges
» d'*agilité*, de *force* et d'*audace*, exécutés par des enfans.

» On ne peut retenir un cri de surprise lorsqu'au
» signal du maître on aperçoit plus d'élèves au-dessus de
» sa tête qu'à ses côtés, franchissant les barrières, esca-
» ladant les tours, grim pant ou suspendus aux cordages,
» aux machines: ils semblent peupler l'air: ce moment
» est unique et le récit ne peut en donner l'idée.

» C'est alors qu'il faut voir le moniteur Blondeau
» entouré d'une douzaine de figures angéliques de
» trois à quatre ans, épanouies de joie quoique répétant,
» avec une importance voulue par la situation, des exer-
» cices fort difficiles et dont assurément on ne les aurait
» pas crues capables. Blondeau en soutient un sur
» une échelle de corde, en roule un autre autour d'un
» trapèze, en accroche un troisième à une poulie, et tous
» se pressent autour de lui.

» Le colonel Amoros semble être le père de ce *jeune*
» *et petit peuple*; il excite, encourage, réprimande avec

» un accent de bonté qui ne laisse douter ni de son
» zèle ni de son affection pour ses élèves; enfin son
» cœur lui dicte, pour rassurer les mères, des précautions
» qu'elles seules n'appelleront jamais inutiles ou pué-
» riles.... Plusieurs discours ont été prononcés au com-
» mencement de cette séance, et l'on a remarqué celui
» de madame Dauriat, écrit avec beaucoup d'élégance, et
» débité avec une voix aussi douce que sonore. Nous
» croyons, comme elle, que les exercices gymnastiques
» sont aussi importans dans l'éducation des filles que
» dans celle des garçons, et nous ne doutons pas qu'ils
» n'augmentent *la grâce*, comme ils augmentent *la force*.
» La *grâce* n'est point un apanage frivole qu'une femme
» doive jamais dédaigner, et le plus sage, parmi les
» philosophes, sacrifiait aux grâces. On peut donc nous
» pardonner d'en désirer à nos filles, pourvu qu'elles
» soient naturelles, ce qui ne peut manquer quand elles
» résultent d'un exercice qui les développe journalle-
» ment, non pour attirer les regards, mais pour obéir
» aux ordres d'un maître. Le temps que passent les
» petites filles à danser, aux Tuileries, sous les yeux
» des promeneurs, qu'elles veulent évidemment inté-
» resser à leurs jeux, serait bien mieux employé aux
» exercices gymnastiques. Il faut être bien peu obser-
» vateur pour ne pas remarquer l'affectation dans les gestes
» et dans le son de voix que manifestent ces pauvres
» petites créatures dès qu'elles croient que l'on s'occupe
» d'elles. Les premières leçons de vanité, de coquetterie,
» de désordre moral se prennent là. Enfin, si le temps
» est si précieux pendant l'éducation, pourquoi le faire
» perdre en amusemens inutiles dans un lieu public,
» lorsqu'à quelques pas, sans parure, sans contrainte,

1835 C-89
07. Claus n. 8

» sans danger pour leur modestie, des enfans trouveront
» des plaisirs plus vifs, puisqu'ils seront plus variés, et
» ne feront point un mouvement qui n'ait été calculé
» dans leurs intérêts présens et à venir ?
» Le premier exercice est celui du chant; mais c'est
» un chant religieux, grave, qui ne réveille que des sen-
» timens vertueux.

» Les élèves appartenant à différentes religions ne cé-
» lèbrent que la gloire et la bonté de Dieu, et ce can-
» tique solennel peut se répéter par toute la terre.

» Nous émettrons un vœu : à cette époque où le bien-
» être du peuple, c'est-à-dire des masses, excite l'intérêt
» des gouvernemens, nous voudrions que des gymnases
» publics offrissent aux enfans des plus pauvres classes
» la facilité de s'exercer et d'acquérir des forces et une
» adresse, que les travaux auxquels ils se sont destinés,
» leur rendent si nécessaires. Puisque l'on encourage
» l'industrie, tous les moyens par lesquels elle s'accroît
» doivent être employés.

» Quelle machine vaut l'homme qui les a créées toutes ?
» Le perfectionnement de l'inventeur n'assure-t-il point
» le perfectionnement de l'invention ?

» Nous ne ferons plus qu'une seule remarque, relative
» au Gymnase civil et orthopédique ; c'est que le main-
» tien et les attitudes des élèves ne rappellent jamais le
» maintien et les attitudes scéniques : nous avons craint
» quelque chose du danseur, quelque chose du funambule,
» et il est impossible de saisir un geste, parmi les professeurs
» ou les élèves, qui donne le souvenir d'une repré-
» sentation publique. Cela provient sans doute de ce que
» l'on enseigne au danseur et au funambule, à avoir de
» la grâce, tandis qu'elle provient au gymnase des mou-

» vemens faciles, acquis par des exercices qui ne sont
» jamais prescrits sans un but d'utilité; de ces mouve-
» mens faciles naît la grâce naturelle (1). »

Immédiatement après l'ouverture de ce gymnase,
M. Amoros fut envoyé, par le ministre de la guerre,
au camp de Saint-Omer, pour y établir sa méthode.

Ce camp était commandé par M. le lieutenant-général
comte Roguet, pair de France, et il seconda si bien la
mission de ce chef, et il comprit si parfaitement toutes
les influences *physiques* et *morales* de sa méthode d'éduca-
tion, qu'il procura au fondateur toute l'assistance d'une pro-
tection aussi active qu'éclairée. Un gymnase fut élevé
comme par enchantement; trois cents militaires y prenaient
des leçons, et quatre officiers, élèves du colonel inspecteur,
avec vingt moniteurs adroits, leur communiquaient
une habileté peu communes. En 21 leçons seulement
ces militaires furent en état de pratiquer un grand
nombre d'actions de guerre utiles, de franchir des ob-
stacles, de vaincre des difficultés insurmontables aux
autres; et deux exercices d'application faits par tous ces
militaires, qui donnèrent un assaut au fort de Grâce,
sans armes, et un autre plus difficile au corps de la
place du côté de la porte de Lisel, attestèrent les avan-
tages de cette méthode. Le maréchal, ministre de la
guerre, comte Gérard, écrivit à l'inspecteur Amoros,
à l'occasion de cet assaut, la lettre suivante :

(1) Le fondateur a dit dans ses ouvrages que sa méthode s'arrête où
funambulisme commence.

AD12.

1835 C-89
07. Claus n. 8

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Paris, 20 octobre 1834.

Colonel, j'ai reçu vos lettres des 9, 10 et 11 de ce mois, ainsi que les journaux où il est fait mention de vos expériences gymnastiques au camp de Saint-Omer.

Je suis satisfait d'apprendre que les dépêches que je vous ai adressées sur le même objet aient été considérées pour vos élèves comme une sorte de récompense qui a stimulé leur zèle. J'ai vu, par le récit que vous me faites de l'assaut donné au front de la porte de Lizel, que cette tentative avait parfaitement réussi, et que les élèves les moins avancés avaient eu à cœur de ne pas reculer, alors même que leurs forces les abandonnaient. Leurs efforts et leur persévérance méritent des éloges, et je suis heureux de pouvoir vous charger de leur renouveler les témoignages de ma satisfaction.

Je vous sais gré à vous-même de toutes les précautions que vous avez prises pour éviter les accidens qu'on pouvait avoir à craindre dans cette circonstance, je comptais d'avance sur votre sagesse et votre expérience, et je n'ai point été trompé dans mon attente.

Recevez, colonel, l'assurance de ma parfaite considération.

Signé, le président du conseil, ministre de la guerre :

Maréchal comte GÉRARD.

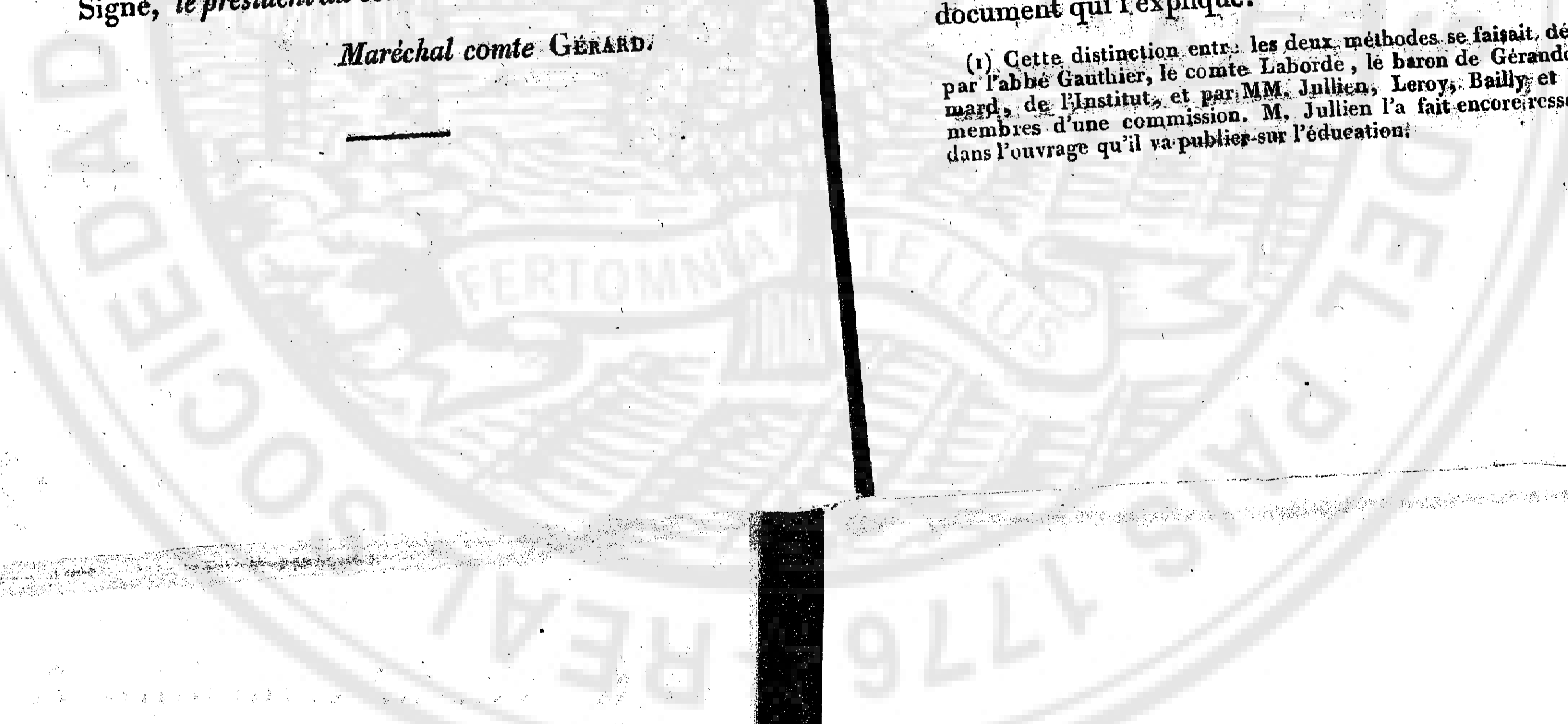
ADIZ.

Mais les deux autres assauts donnés par ses moniteurs furent encore plus remarquables, car ils étaient infiniment plus difficiles. L'un eut lieu au front de la porte de Calais, et l'autre à celui de Sainte-Croix. C'est ici que l'on remarqua l'excellence des instrumens et des moyens inventés par M. Amoros, et la courageuse habileté des élèves formés par lui-même, car il choisit le mur le plus haut, le plus uni ou mieux revêtu; le plus difficile enfin, et il parvint à faire vaincre tous ces obstacles à ces hommes intrépides. Parmi le grand nombre de résultats d'une haute importance obtenus à Saint-Omer, celui d'avoir prouvé l'économie d'hommes que l'on peut faire est sans doute le plus important, parce qu'il est le plus humain; celui que M. Amoros cherchait avec le plus d'ardeur, puisqu'il se conforme le mieux au but principal de sa gymnastique qui est la bienfaisance.

Nous disons avec intention *sa gymnastique*, pour qu'on ne la confonde pas avec cette autre *rude et grossière, fort à craindre*, suivant l'avis des hommes profonds qui approuverent la méthode du colonel Amoros, parce que les autres sont dépourvues de moralité et de science (1).

Cette méthode amorosienne s'installe maintenant en Portugal, au Pérou et dans d'autres pays, qui la demandent à l'inventeur, en lui accordant la considération que les dernières applications faites au camp de Saint-Omer lui attirent de plus en plus. M. le comte Roguet, commandant du camp de Saint-Omer, a certifié le fait important qui constate que la perte des hommes, dans les assauts, peut se réduire de trente-six à un. Voici le document qui l'explique.

(1) Cette distinction entre les deux méthodes se faisait déjà en 1816 par l'abbé Gauthier, le comte Laborde, le baron de Gérard et M. Jomard, de l'Institut, et par MM. Jullien, Leroy, Bailly et Montégue, membres d'une commission. M. Jullien l'a fait encore ressortir mieux dans l'ouvrage qu'il va publier sur l'éducation.



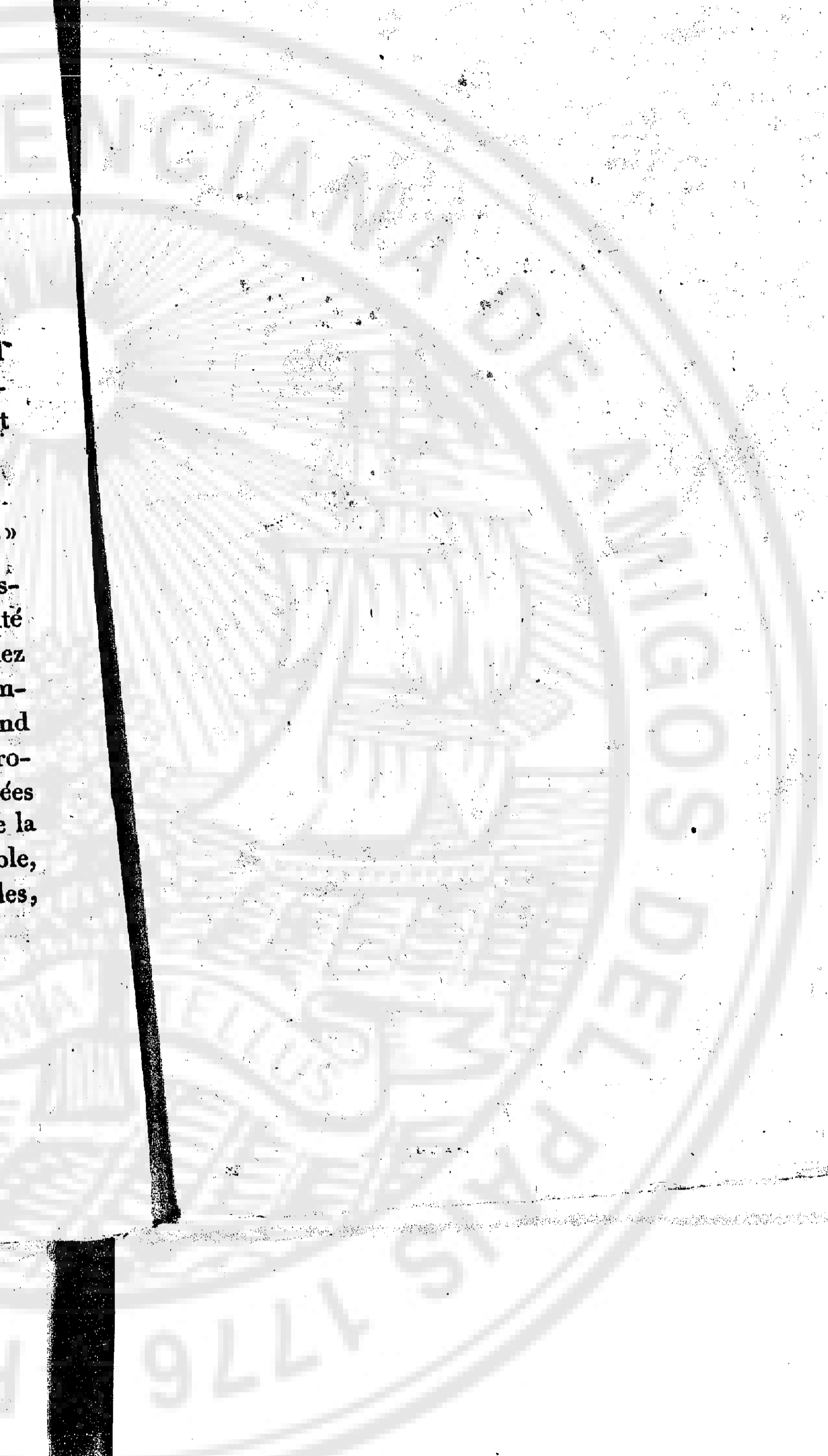
1835 C-89
07. Claus n. 8

» Le colonel Amoros, venant du camp de Saint-Omer, où il a enseigné sa méthode d'éducation physique, gymnastique et morale, aux troupes, a obtenu des résultats importans qui corroborent l'exactitude des doctrines publiées dans son manuel. En donnant quatre assauts à la place de Saint-Omer, on a vu et constaté que les moniteurs formés par M. Amoros lui-même terminent un de ces actes trente-six fois plus vite que les militaires maladroits, et par conséquent que la perte des hommes dans des circonstances semblables sera réduite dans la même proportion de trente-six à un. La vélocité de ces moniteurs, allant éteindre un incendie, a été de sept minutes dans un trajet de trois quarts de lieues. De pareils hommes rendent des services trop signalés à l'état et à l'humanité, pour les regarder avec indifférence. Ainsi le ministre de la guerre, comte Gérard, a adressé les compliments les plus honorables au colonel Amoros et à ses élèves, de même que M. le lieutenant-général, pair de France, comte Roguet, commandant du camp de Saint-Omer.

» Paris, 26 novembre 1834.
» Certifié : le comte ROGUET, Signé : le colonel AMOROS.»

Ce résultat offre la plus belle, la plus grande satisfaction possible pour un cœur bienfaisant; mais, ajouté aux cures que cette même méthode fait tous les jours chez les personnes que les médecins mêmes envoient aux gymnases du colonel Amoros, et à la dextérité qu'il répand parmi toutes les classes de la société, parmi les professions périlleuses, et parmi les familles peu aisées dont il reçoit gratuitement les enfans, il s'ensuit que la mission qu'il remplit est aussi la plus bienfaisante possible, la plus digne de la reconnaissance des cœurs sensibles, des amis de la France et de l'humanité.

ADIZ.



1835 C-89
Dn. Claus n. 8

ADIZ.



Señores.

Recibido del mas profundo reconocimiento doy a V. S. S. las debidas gracias por la distincion honorifica con que me han favorecido nombrandome Director de esta Real Sociedad Economica para el presente año 1835. V. S. S. no se han equivocado en oírme a mis buenos deseos, ni sobre mi sincera adhesion a la prosperidad de este país; pero no han tenido presente mi poca aptitud para un cargo de tanta importancia, ni las ocupaciones que son onerosas al Gobierno Civil de esta Provincia suficientes por si mismas para ocupar toda la atencion de un funcionario público por laborioso que se le suponga. Me alienta sin embargo la consideracion de que los dos cargos, lejos de ser opuestos, se dan la mano y se ayudan mutuamente, porque ambos se dirigen al fomento del bienestar y de la riqueza de la provincia. Por lo que en este punto de vista las Sociedades economicas pueden ser reputadas como los Consejos permanentes de los Gobernadores Civiles, los cuales estan seguros de encontrar en sus celeros individuos otros tantos cooperadores en la parte mas difícil e interesante de sus atribuciones. Por que, cuales son las que distinguen con mas especialidad a las Sociedades Economicas? Es bien sabido que se ocupan por su propio instituto en difundir las luces, corregir los abusos, desterrar las preocupaciones, mejorar la agricultura, dar impulso a la industria, fomentar el Comercio, descubrir y desem-

Encom. Sr. Dn. D.

C-89

canzar las fuentes de la riqueza del país. La instrucción primaria, los establecimientos de enseñanza, los asilos de la indigencia, las Carceles, los hospitales, la salubridad, los puentes y caminos, las obras de ornato, la policía urbana, y todo cuanto dice relación á las mejoras sucesivas físicas y morales de la clase mas numerosa y menos feliz de la Sociedad forman tambien el objeto de sus tareas. Cuan graves sean y cuan interesantes no hay para que detenerme en demostrar, pudiendo servir de prueba su mera indicacion; pero no es menos cierto que las mismas obligaciones estan impuestas á los Gobernadores Civiles, á los cuales incumbe ejecutar lo que á las Sociedades Economicas aconsejan y proponer. Es tambien propio de ellas remover los obstáculos y rectificar los extravios de la opinion, sin cuya apoyo se aumentan sobre manera las dificultades en todo sistema de gobierno que adopta la publicidad por una de sus bases. No pareciera por tanto muy extraño que V. S. S. hayan querido reunir lo que no puede estar separado sin causar emborramientos á las mejoras útiles y oportunas, las cuales se conseguirán con tanta más facilidad quanto mas frecuentes y expeditas sean las comunicaciones entre las Sociedades Economicas y los Gobernadores Civiles. Como prueba de esta verdad expondré á V. S. S. brevemente algunas ideas de conveniencia pública á cuya ejecución no dudo cooperará franca y eficazmente la Sociedad Economica proponiéndome al efecto las medidas que estime mas convenientes.

Casa de correccion.

Esta bella Capital tan celebre por sus magnificos establecimientos piadosos, artisticos y literarios, carece de una casa de correccion de cuya falta se resiente la parte menesterosa y mas infeliz de este vecindario. Vemos con dolor un numero considerable de juvenes menores de edad para los cuales, perdidos en la vagancia los años mas preciosos de su vida, no hay mas carrera que la del Crimen ni otra expectativa que la infamia y el suplicio. Sus delitos, fuerza es confesarlo, son efecto en mucha parte del abandono lastimoso con que há sido mirada su educacion. Ni aun calificados de culpables hay medio eficaz para castigarlos ni para corregirlos. Su tierna edad es un obstaculo para que los Tribunales les impongan penas aflictivas, su permanencia en las Carceles, ademas de no ser conforme á lo prevenido por las leyes, aumentaria sus peligros en vez de disminuirlos, y ponerlos en libertad seria lo mismo que entregarlos sin garantia alguna á las funestas consecuencias de la ociosidad y del vicio. Para evitar estos males me propuso la Sociedad el filantrópico pensamiento de establecer una Casa de correccion con el fin de recoger á estos infelices, educarlos y reformar sus costumbres, enseñándoles un oficio para que se proporcionen por este medio una subsistencia honesta y provechosa á sus semejantes. No dudo que animados V. S. S. del celo ilustrado que tanto les distingue, tendrán á bien manifestarme con la prontitud q. les permitare sus ocupaciones cuanto estimen conducente para llevar

Conduccion de
aguas saludables.

a efecto una obra tan recomendable, y para remover los obstáculos que se opongan á ella de qualquiera clase que sean.

Otro de los objetos que há llamado ya con justissimo motivo la atencion de V. S. I. es la calidad de las aguas potables de que se hace uso por este vecindario, no tan buena, segun el dictamen de los Facultativos, como seria de apetecer para aljar de Valencia toda causa inmediata y permanente de insalubridad. Con este intento se concibió la idea de conducir dentro de sus murallas las excelentes aguas de las Sierras del C. ó bien las del mismo Furia, formandolas á distancia proporcionada para formar con ellas fuentes abundantes, que, mejorando este articulo indispensable, diesen nuevas ventajas á esta hermosa Capital. Ambos á dos proyectos tienen sus defensores, y si bien el primero agrada mas á la imaginacion, el segundo seria de igual utilidad y menor costo, puesto que nadie duda de la excelencia de las aguas del Furia. Sobre este grave negocio se formó ya un articulo expediente comprensivo de los reconocimientos, planos topograficos é informes que se creyeron oportunos, y como estos antecedentes no pueden menos de ser utiles para que se adopte en su vista la resolucion que parezca mas acertada, los he reclamado de la Superioridad conformandome con el dictamen de esta benemerita Corporacion. Espero sin embargo que V. S. I. continuará recurriendo cuantos datos y noticias sean conducentes al pronto y feliz éxito de este proyecto.



Policia Urbana.

El estado poco satisfactorio de la policia urbana de Valencia exige que sin pérdida de tiempo se mediten y adopten las medidas mas á proposito para su mejora. La construccion de las aceras, que se continua con actividad, há disminuido algun tanto los inconvenientes de la falta de empedrado, pero mientras este no se realice con la perfeccion de que nos ha dado ejemplo la Capital de Cataluña, será siempre el piso molesto y poco limpio en las estaciones lluviosas. Esta resolucion no causará perjuicio á los cultivadores de la huerta, los cuales obtendrán iguales ó mayores ventajas con el berrido de los empedrados, que las que ahora obtienen con el de las Calles sin empedrar, pues en uno y otro caso se aprovecharán de la parte animal y vegetal, que es la mas util para el beneficio de las tierras, y del polvo que se desprenderá igualmente de las piedras que de la grava, como lo acredita la experiencia en otras poblaciones. La docilidad de los valencianos y el buen sentido y penetracion de que se ha llenado de ellos, responden de su conformidad á todo cuanto se propone para el mayor lustre y ornato de su Capital. Tal vez será conveniente, para el completo desahogo de los mas preocupados, el hacer un ensayo en alguna de las Calles principales de trial con currencia, sobre cuyo punto deber saber el dictamen de la Ciudad. La angostura de las Calles, su falta de rectitud y la escasez de plazas publicas tan necesarias para el ornato, salubridad y conveniencia de los habitantes, son defecto de casi todas las Ciudades antiguas tanto de España como de fuera de ella, porque su fuer-

dacion y aumento no fueren obra de plan alguno concertado, sino de la casualidad y del capricho de los propietarios. Estos inconvenientes se corrigieron progresivamente a medida que el tiempo concluía por arruinar con su poder irresistible los viejos y mal conservados edificios.

Aclimatacion y fomento de la Cochiniella. Felicito muy cordialmente y me congratulo con la Sociedad por el buen éxito que han tenido sus constantes desvelos relativos a la aclimatacion y fomento de la Cochiniella, cuyo cultivo será un día, y no está lejos, uno de los ramos mas interesantes de la agricultura Valenciana. Despues de las experiencias que se han repetido desde el año de 1825, no es ya dudoso que este clima es propio para la crucha de la grana, la cual ofrece menores dificultades, y mayores esperanzas que ofreció el cultivo de la seda en la época de sus primeros ensayos. Para todas las cosas nuevas se encuentran algunos tropiezos, pero estos se vencen por la constancia y aplicación, y merecen bien de su país los primeros que hacen uso de sus caudales y de su influjo para vencer las preocupaciones vulgares, y proporcionar a sus conciudadanos fuentes desecorridas de riqueza pública. Paso de este concepto es muy justo hacer mención honorable del Excmo. Sr. Duque del Infantado, introductor y protector del cultivo de la Cochiniella en esta Provincia, y fundador de su primer Establecimiento en el Corralon de la Albuana, origen de cuantos ahora se conocen. Contribuyeron mucho al feliz éxito de este ensayo los conocimientos especiales

de D. Juan Bautista Berenguer y Ronda. Director que fué del precitado Establecimiento, y le imitaron con actividad y celo los S. S. D. Valentin y D. Rafael Ortigosa vecinos del pueblo de Busaf, y ultimamente los S. S. D. Juan y D. Rafael Izurza a quienes en 24 de Diciembre ultimo ha distinguido la Sociedad con el título de Señores de merito por haber presentado como producto de su crucha en e Albuaya, C. @. N.º 11. de la Cochiniella. Igual distincion habia merecido ya el Excmo. Sr. Duque del Infantado en 1828, y los S. S. D. Valentin y D. Rafael Ortigosa en 1832. Asi es como ha cumplido la Sociedad con una de sus principales atribuciones, y del propio modo continuará en adelante hasta que la grana se considere en esta provincia tan indigena como se repeta ya de muchos años el gusano de la seda.

e Arroz.

La conveniencia del cultivo del arroz segun el metodo adoptado en esta provincia es un problema de muy difícil solución por las ventajas y perjuicios que de él se originan. Las primeras se hallan a el alcance de todos, y ellas son puntualmente las que estimulan a dar una estension desmedida y fatal a este ramo de agricultura. Ademas de ser el arroz un fruto en extremo saludable, gustoso, nutritivo, y de pronta salida, su crucha por lo comun poco arriesgada, deja al cultivador utilidades muy superiores a las que pueden prometerse de igual trabajo invertido en otra cualquiera ocupacion, porque es de notar, que el arroz exige tres ó cuatro meses solo de cuidado. Pero los perjuicios de su

cultivo no son de menor gravedad. Los terrenos encharcados, en los cuales se produce, son un foco de corrupción, cuya pestilencial influencia destruye á los cultivadores, á sus familias, y hasta el vigor y robustez de las futuras generaciones. Los pueblos lejos de aumentarse y embellecerse con la riqueza de los arrozales, se arruinan y desaparecen, quedando apenas restos de lo que fueron en otro tiempo. La vicinidad á que suelen abandonarse gran parte del año los cosecheros de esta planta es funesta en tanto grado á las buenas costumbres, que no tienen otra salvaguardia mas eficaz y segura que la constante aplicación y el trabajo no interrumpido.

Quisiera otro ramo de agricultura, como no sea de plantas acuáticas, es posible en los arrozales, y por esta razón han perecido en ellos, y en las tierras inmediatas, las moreras y los frutales de toda especie que tanto adorno, salubridad y provecho proporcionaban á los pueblos de las margenes del Duero y Tago en los mismos muchos ruinas de casas que se edificaron con el producto de la seda, pero no se advierten nuevos edificios que se hayan levantado con los establecimientos arrozales: circunstancia que debe tenerse muy presente para formar idea justa de los resultados de uno y otro cultivo.

Ambos podrían conciliarse con incalculables beneficios en esta provincia, si se consiguiera introducir y hacer prosperar en ella el método de cosechar arroz sin encharcar los terrenos, por medio de riegos periódicos, como se practica en Madagascar, Cochinchina,



Bengala y en otros países del Asia, de cuyo método se han hecho ya varios ensayos con éxito bastante satisfactorio. Los primeros se realizaron en esta capital bajo los auspicios de la Sociedad Económica, y se continuaron en Sevilla por el Sr. D. Tiro e Abaia de Espina, en Perales de Tajuña por D. Tomas e Alvarez, y últimamente en la Villa de Bisjof, Provincia de Córdoba, por D. Fran.^{co} Malagon. En todas partes se ha procedido con detenimiento y circunspección, y aunque las experiencias no han sido todavía bastante numerosas y variadas para conocer á fondo esta materia, es de esperar que continuandolas con actividad y celo, se fijaran las ideas con datos positivos y suficientes sobre la especie de arroz que debe preferirse p.^a esta clase de cultivo, calidad del terreno mas á propósito, clima mas adecuado, frecuencia de riegos, modo de preparar y beneficiar las tierras arrozales, y señaladamente sobre las disposiciones que deberán adoptarse para que la guerra sea tan completa como lo es, por lo común, en los terrenos encharcados. Estos puntos me parecen muy dignos de la consideración de la Sociedad, cuyos luces y patriotismo nunca se habrán empleado mejor que en proporcionar á este país las ventajas de la cosecha del arroz sin los perjuicios inseparables del método que ahora se sigue.

Mas entre tanto que estas ideas provechosas puedan llevarse á efecto es de absoluta necesidad corregir los abusos de toda especie que se han introducido en este ramo, á cuyo fin he creído conveniente solicitar del Gobierno de S. M. las instrucciones y facultades necesarias p.^a rectificar los acostumbramientos, separarlos de las poblaciones,

cuanto lo exija la salud pública, habilitar las tierras incultas p.^o otro cultivo, y fijar de un modo permanente las tasas que hayan de obtenerse á fin de que no se interpreten su incertidumbre y variación de una manera poco favorable al desinterés de los funcionarios públicos, y tengan cumplimiento alguna vez los D^{os} tintos y tan inútilmente reproducidos.

Otros varios objetos de no menor interés, cuya enumeración omito por no molestar á S. M. ocuparon también su atención en el presente año, y á la felicidad de lograr que su memoria fuese grata á este pueblo laborioso por los beneficios que en él se le dispensan, é que al menos se le hubiesen preparados. Nuestra época se halla destinada por la fuerza misma de los sucesos á ser muy notable en la historia moderna, no solo por las reformas oportunas que ya se han realizado, sino por las mejoras que se verifican en las diferentes ramas de la administración á medida que las circunstancias lo permitan. El Gobierno de S. M. conociendo directamente el carácter del siglo y el verdadero origen del movimiento que en él se advierte, se esfuerza en dirigirlo, evitando con igual cuidado los peligros de un retraso, y los que serian inherentes á una marcha violenta y precipitada. Esta es, Señores, la circunstancia mas ventajosa de nuestra situación política, y la que inspira lisonjeras esperanzas á las personas instruidas por la experiencia de los cuantos en el de otra suerte se podría tropezar!

No se crea que el estado de transición en que nos hallamos es efecto de condescendencias ocultas, ni obra de alguno en particu-

lar; es lo de todos, mejor dicho: del tiempo y de las luces. La agitación actual es consecuencia precisa de la mudanza ocurrida en las opiniones de la parte laboriosa, activa, é ilustrada de la Nación. El cambio en las ideas se extiende con rapidez á las cosas á que se refieren, y de aquí el origen de nuevas necesidades, y del vivo conato por satisfacerlas. Resultado fue ya de este deseo, bastante general en el reinado del Sr. D. Carlos 3.^o, el establecimiento de las Sociedades Económicas, Corporaciones eminentemente populares, y patrióticas, cuyos trabajos no podian menos de poner en claro las causas verdaderas de los males, y el camino seguro para su remedio. No hablaré de las muchas vicisitudes experimentadas en el transcurso de este siglo: el amor de la patria exige que se corra sobre ellas un denso velo. Unas gloriosas, otras lamentables y llenas de amargura, todas han tenido para el atento é imparcial observador, el mismo origen; á saber, el combate entre los antiguos privilegios, y el derecho común; la pugna entre lo que fue, y lo que ha principiado, y no puede menos de continuar! Pluguiera á Dios que estas reflexiones, en las cuales tienen tan poca parte las personas, contribuyesen á suavizar los animos, y á calmar los resentimientos, haciendo conocer aun á los mas quexosos, que las resistencias obstinadas producirán infaliblemente su ruina total envuelta entre los horrores de la guerra civil. La escoba Reina Gobernadora, há mostrado, con un noble ejemplo, el camino de la justicia y del honor, y enarbolando con brazo firme el glorioso pendon de Castilla, há reunido en rededor á todos los leales defensores del Trono legitimo de D.^o

A
1835 0889
El Causo n. 9. J
N.º 1.

Artículo 2.º y de los derechos nacionales, hermanandolos para siempre porque ha buscado su apoyo en los intereses recíprocos, la mas sólida de todas las bases. Ya habrán V.º V.º conocido que hablo del Instituto Real, baluarte del Trono, garantía de las libertades públicas, centro de union, origen de fuerza y de prosperidad, y término de las agitaciones que tantas lagrimas han costado. En esta ley fundamental se encuentran los principios esenciales del sistema representativo, es decir, los elementos de justa libertad, de seguridad real y personal, de ilustracion y de progreso: consecuencias inseparables de todo gobierno que se apoya en las mayorías parlamentarias. Es de la persona que intentase con mano perfida desgarrar este pacto solemnemente después de haber jurado su puntual ejecución! La sangre inocente que se derramase por causa de su perfidia recaeria gota a gota sobre su cabeza criminal, y su memoria seria objeto de execucion para las generaciones futuras. Ser confiamos en el porvenir de nuestra Patria, y seguros de que los derechos políticos no pueden sufrir menoscabo alguno mientras los grandes poderes del Estado se hallen en pleno ejercicio de sus atribuciones, convidamos nuestra atencion al fomento de los intereses economicos, objeto principal de nuestro Instituto, y fuente abundante del bienestar de las familias y de sus adelantamientos físicos y morales. De esta suerte cumpliremos con nuestro deber, y mereceremos el precioso recuerdo que nos distingue de *Amigos del pais.*

Juan Ant. Castells
Director

Subdelegacion de la Real Academia Greco-latina.

La Real Academia Latina Matritense que por su Reglamento aprobado en N.º Orden de 11 de Agosto 1831. tomó la denominacion de Greco-latina, estableció en Valencia en Valencia su Subdelegacion en el año 1832. para vigilar por su medio con mas fruto en favor de la Ensenanza pública, y desempeñar las comisiones que le confiera la N.º Academia tanto de examen de Preceptores y censura para provision de Cátedras como de cualquiera otra especie. No cuenta con fondo alguno de ninguna clase, y la componen

Presidente

El D.º Fran.º Villalba Pavorde de la Metropolitana
Telesia de Valencia.

Vocales.

El P. Jaime Llop. Maestro de Retórica en las Escuelas Pías.

El D.º Bernardo Fenollera Catedrático de Filología en la
Universidad de Valencia.

Secretario.

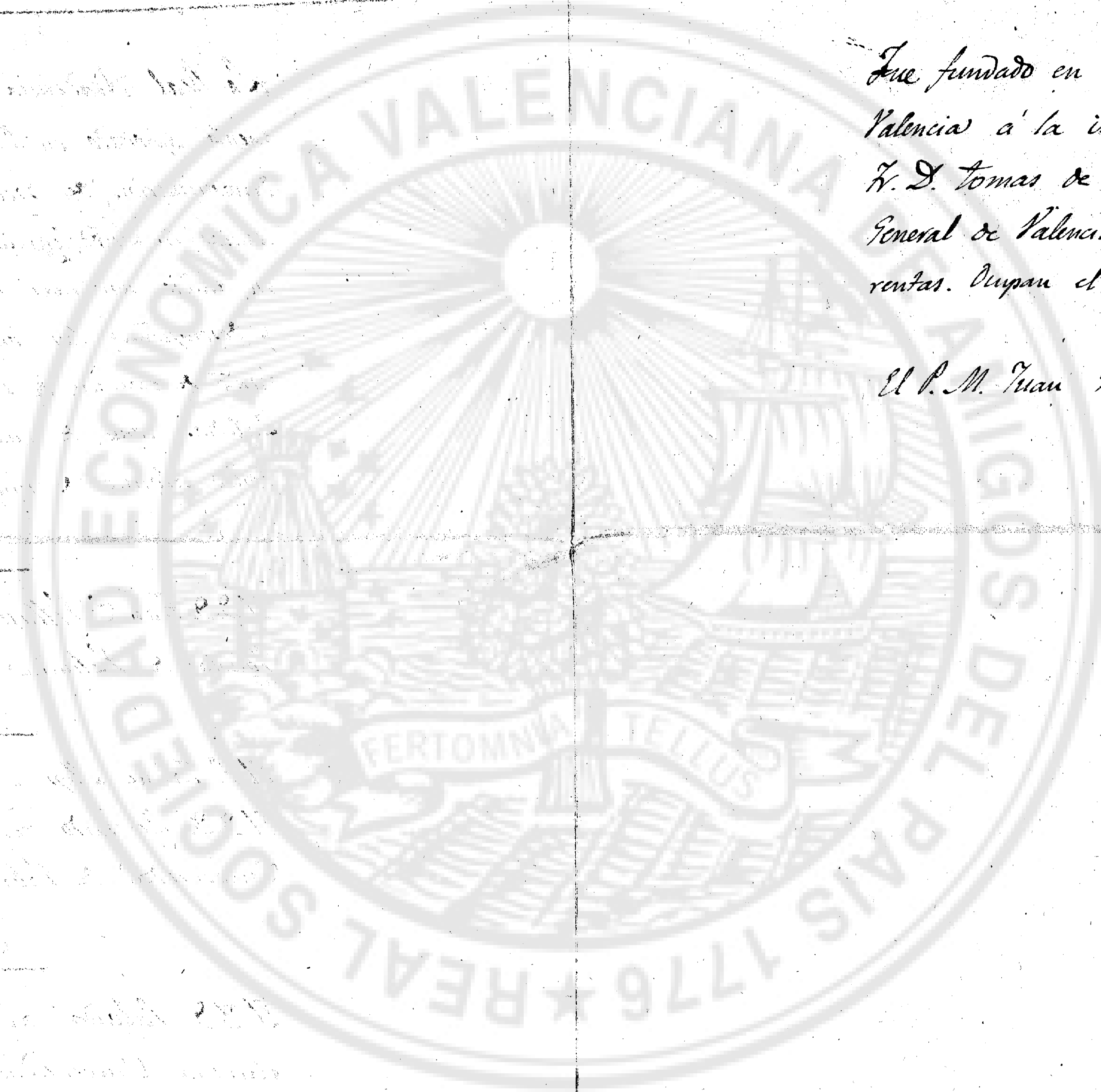
El D.º Salvador del Viso Catedrático de Canones en la
misma Universidad.

Colegio de S. Pio V.

Fue fundado en el año 1688, entre muros de la ciudad de Valencia a la izquierda del tucia, por el Excmo. e' Ilmo. N. D. Tomas de Macarberti siendo Arzobispo y Capitan General de Valencia. No hai Colegiales, sin duda por falta de rentas. Ocupan el edificio los Clerigos menores de S. Pio V.

Superior

El P. M. Juan Garcia Donas Preposito y Prefecto de Estudios.



Real Colegio y Seminario de Corpus Christi.

Fue fundado en el año 1585. por el Beato Juan de Ribera siendo Patriarca de Antioquia, Virei y Arzobispo de Valencia. Los Colegiales perpetuos tienen los destinos para su gobierno, y el de la insigne Capilla tan celebrada y conocida por la solemnidad del culto en los divinos officios. Los Colegiales de Beca pasan a tomar sus lecciones en la Universidad, pues solo tienen un Prefecto de Estudios para que los dirija y cuide de su aprovechamiento. Las rentas para mantener estos Colegiales consisten en pensiones de trigo y aceite sobre varios Curatos de este Arzobispado.

Colegiales Perpetuos.

Rector: está vacante.

D. D. Gregorio Betta, Vicario de Coro.

D. D. Torquín Lanza, Sindico.

D. Jose Solanes, Sacristan.

D. D. Vicente Parra, Prefecto de Estudios.

Hai ocho Colegiales de Beca y un Familiar.

Colegio Mayor de la Presentacion de N. S.ª al Templo.

Fue fundado por S.ª tomas de Villanueva Arobispo de
Valencia en el año 1549. : a la dotacion del Santo se han
añadido varias fundaciones particulares. Los destinos para
su gobierno están en los mismos Colegiales, que acuden a la
Universidad para seguir la carrera de teologia, pues no
hai en el catedra alguna establecida.

Rector

D. N. está vacante.

Vicerector

D. Jacinto Ortola Colegial.

Consejeros

D. Jacinto Ortola Colegial

D. tomas Ferrando. Colegial

Procurador.

D. Vicente Ripoll Colegial.

Hai diez Colegiales y un Familiar.

una vez anualmente los comisionados de la Universidad.

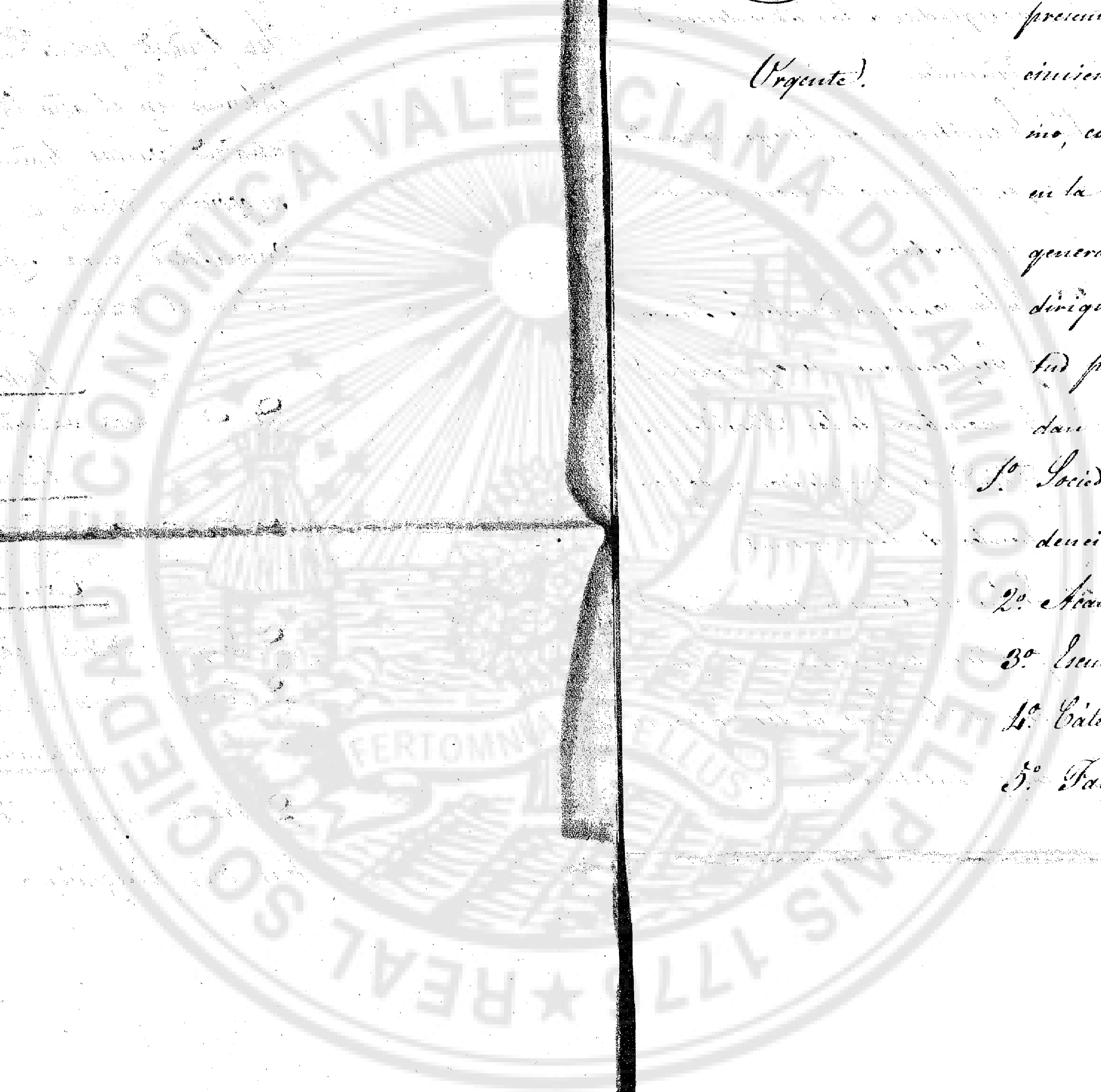
1835 C-89
M. Jauris n. 9.2



(Urgente).

Debiendo remitir al Ministerio de lo Interior, antes del 20. del presente mes, listas de las Establecimientos dependientes del mismo, con el objeto de publicar en la Gaceta una Guia ó listado general, cuyos se servirá V.S. dirigirme con toda la prontitud posible, las que comprendan los puntos siguientes.

- 1.º Sociedad Economica y sus dependencias.
- 2.º Academias de todas clases.
- 3.º Escuelas de dibujo.
- 4.º Cátedras de Agricultura.
- 5.º Fabricas de todas clases, opera



rios que ocupan y objetos que se
elaboran en ellas.

Las expresadas listas estarán
anexadas á las advertencias
siguientes.

1.^a Se escribirán en pliegos separados
por el mismo orden con que van
enumeradas.

2.^a En las correspondientes á Juristas
y Corporaciones se expresarán
los nombres de los Presidentes,
individuos, Empleados y depen-
dientes de las mismas.

3.^a En las relativas á instrucción
pública, se inscribirán los nom-
bres de los Jefes, de los Catedra-
tes y Substitutos, y de los Em-

pleados y Dependientes, manifes-
tando el número de alumnos
que han asistido en el año
último.

4.^a A la relación de los estable-
cimientos de instrucción pre-
cederá una sucinta noticia
del objeto de ellos, año de la
fundación, nombre de los fun-
dadores, Estatutos ó Constitu-
ciones que primitivamente
los rigieron, modificaciones
ó reformas que hayan sufri-
do, fondos ó rentas con que
fueren dotados, y el estado
actual de ellas.

Dios

que. a V. S. m. d. Valencia

3. de Febrero de 1835.

Fran. Aud. Castells

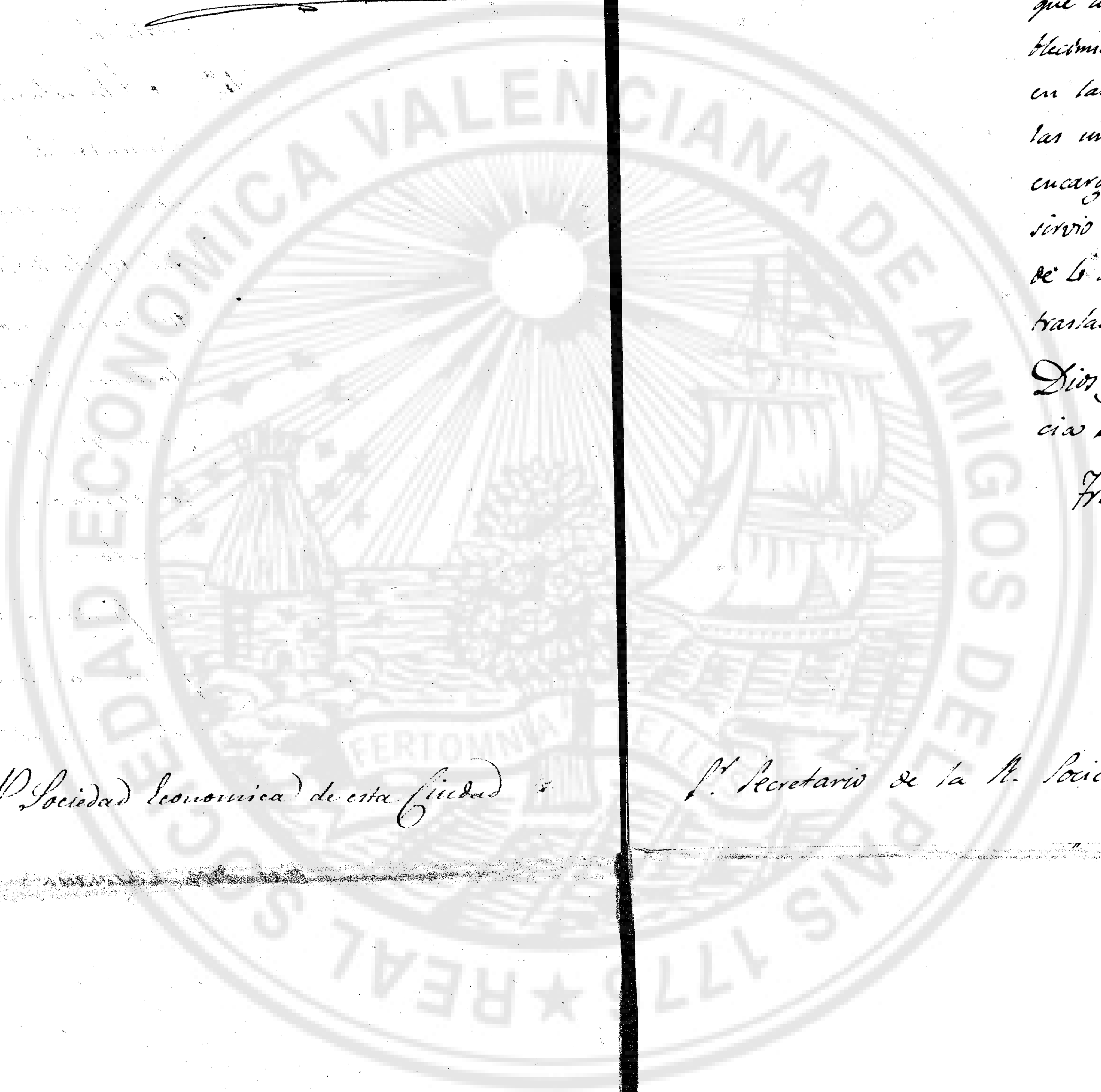
Acompaño las relaciones adjuntas
que comprenden los cuatro Esla-
blecimientos literarios expresadas
en las mismas, segun que son
las unicas que corresponden al
encargo que la R. Sociedad se
servió encomendarme en sesion
de lo de este mes que V. S. me
traslada en su oficio del 9.

Dios que a V. S. m. d. Valen-
cia 7. de Febrero 1835.

Fran. Villalba

S. S. de la R. Sociedad Economica de esta Ciudad

M. Secretario de la R. Sociedad Economica



Como Senor

En cumplimiento de la Comision
que V. M. se sirvió conferirme en la del
Corriente para satisfacer el pedido del
Sr. Gobernador Civil de una Provincia
sobre que le informase una Real Ciu-
dad. Del numero de fabricas de to-
das clases que existan en esta Provin-
cia, operarios que ocupan y objetos
que se elaboran en ellas. Hemos
manifestar que cuanto esta Com-
ision ya bastante adelantados sus tra-
bajos y reconocido varios establecimien-
tos de aquella clase en esta Ciudad
tomando los devidos conocimientos se ha
percibido de q. habiendose hecho igual
pedido a la Junta de Comercio de esta
Capital por dho superior Jefe y
con igual fecha una resuelta dha
Corporacion a remitir a aquella au-

toridad las noticias que se le pidan
las mas exactas que en la actualidad
puedan reunirse para llenar aquel obje-
to; y por lo tanto con la licencia q-
seve referir a ellas esta R. Sociedad
para no duplicar un mismo docu-
mento en la expedición de un propio
negocio. D. G. servirá lo mas oportuno

Dios guarde a V. E. muchos años
Valencia 11 Febrero 1835

En su fecho y testimonio Juan Peratoner

Al Sr. Director de la R. Sociedad Eco-
nomica de los amigos del pais

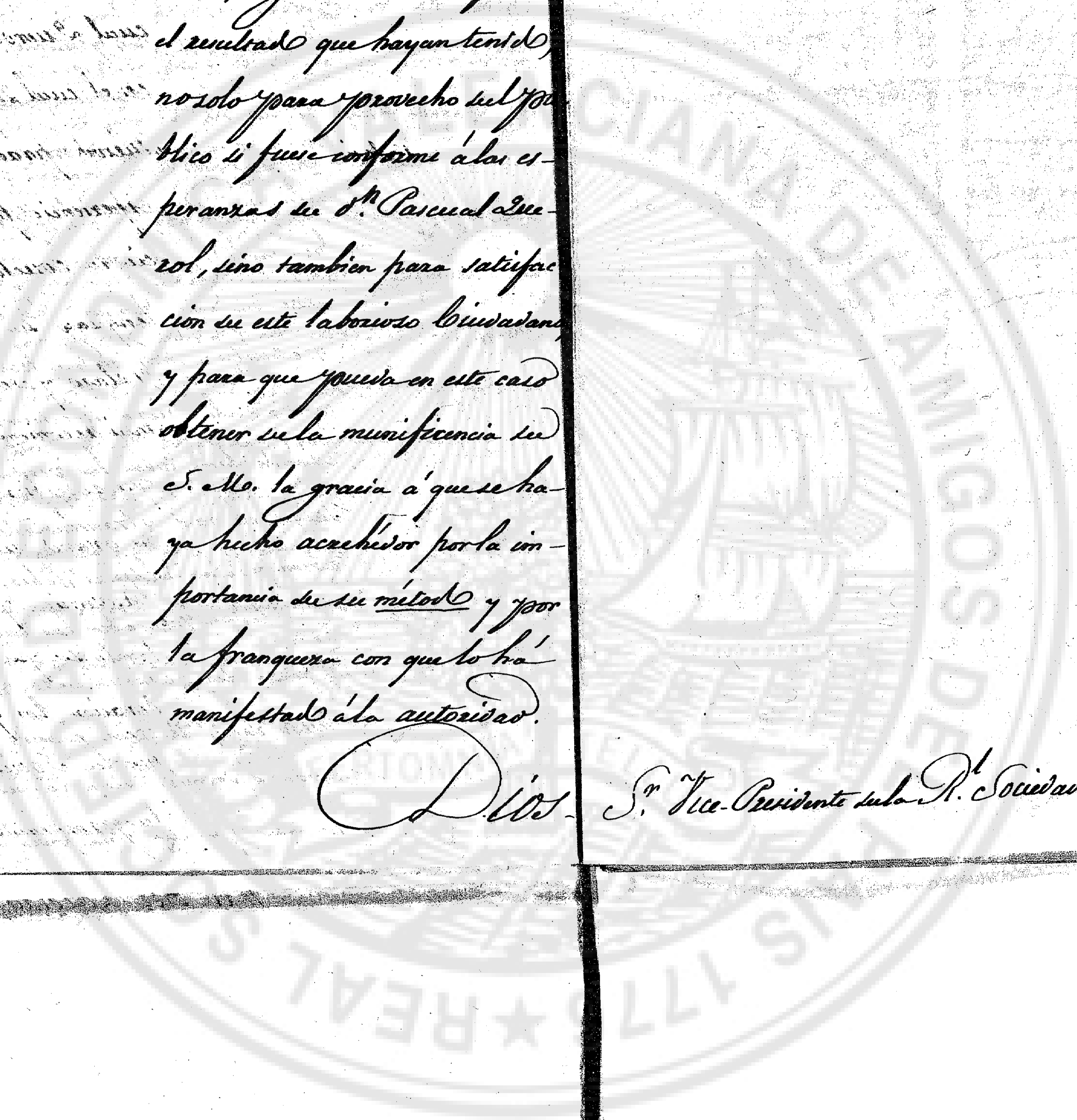


Si viera V. S. formalmente cono-
cimiento a fin de que, por las
exposiciones que se presenten opor-
tunas, tenga a bien manifestar
el resultado que hayan tenido,
no solo para provecho del p^o
blco si fuese conforme a las es-
peranzas de S. Pascual Esc-
col, sino tambien para satisfac-
cion de este laborioso Ciudadano,
y para que pudiese en este caso
obtener de la munificencia de
S. M. la gracia a que se ha
ya hecho acreedor por la im-
portancia de su método y por
la franqueza con que lo ha
manifestado a la autoridad.

D. D. S.

Sev. a V. S. m. S. a S. Valencia
29. de Marzo de 1835.
Juan del. Castañon

S. Vice-Presidente de la R. Sociedad Economica





Metodo practico fundado en la experiencia
para que no se desgracie la cosecha de seda.

Precauciones que se han de tomar en las
piezas donde se trate de hacer dicha cosecha an-
tes de arrancar los gusanos.

Se ponen en una cazuela vidriada media
onza de manganesa, dos onzas de sal comun, esto es
seda que ordinariamente se usa en los guisos, todo
bien molido; una onza de aceite de vitriolo y otra
onza de agua comun. La cazuela con estos in-
gredientes se pone en un hornillo a fuego lento en
medio de la pieza por tiempo de 24 horas, ce-
rrando bien todas las ventanillas para que no
salga el gas, y transcurrido dicho tiempo se
abren y dejan al ayre libre.

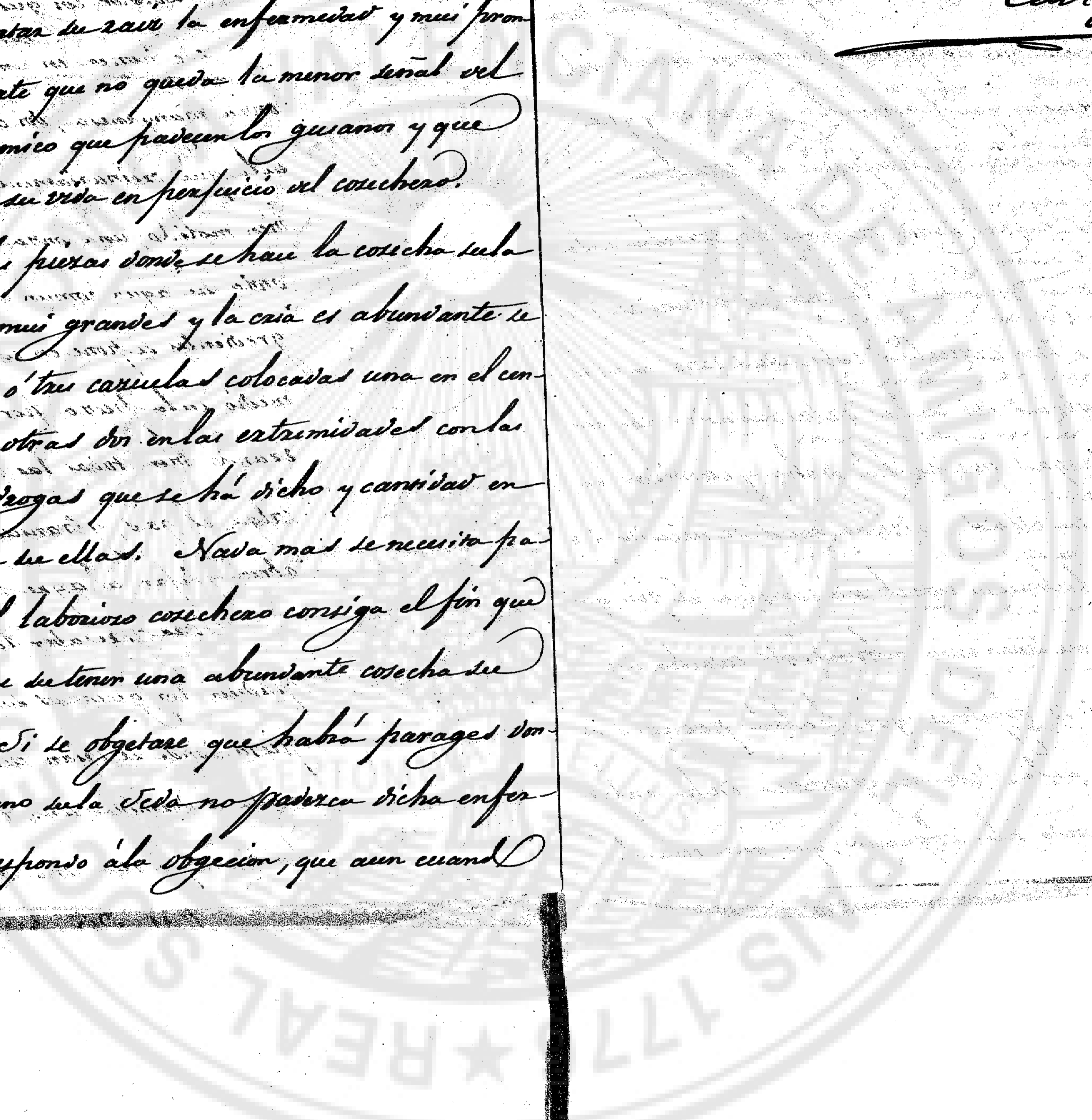
Para precaver las enfermedades que suelen
padecer los gusanos de la seda, se pondra en la
pieza donde se crían cuando estén en la segunda
muda o dormida una cazuela vidriada todos
los dias y en ella una onza de manganesa bien

pulverizado, lo que se hechará con onzas de
acid. murialico ó de Sal poco á poco á fin sea
que el gas se desprenda lentamente y no incansa
de á los guanos, procurando mantener una buena
correspondencia de ayre libre. Con este medio se
consegue cortar de raíz la enfermedad y muy pronto
se avienta que no queda la menor señal del
mal epidémico que padecen los guanos y que
acaba con su vida en perjuicio del cosechero.

Si las piezas donde se hace la cosecha solo
señala son muy grandes y la caña es abundante se
ponen dos ó tres casacas colocadas una en el cen-
tro y las otras dos en las extremidades con las
mismas drogas que se ha dicho y cantidad en
cada una de ellas. Nada más se necesita pa-
ra que el laborioso cosechero consiga el fin que
se propone de tener una abundante cosecha de
seda. Si se objetare que habrá parages don-
de el guano solo se da no padecerá dicha enfer-
medad, respondo á la objecion, que aun cuando

así pueda suceder, se observará siempre mas
felic. resultado en aquel donde se practiquen
dhas. operaciones, esto es, mejor y mas abun-
dante cosecha. = Casual deved =

Es copia.
Carteja



Esta
operacion
se
hace
en
los
guanos
de
los
montes
de
los
Andes
de
los
Andes
de
los
Andes

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

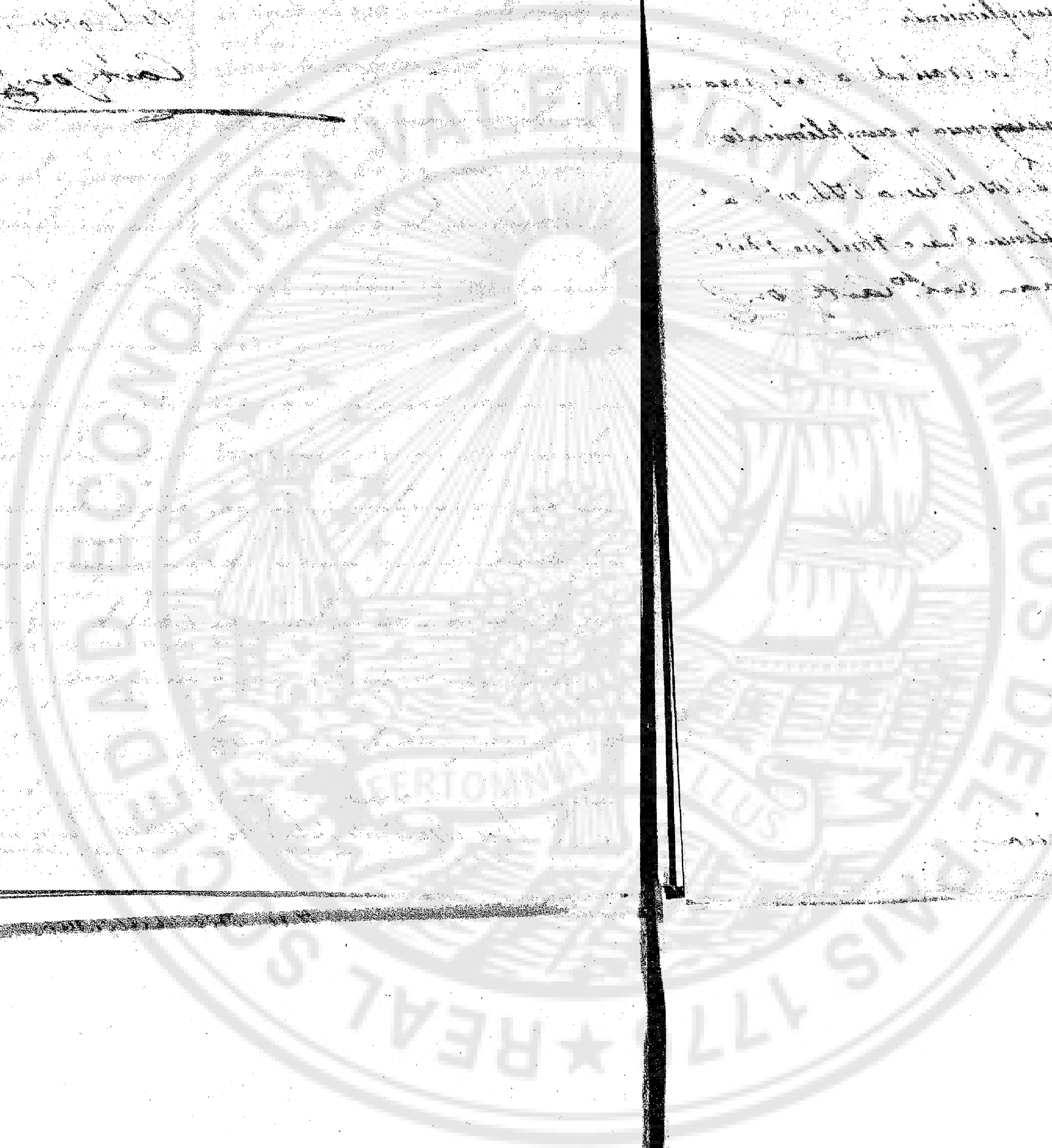
4



1835. C-89
Dn. Jaures
n. 9.4

El Excmo. Sr. Secretario de Estado y del Despacho de lo Interior me dice con fecha de 28. del actual lo que sigue.

De' dado cuenta a' S. M. la Reyna Sobranadora de una exposicion de D. Francisco Soria y Compania en solicitud de auxilios para continuar la publicacion en Castellano del Diccionario Tecnológico; y S. M. con vista de las utilidades de esta obra para el fomento de la agricultura y de las artes en Espana, se ha' levido resolver que se sucesiran a' ella por un exemplar las Juntas de Comercio, las Sociedades economicas y los Tribunales civiles, abonando estos el importe de las cantidades que les



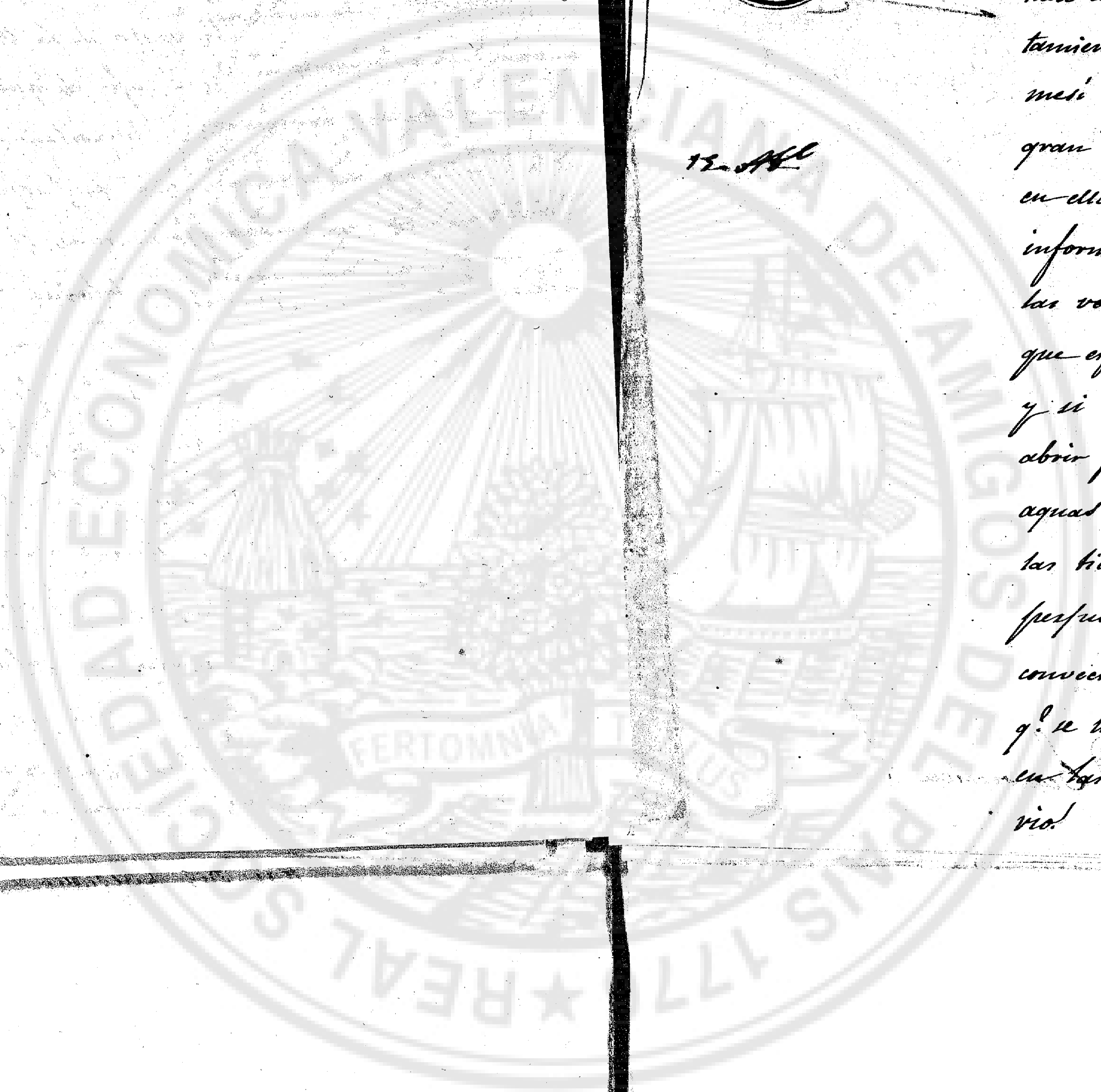
1835 C-89

1835 C-89
Ora Varios n. 9, 5



Paso á manos de V.S. la
adjunta espositiva que me
han dirigido la Junta y Ayun-
tamiento de la Villa de Alge-
mesí afín de que atendida la
gran importancia del objeto q.
en ella se propone se sirvan
informarme si son fundadas
las ventajas ó consecuencias
que esperan los suplicantes,
y si la Lanza que desean
abrir p.^a beneficiar con las
aguas sobrantes del Guicard
las tierras arrojadas podran
perjudicar á las poblaciones
convecinas, sobre todo á las
q.^e se hallen en sitio mas bajo
en las márgenes del indicado
rio.
Dios

12. 11. 35



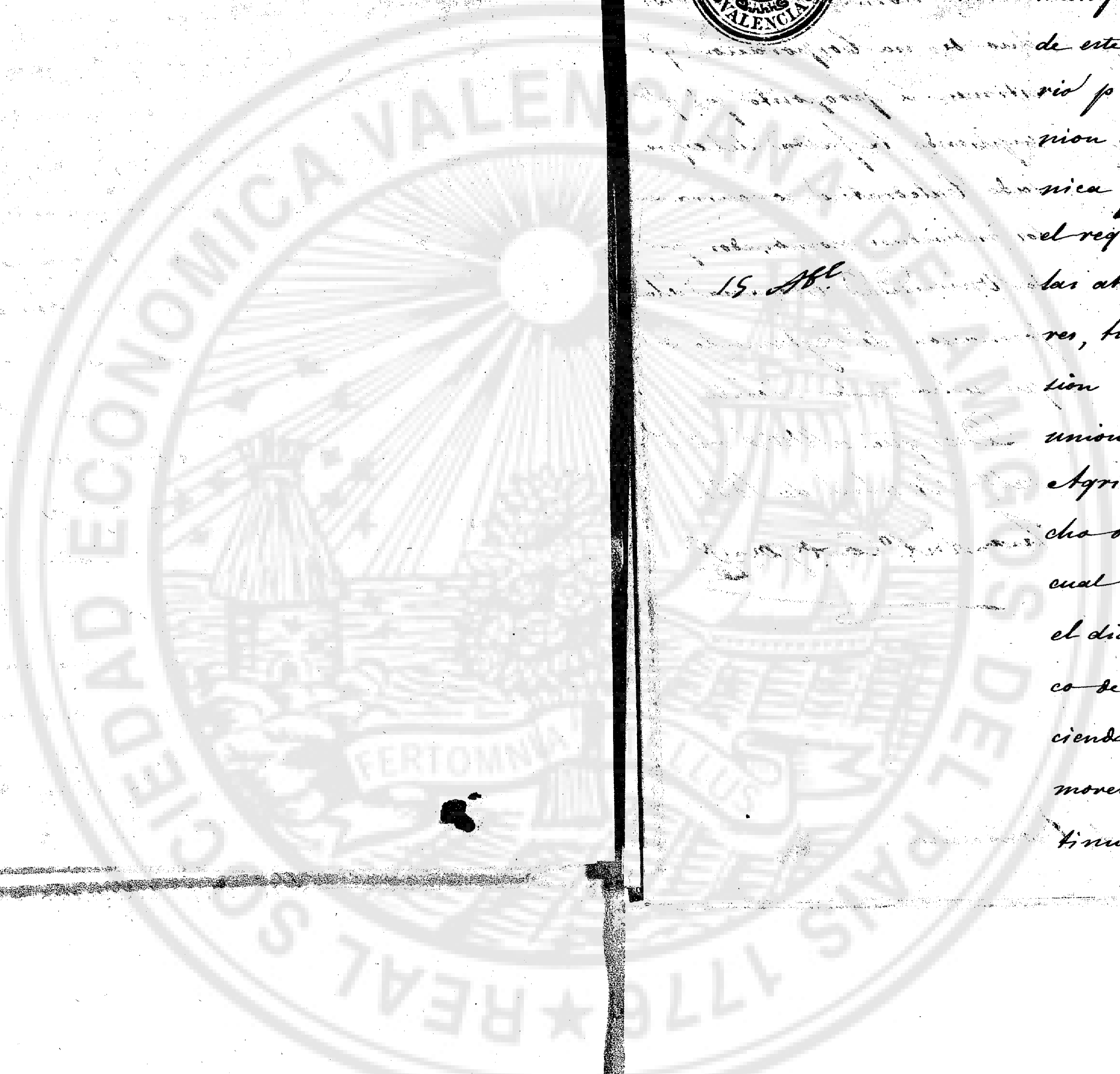
6.

1835 C-89
Dt. Vauus n. 9.6



El Claustro de esta Universidad literaria se ha servido manifestarme en oficio del 11 de este mes que siendo necesario para llevar a efecto la reunion de las Catedras de Botánica y Agricultura, formar el reglamento que determine las atribuciones de sus profesores, ha nombrado una Comision de su seno para que en union con el Catedratico de Agricultura se ocupen de dicho objeto. En vista de lo cual hallandose vacante en el dia la plaza de Catedratico de dicho ramo, y no pareciendo conducente que se demoren por esta causa la continuation y conclusion de un

15. Ab.



1835 C-89

07. Jauo n. 9.7



El Sr. Gobernador civil
de la provincia de Logroño
con fha. de 22. del presente
me dice lo que copio.

El Sr. Sr. Sr. de
Estado y del Despacho de lo
Interior con fha. 13. del as

entre otras cosas me
dice lo que sigue. = En
la voluntad de S. M.

que proponga V. J. el medio
que crea mas oportuno p.^a
Dirimir las cuestiones que

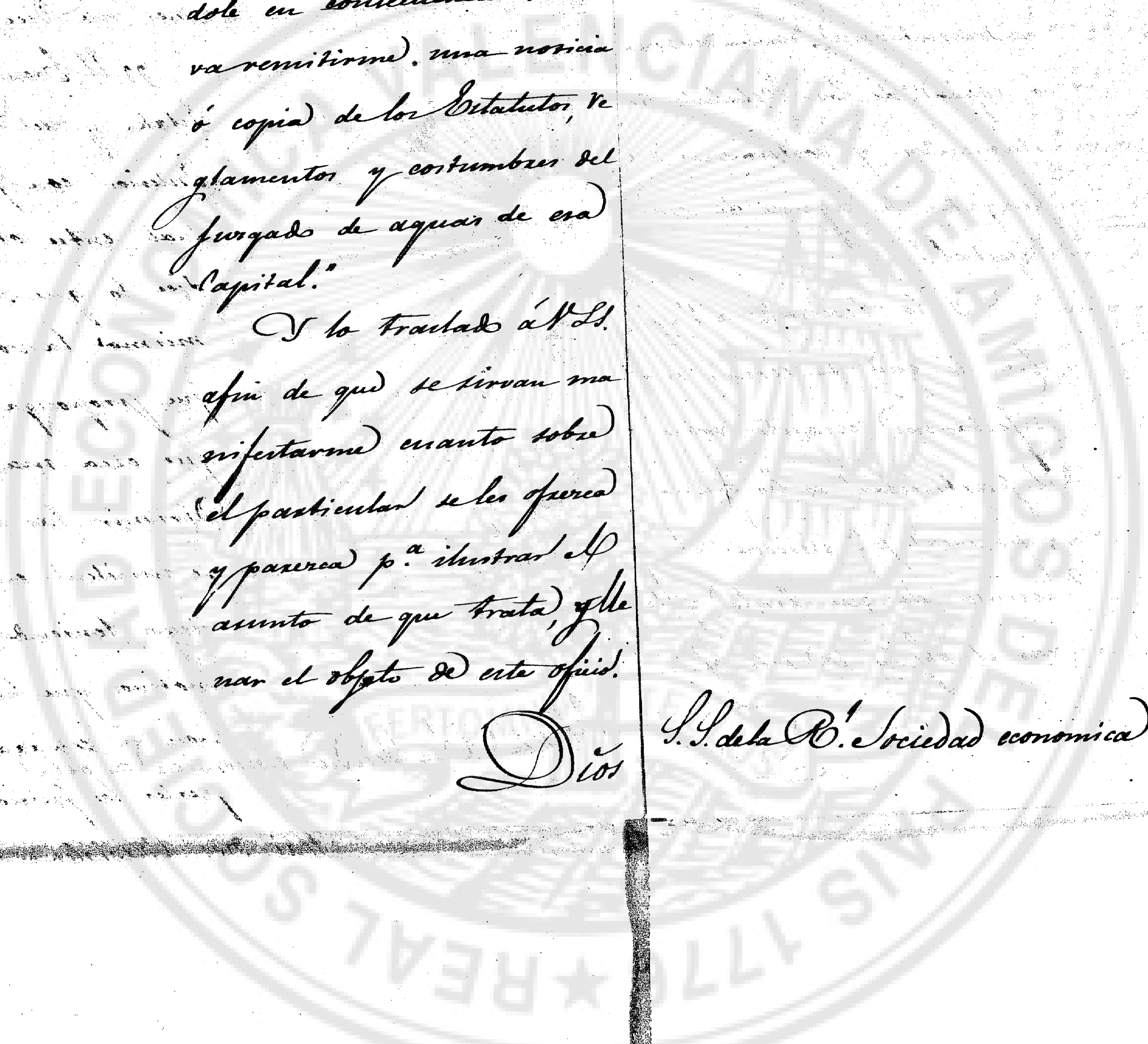
se suscitan en materia de
riego, teniendo presentes los
motivos que han dado oca

sion a separar en otras
partes la prevision de riegos

De los Tribunales comunes
y lo que sobre este ramo
se practica en Valencia =
Lo que traslado á V. S. rogan-
dole en consecuencia se sir-
va remitirme una noticia
ó copia de los Estatutos, re-
glamentos y costumbres del
fuero de aguas de esa
Capital.
Y lo traslado á V. S.
afin de que se sirvan ma-
nifestarme cuanto sobre
el particular se les ofrezca
y parezca p.^a ilustrar el
asunto de que trata, y lle-
nar el objeto de este oficio.
Dios

qu. á V. S. m. a. e.
Val. 29. mayo de 1835.
Juan Ant. Cortez

S. I. de la R. Sociedad economica de esta Provincia



1835 C-89
D. J. J. n. 9. 8



8.
Obteníome manifesta
do el Real Acuerdo en ofi
fha. de ayer que conceptua
indispensable que era B. la
ciudad le facilitase copia del in
informe que dirigíó al Illi
nisterio de lo Interior rela
tivo al proyecto de ley sobre
cerramiento de heredades ru
rales, he de merecer á V. S.
se sirvan remitirmela, afin
de pasarla al Sr. Regente
de esta Real Audiencia.

Dios que á V. S. m. p. d.
Valencia 17. Junio de 1835.

Juan Ant. Castellón

S. S. de la Real Sociedad economica.



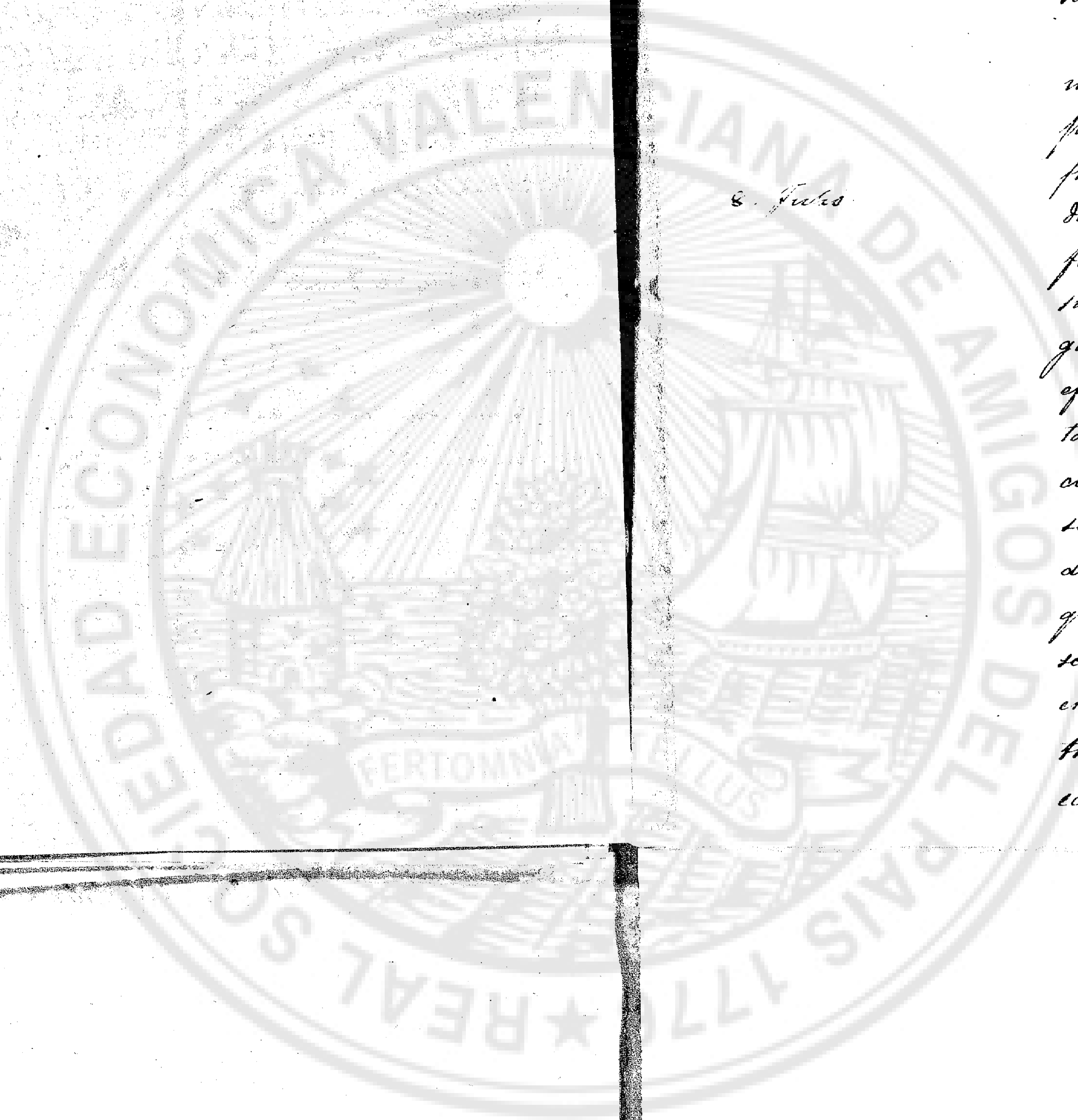
1835 E-89
07. Varus n. 9. 9



El Sr. Sr. Prío de Estado
y del Despacho de lo Int^o
me dice con fta. 13. del pre
sente mes lo que sigue.

„ Demando S. M. la Rei^a
na Gobernadora: acelerar los
progresos de la prosperidad
pública, protegiendo la in
dustria, adelantando y per
feccionando las artes; por
su medida de que para con
quinto es necesario hacer
efectivos los medios que, con
tan interesante objeto, estan
consiguados en el R. Con
servatorio de Artes; se ha
dignado mandar comuni
que á V. S. p. q. lo haga in
sertar en el Boletín ofi
cial de esa provincia, y lo
translado á la R. Sociedad
económica de la misma

6. Julio



lo que sigue). = El objeto se
1.º Conservatorio de Artes
es difundir conocimientos
aun teóricos como prácticos
para adelantar la indus-
tria y perfeccionar las Ar-
tes. Los medios que el Go-
bierno tiene consiguados en
él para alcanzar este ob-
jeto, son:

1.º Una biblioteca especial en
donde se hallan reunidas
las obras mas interesantes,
asi nacionales como estran-
jeras, que se han impreso
sobre artes, é igualmente
las periódicas que en la ac-
tualidad se publican. Todo
lo cual se manifiesta al
público, y se explicará, si es
preciso, a los Artistas que
concurran.

2.º Una vasta coleccion de ma-

quinas de Agricultura,
teñidos y otros muchos
usos aplicables en las ar-
tes, y diferentes generos de
industria, la que progresi-
vamente se irá aumentan-
do.

3.º Otra completa coleccion de
modelos de maquinas é
instrumentos científicos p.
el estudio experimental de
las ciencias industriales.

4.º Otra igualmente de dibujos
de construccion y descriç.
aparat. usuales en opera-
ciones químicas, agrícolas
y fabriles.

5.º Enseñanzas gratuitas de Geo-
metría, Mecánica, Física
y Química con aplicacion
á las artes.

6.º Una Academia gratuita
tambien de dibujo de ma-

107. 110. uem

quinas y demas objetos de las artes.

S. M., que se ha enterado con especial agrado de las utiles tareas del actual Director del R. Conservatorio de Artes el Intendente de Exército D. Fran.º Orlando, el cual en el corto tiempo que lleva al frente del Establecimiento, corresponde del modo mas digno á las esperanzas que S. M. concibió al nombrarlo, haciendo no solo mejoras importantes, sino tambien incorporando para el beneficio publico las colecciones de modelos e instrumentos los que son de su propiedad y expresando por ultimo sus patrioticos deseos de que esta institucion produzca todas las ventajas de que es susceptible;



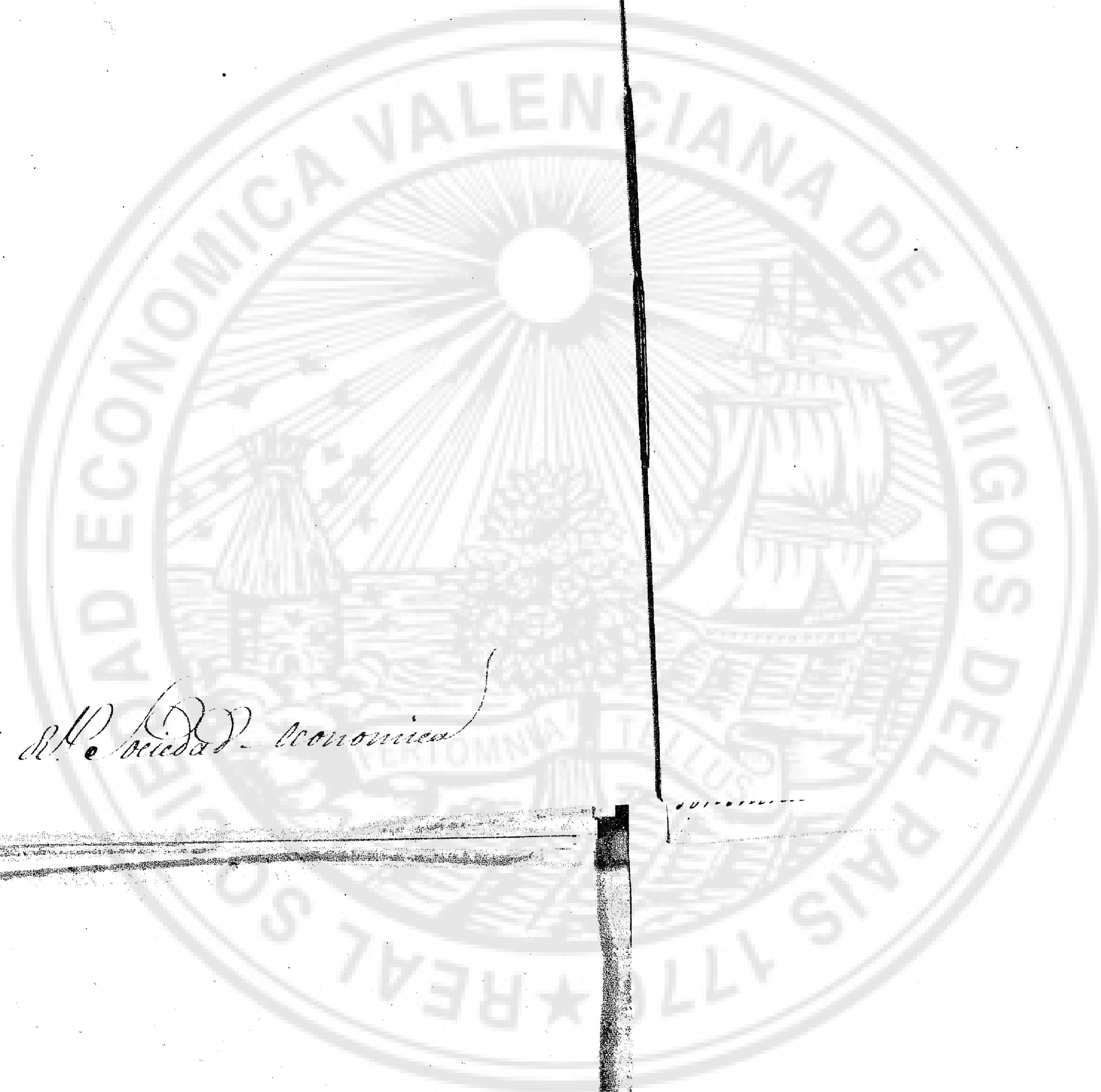
que se ha servido resolver se den las gracias en su R.º nombre al referido Director, se ha dignado condescender con su laudable propuesta permitiendo que tal Arteria no con casa abierta se dirija al mencionado Director, haciendolo desde las provincias, franco de porte, en averiguacion de objetos industriales y artisticos que puedan convenirle, sin que por ello se le coija estipendio alguno! De R.º o.º lo comunico á V.º p.º su inteligencia y cumplimiento.º

Lo acordado á V.º S.º en cumplimiento de lo mandado.

D.º

qu. a V. S. m. a.
Valencia 26. Junio 1838.
Juan Ant. Carles

el. de la R. P. Económica



1835 C-89
07. Vauva ni 9. 10



Habiendose dignado S. M.
nombrarme para desempeñar
en comision el Gobierno civil
de Valencia, pienso ponerme
en camino prontamente para
cumplir los órds. de S. M. y
lo comunico a V. S. afin de
que se sirva hacerle presente
a esa R. Sociedad Economica
de amigos del pais, manifes-
tándole al mismo tiempo mi
profunda gratitud por las
Distinciones honorificas con q.
me han favorecido.

Dios q. d. a V. S. m. e. a. e.
Val. 20. Julio de 1835.

Juan Ant. Cortes

Por. S. n. de la R. Sociedad Economica de amigos del pais.



El Excmo Sr. Secret^o de Estado y del Despacho de lo Interior con fecha 29 de Julio próximo me dice lo que sigue:

Y por el Decreto de 28 del corriente relativo a la Supresion de algunos Monasterios y casas religiosas se informara S.^o de que en el artículo 7.^o se exceptúan al pago de la deuda pública los archivos, bibliotecas, obras de escultura, pintura y enseres, que haya en dichas casas y puedan ser útiles a las ciencias y artes.

S. M. cree se podran reunir con este motivo objetos dignos de conservarse por su antigüedad ó por la perfeccion y bondad de su trabajo.

En medio de las vastas y diarias ocupaciones encomendadas á S.^o conoce S. M. que no podrá por sí examinar y recoger tales objetos al mismo tiempo que esto debe hacerse con su conocimiento por ser propio de las funciones que S.^o expone en la provincia, y atendiendo á estas consideraciones S. M. se ha servido disponer:

1.^o Que V. al recibo de esta circular y según la atencion de su provincia nombre una Comision de tres, ó cinco individuos inteligentes, y activos los cuales tengan á su cargo, examinar, inventariar, y recoger cuanto contengan los archivos y bibliotecas de los Monasterios y conventos suprimidos y las pinturas objetos de escultura u otros que deben conservarse.

2.^o Para el nombramiento de los individuos de esta comision debiera V. consultar á las Academias de bellas artes ó letras, á los encargados de archivos públicos ó bien á las sociedades economicas.

3.^o En el caso de no haber en su provincia estos cuerpos nombrara V. directamente los comisionados eligiéndolos

14 ag^o

entre las personas que por su ilustracion y gusto acreditado
le merezcan mejor opinion y mas confianza.

4.º Nombrada la comision y puesto V.º de acuerdo con el Yu-
terdiente acompañara aquella a los comisionados de la Direccion de
Amortizacion que pasan a hacerse de los conventos y de comun
inteligencia se formaran los inventarios de los objetos terminante-
mente cobrados en dicho artículo 7.º de la adjudicacion al pago
de la deuda publica.

5.º Debera V.º mandar se formen inventarios separados
de esta clase de objetos y tres copias autorizadas de cada uno de ellos
para que pueda quedar uno en el archivo del Gobierno Civil de
cada provincia, otro en el de esta Secretaria del Despacho y
el tercer en las Academias o Bibliotecas de esta corte.

6.º Aproporcion que se haya recogiendo dichos objetos, citan
V.º y los comisionados de ellos remitidos a la Capital de cada
provincia en la que se depositaran en parage comodo y seguro
hasta que S. M. con conocimiento cierto y puntual de todo lo
recogido pueda darles el destino que mejor le pareciere.

7.º No siendo facil asignar cantidad alguna fija y deter-
minada tanto para indemnizar a los comisionados, ya que
por patriotismo y para amar a las artes no admitan la
comision como para cubrir los gastos de transporte y
otros, endara V.º de remitir a este Ministerio el presump-
to de cantidades que próximamente juzgue necesarias para
el pago de todo, manifestando de que modo podran satisfacerse,
a fin de que se den oportunamente las ordenes al efecto ó las se-
despaga este Ministerio en otro caso por aquel medio que le
pareciere mas conveniente.

S. M. espera que penetrado V.º del objeto a que se
dirigen las anteriores disposiciones les dara el mas puntual
y eficaz cumplimiento y de su M.º orden lo comunico a V.º
persuadido tambien de que en ello mostrara V.º su actividad
e inteligencia.

Yo participo a V.º bien seguro de que penetrado de

las miras benéficas de S. M. tendran a bien proponerme
tres personas que reúnan las cualidades oportunas para
tasa honorífica cuanto importante comision.

Dios que a V.º S. M. a.º Valencia 15. De
Agosto de 1835.

Joaquín Gómez

Pres. de la Sociedad economica de amigos del país.

Provincia de Valencia

Creditos concedidos en la ley de presupuestos para los gastos del presente año, a las dependencias que a continuacion se expresan

Gobierno civil y su Secretaria

Sueldos 118.600

Gastos.

De alquiler de edificio 6.000

" Escritorio, impresiones y muebles temporales 20.000

" Portes de correspondencia 14.250

Total importe de sus creditos 158.850

Tribunal de Comercio.

Presupuesto.

Sueldos 48.042 "

Gastos 18.700

Pensioner y asignaciones 3.300

70.042 "

Rebajas

Contables y oficiales de la contad. 8378.4

Tesorera 5.000

Gastos 4.000

Id de Capilla 2.000

Pensioner y asignaciones 2.856

22.234 "

Total credito 47.828

Tribunal de Comercio.

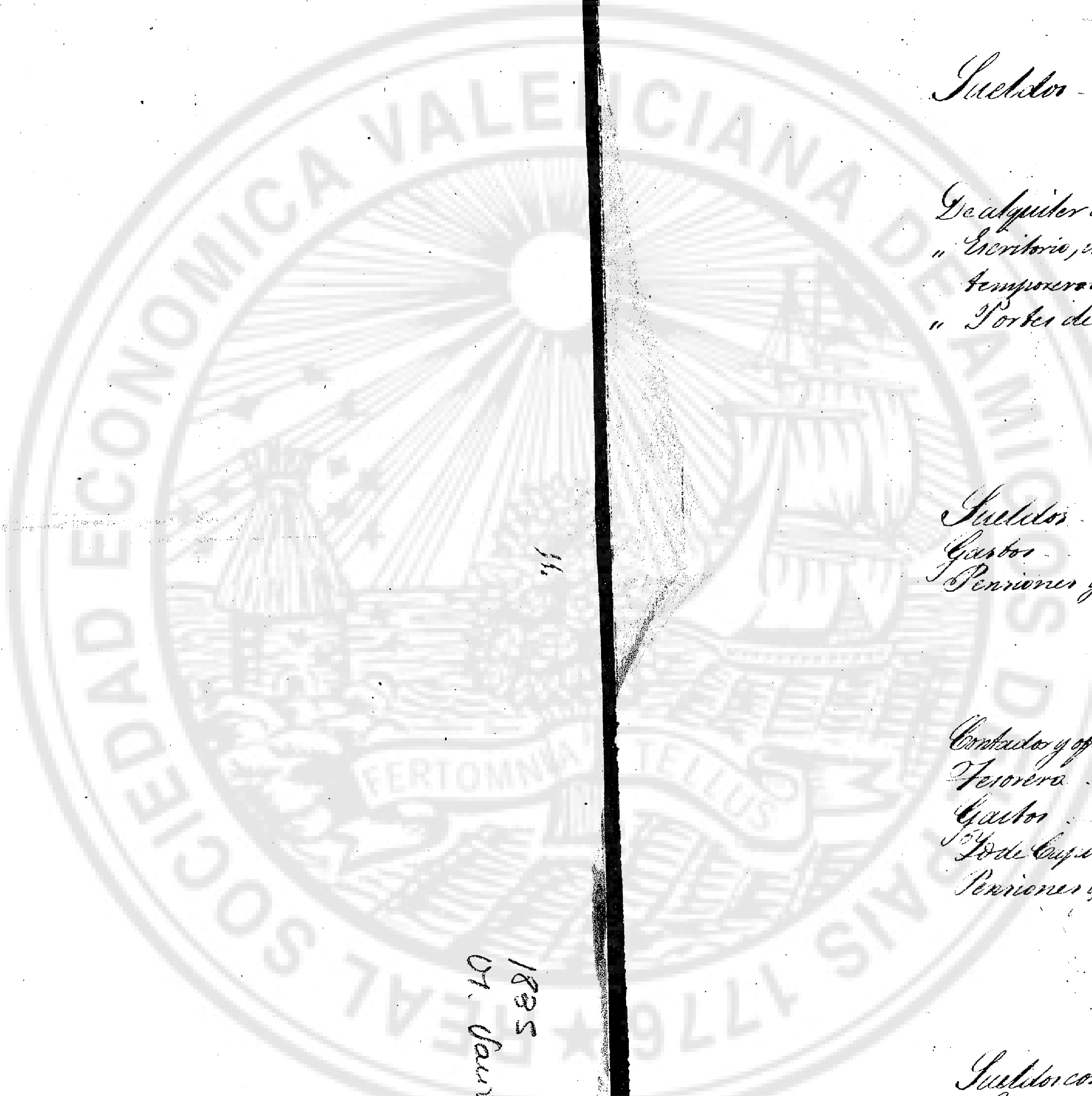
Sueldos con la baja de dos porteros 33.800

Gastos 4.500

Total credito 38.300

Sociedad Economica.

Importe de su señalamiento 12.000 "



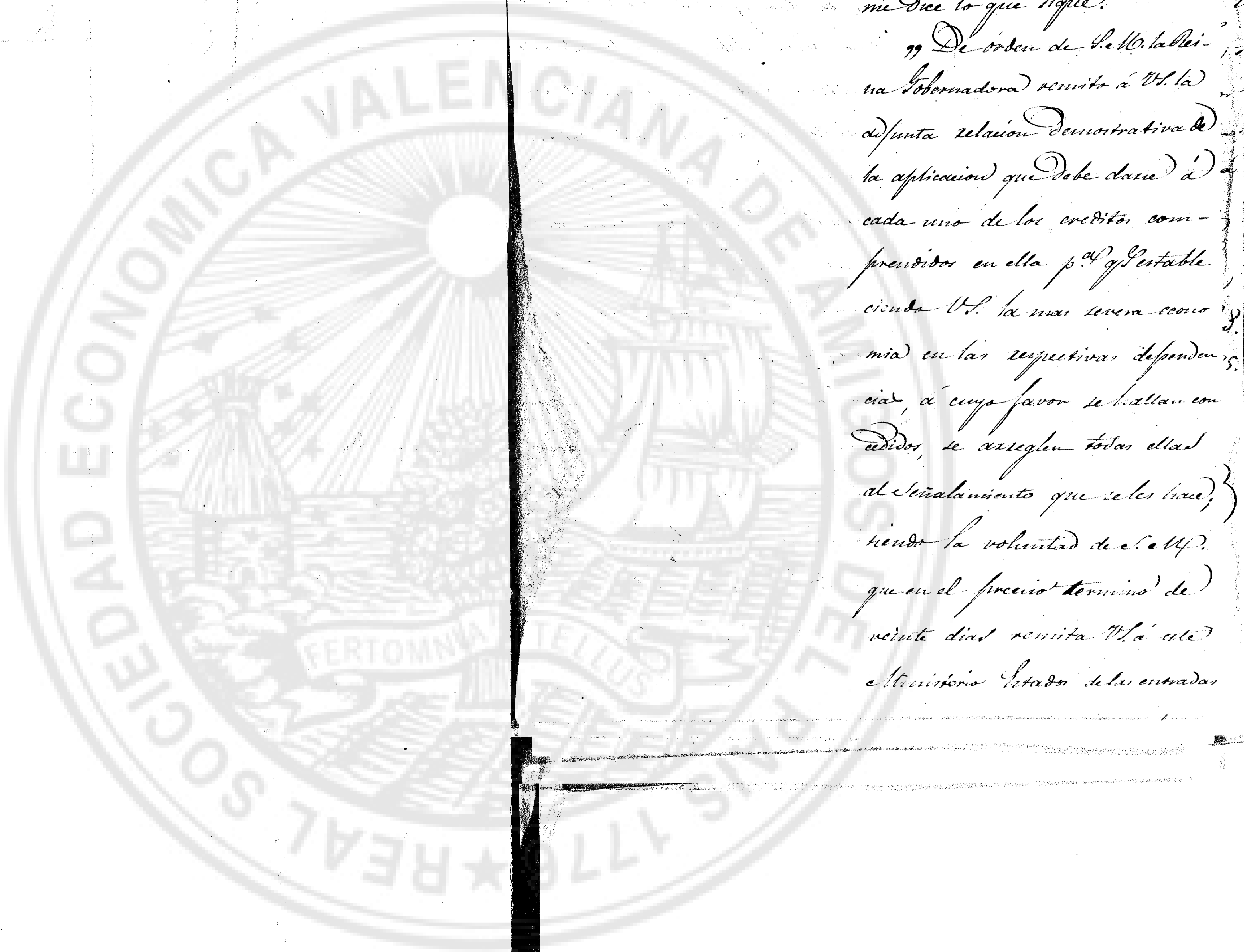
1885
01. Janis n. 9. 11
C-89

1835 C-89
07. Junio m. 9.12



El Excmo. Sr. Sr. de Estado
y del Despacho de lo Interior
con fha. de 27. del presente mes
me dice lo que sigue.

De orden de S. M. la Real
na Gobernadora remito á V. la
dijunta relacion demostrativa de
la aplicacion que debe darse á
cada uno de los créditos com-
prendidos en ella p. q. estable-
ciendo V. la mas severa econo-
mia en las respectivas dependen-
cias, á cuyo favor se hallan con-
cedidos, se aseglen todas ellas
el señalamiento que se les hizo,
siendo la voluntad de S. M. q.
que en el preciso termino de
veinte dias remita V. á este
Ministerio Estado de las entradas



y salidas de caudales en dichas
dependencias en los seis primeros
meses del presente año, que en
la formación de estos documentos
y de otros iguales, que hasta me
va orden- deben venir la este mis
misterio cada mes antes del día
veinte con las mismas noticias
correspondientes al anterior, se
anegle V. al formulario que
incluyo y disponga que las de
mas dependencias tengan lo mis
mo, y por ultimo que las reba
jas que la ley establece en algu
nos sueldos se continúen desde
el día primero de Enero ult.
la supresion de los destinos des
de la publicación de la ley en pri
mero de junio, quedando desde
esta época cesantes los respu-

ta de la R. Sociedad Económica

tivos Empleados y las pensiones
se sujeten al Decremento propor
cional que expresa la Real resolu
cion inserta en la Gaceta del
28. del mismo. De Real. ór. y
lo prevengo á V. S. p. q. dispon
ga su cumplimiento."

Y lo traslado á V. S. con
inclusión de una copia del mo
delo p. a los efectos consiguien
tes.

Dios que. á V. S. m. d. a.
Valencia 31. de Agosto de 1835.

Ramon Arana

13.

1835 C-89
M. Vauv. n. 9. 13



El Sr. Sr. Sr. de Estado
y del Despacho de lo Interior,
me dice con fha. 12. del pre-
sente mes lo que sigue.

De Real ord. remita
a V. S. p.ª que esa Sociedad Eco-
nomica informe lo que se le
ofrecia y pareca la adjunta
exposicion en que D. Joaquin
Carrascosa solicita la Catedra
de Agricultura de esa Ciudad,
y el Dictamen de la Sociedad
Economica Matritense."

Lo transcribo a V. S. l.
con inclusion de los Documen-
tos que se citan, afin de que
se sirvan en su vista infor-
mar me cuanto sobre el

J. n. 7. Oct. 35



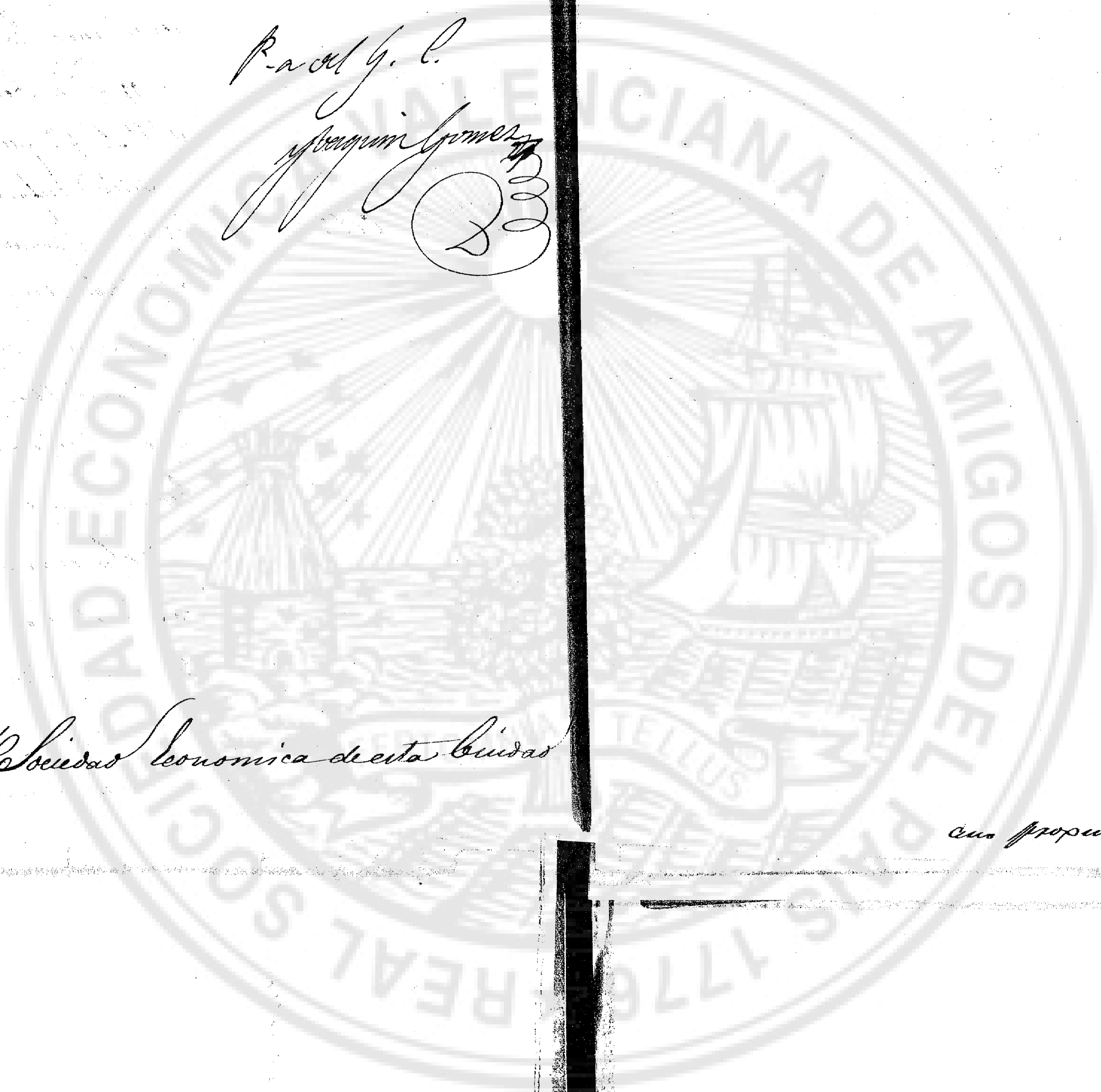
particular se les oferea y
pasarea.

Dios que a V. S. S. P. d.
Val. 20. Setiembre 183.

P. a. el G. C.

Benjamin Gomez

H. de la R. Sociedad Economica de esta Ciudad



14

altab
and
isto
and
and
da
el
con
ing
w
ito
e

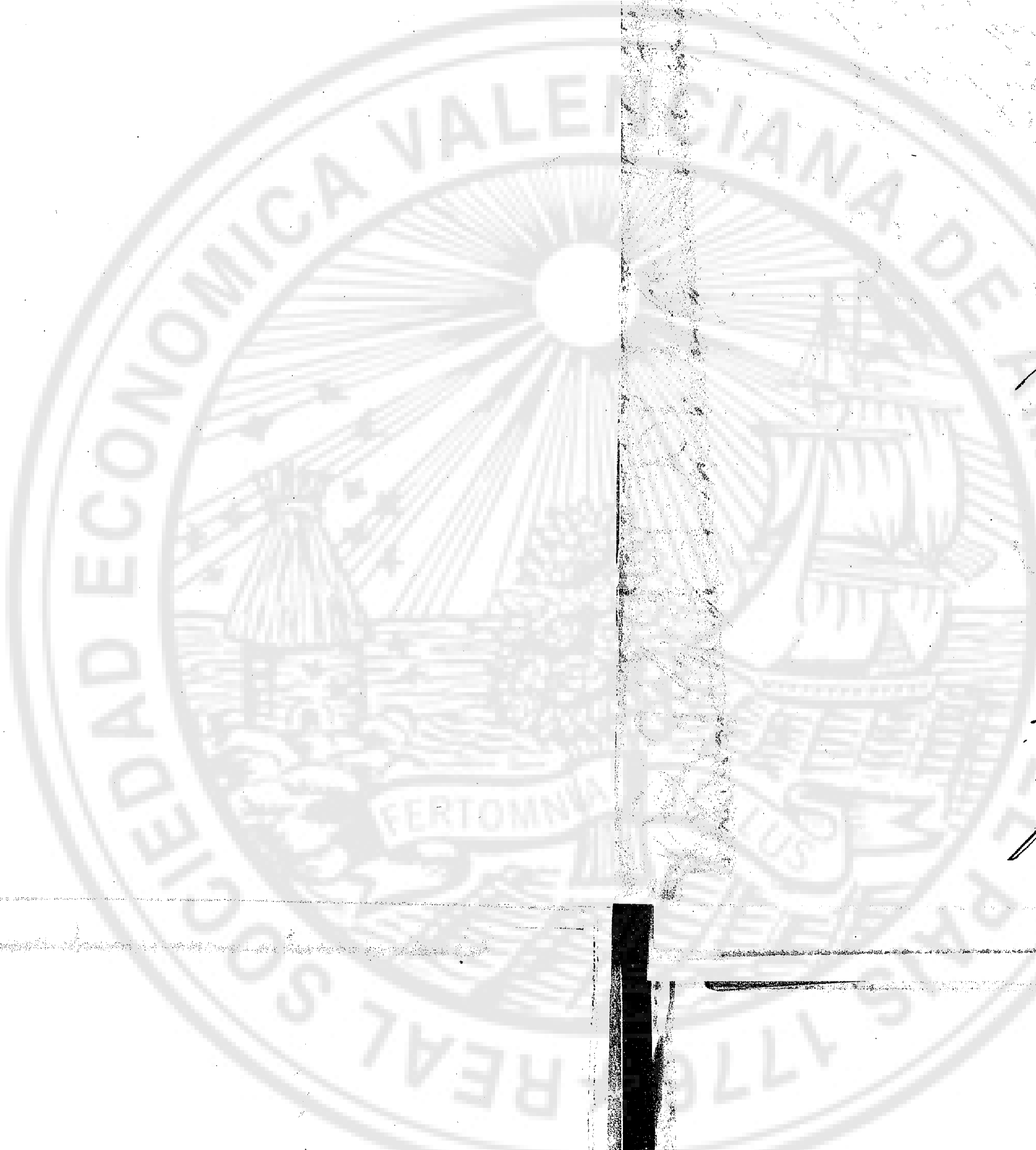
con propeno, i si se forma

116

1835 c-89
Or. Vaux n. 9.14



El Excmo Sr Secretario de Estado
y del Despacho de lo Interior, con
fianza del Comisario en dicho
que sigue
y habiendo acordado con
la mayor urgencia el Sr. Secre-
tario del Despacho de Hacienda
el presupuesto de la Hacienda
del presente para redactar el
general del Estado, y siendo por
esta razón cada día una y por
las noticias que se dan en
circulares de R. D. de 11 de
dicho, y como S. M. q. las remita
en el presupuesto que se ha
ninguna; en el concepto de que
si así no lo verifica, o se queda
en el Gobierno civil y sus de-
pendencias sin presupuesto el
año próximo, o si se reformar



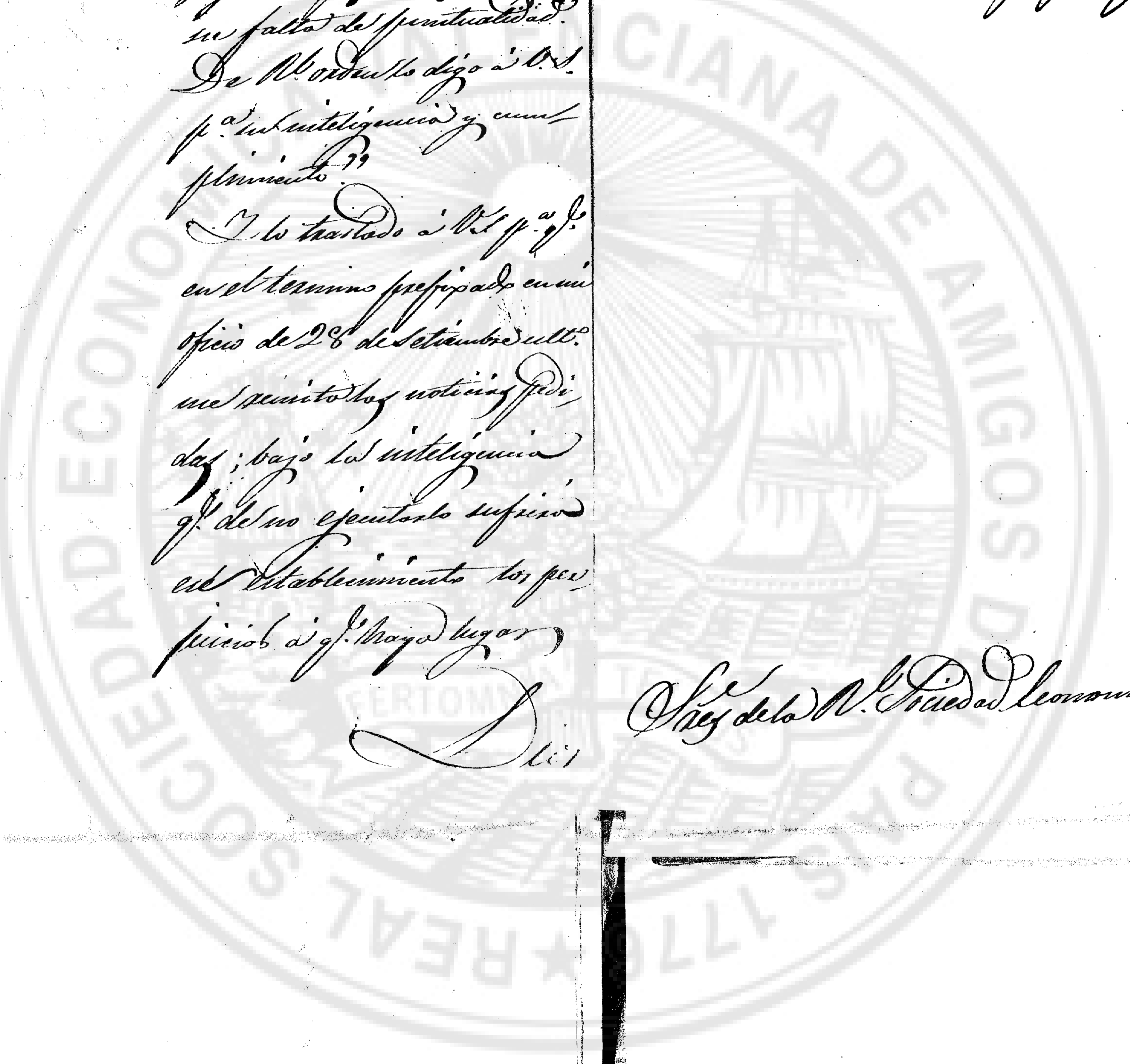
carencia de la verdad y equidad
q. debe haber en esta clase
de trabajos, y en todo caso
sea V. S. responsable de los
perjuicios q. pueda producir
su falta de puntualidad.
De Al. vid. lo digo a V. S.
p. a su inteligencia y cumplimiento.

Lo traslado a V. S. p. q. se
en el termino prescrito en mi
oficio de 28 de setiembre ult.
me p. unido los noticijs pidi-
das; bajo su inteligencia
q. de no oportuno suplico
en el establecimiento los per-
juicios a q. haya lugar
D. H. S.

Que a V. S. en A. M. de Leon
12 de octubre de 1893.

Agustin Gomez

Señor de la N. Piedad Leonica de este Cayo



1835 C-89
Dt. Javis n. 9.15



Sección 16.

Espero del celo que dis-
tingue á esa Corporación
por el servicio público,
á la mayor brevedad posible
me manifieste las inno-
vaciones que hayan te-
nido los Establecimientos
de enseñanza que están
bajo su dirección, después
de la noticia que se exi-
gió acerca de ellos para
la formación de la Lista
perteneiente al entonces
Ministerio de lo Interior,
en el presente año, expre-
sando el número de alum-
nos que haya habido y
si se han aumentado ó
quedó ó variado sus ho-
ferores. Igualmente se
servirá V. M. decirme
el número y nombres

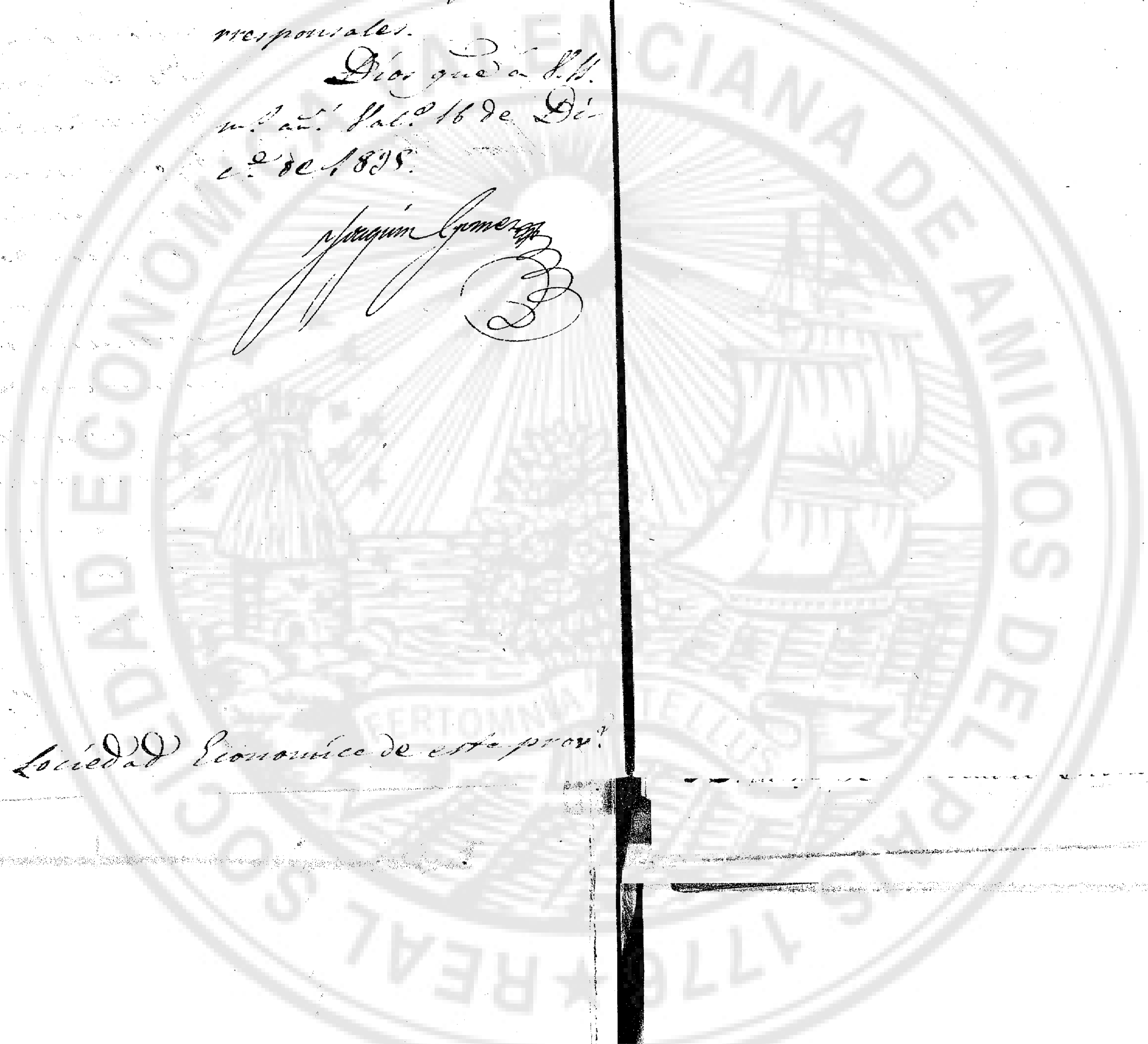
de los empleados o ex-
Sociedad; quisiera ser los
que componen la Dipu-
tacion permanente que
la Corte; cuantos son los
señores de numero; cuantos
los de merito y los cor-
respondientes.

Dios que a S. M.
m. a. n. Sal. 16 de Di-
c. 2 de 1835.

Joaquin Gomez

M. de la Sociedad Economica de este prov.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



16.

1835 C-89
07. Vauva n. 9. 16



Señor

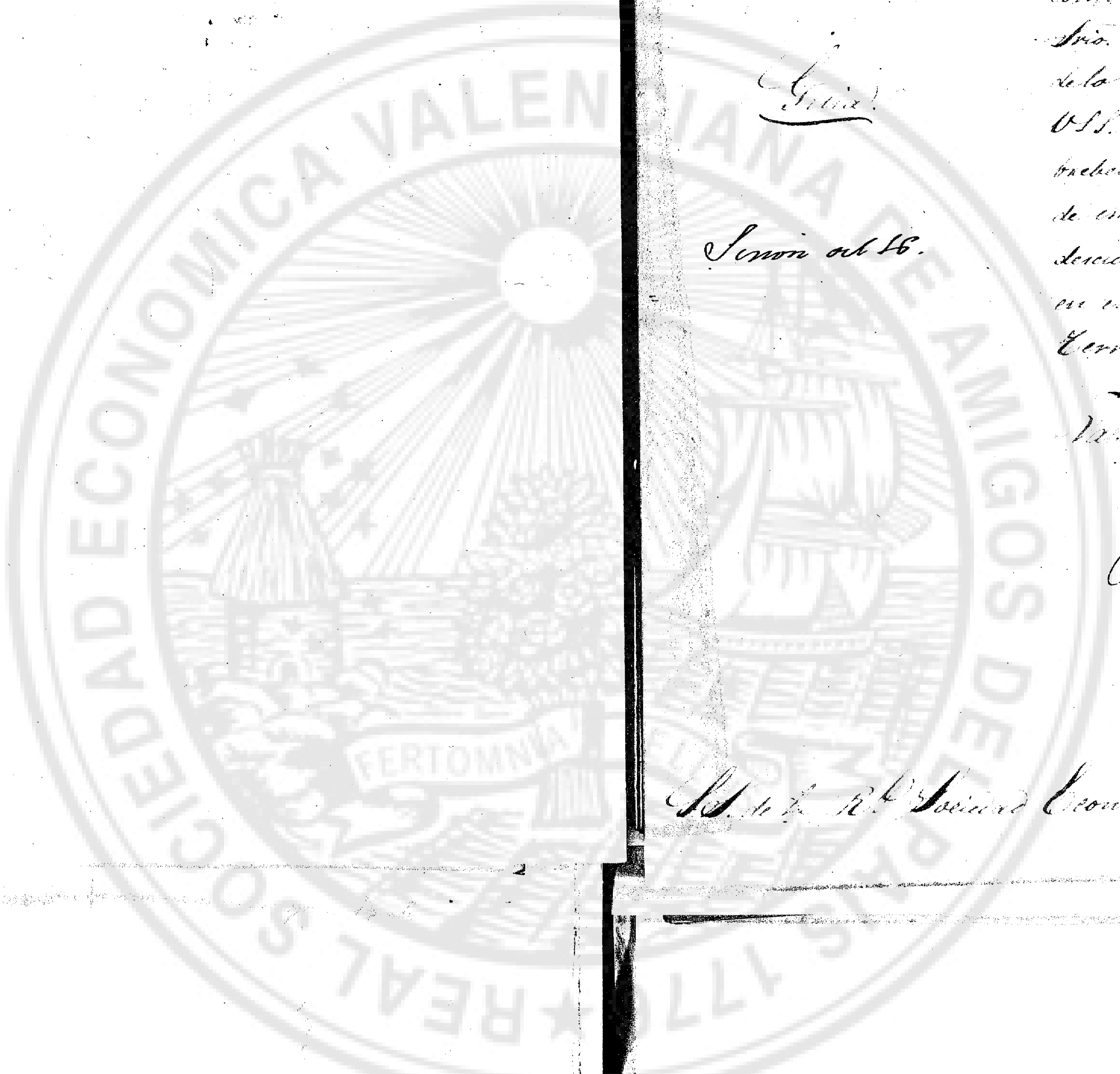
Señor del 16.

Señor del Ayuntamiento de
esta villa que me ha sido
comunicada por el Sr. Sr.
Sr. de Estada y del Sr. Sr.
de la Yndia, y que se sirven
V.S. manifestarme la mayor
brevedad posible si en el termino
de esta nueva Provincia se ha
descubierto alguna Mina, y
en este caso qual sea y el
Territorio en que se halla.

Doy fe en V.S. n. 8.
Valencia 11. Diciembre 1835.

Manuel Gombau

Real Sociedad Economica de esta villa.



47



1835 C-89
Dt. Vauis n. 9, 17

Sección 13 Inero.

Como S. M. ha pedido y
repite estados y noticias de
todas las dependencias de este
Gobierno civil marcando en tal
clase con palabras terminantes
esta Sociedad económica, ha
ciéndose a los Gobernadores civiles
diferentes encargos para la
pronta observancia de los esta-
tutos de las A. S. Sociedades econo-
micas del Reino nombrando
una Comisión que en la junta
inmediata a su recibo propo-
ga las medidas que debían
adoptarse al efecto, no puedo
desentenderme de los regios
preceptos que aspiran a re-
gularizar unas corporaciones
patrióticas que tan eficazmen-
te



te han contribuido a difundir
la ilustración; y promover los
intereses de la seguridad públi-
ca. Vi con mucha satisfacción
que la Sociedad se ocupaba
principalmente en examinar los
trabajos de sus socios p.^a
premiar sus adelantos y este-
mularlos a mayores progresos.
Estoy seguro de los filan-
trópicos sentimientos porque
he sido espectador del modo
de distribuir con generosidad
las recompensas a la aplica-
ción. Se me dan las más
suavísimas noticias de la
Sociedad y de las prendas que
adornan a sus apreciables in-
dividuos, lo que me llena de
complacencia pues ya también

me honro con ser de los pri-
meros de la de la provincia
de Ciudad-Real y haber sido
en la Corte por R.^o nombra-
miento Secretario de la As-
piración permanente con el
Excmo. Sr. Duque de Hara-
gora, y como tal concurría
las sesiones de la Sociedad
matritense gozando en ella
voz y voto en todos los nego-
cios nuevos en la elección de
oficios.

Se muy bien que las So-
ciedades dependen inmediata-
mente del Ministerio de
la Gobernación, con quien se
entenderán por medio de los
Gobernadores civiles, que estos
cuerpos podrán además de la

Capitales establezcanse en
algunos pueblos disponiéndolo
el Gobierno a propuesta de
los gobernadores civiles; que
por limitarse el número de
individuos solicitera la Socie-
dad la 1.ª aprobación por medio
del Gobernador civil; que este
mientras desempeñe el destino
es socio nato; que la Junta de
elecciones debe dar cuenta a
dicho Ministerio por medio
del Gobernador civil de los
socios nombrados para los
oficios y pasar el expediente
a la sociedad para que
se archive: Que cuando se
presente el Gobernador civil
presida las juntas según
esta mandado y tendrá voz y



voto en ellas como los demás
socios: Y que los Gobernadores
civiles puedan suspender a
las sociedades economicas en
el ejercicio de sus funciones,
cuando se separen del objeto
de su institucion, y cuando
faltando la paz y buena ar-
monia entre los individuos q.
la componen consideren que
no pueden prestar al pais
los servicios para que han sido
establecidas.

Es el extracto de
los estatutos aprobados por
S. M. en 2 de Abril del
corriente año quedando deroga-
dos los antiguos, y como en
la 7.ª orden que acompañaba
de 19. del mismo mes y año

me mande S. M. que no
pueda de vista tan impor-
tantes objetos; que procure
asistir a las juntas de la
Sociedad cuando otras ocupa-
ciones urgentes del servicio
no me lo impidan, alentan-
do en sus benéficas tareas
evitando la concurrencia de
los socios, evitando entre ellos
todo motivo de discordia, y
dando noticia al Gobierno de
los que mas se distinguen por
su celo y laboriosidad a fin
de que S. M. pueda apreciar
sus servicios en beneficio pu-
blico, quisiere que esa S. M.
me manifestase si la
rigen los referidos estatutos,
si ha elevado a S. M. y por que

condujo observaciones sobre
su contenido; y si tiene en sus-
penso el cumplimiento de
algunos artículos, a fin de
que instruido del verdadero
estado dirija a S. M. la
exposición que según todas
circunstancias sea mas ade-
cuada a sus benéficas deter-
minaciones.

Dios que a T. B. m. d.
Valencia 18 de Diciembre
de 1838.

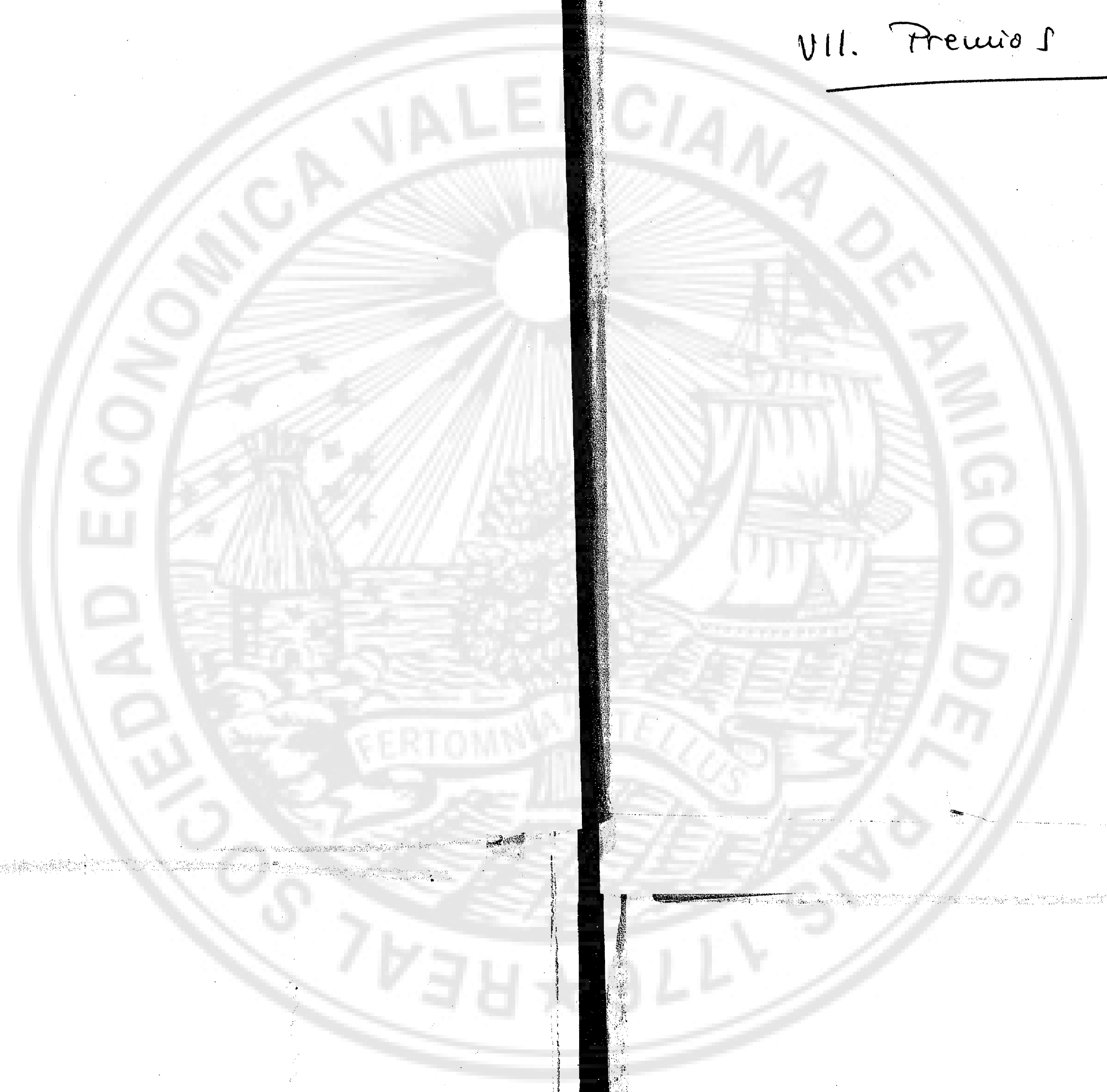
Joaquín Gomeza

J. G. de la M. Sociedad económica de amigos del País

1835

C-89

VII. Premios



1835

C-89

VII. Premios n.1

1835

C-89

VII. Premios, n.1

Propuesta para el programa de
premios de fuente auto sustida
por la diversas Comarcas.

1835

248N

VII. Premios n.1

